



HAL
open science

Berryer. Sept mois au Bagne

Marc Renneville

► **To cite this version:**

| Marc Renneville. Berryer. Sept mois au Bagne. Les Moyens du Bord, 2014. hal-01534537

HAL Id: hal-01534537

<https://hal.science/hal-01534537>

Submitted on 7 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

7 Mois au BAGNE

Henri Marie Pierre Berryer



www.lesmoyensdubord.org 62 56 32 40
Micro-édition & art imprimé
avec@lesmoyensdubord.org

www.lesmoyensdubord.org

Remerciements

L'édition de cet ouvrage a été rendue possible grâce à M. Marc Renneville, directeur de recherche au CNRS. Spécialisé en histoire du crime et des criminels, il est directeur de la publication du site portail de recherche sur les crimes et les peines www.criminocorpus.cnrs.fr. Nous invitons vivement nos lecteurs à visiter ce site qui regorge d'informations et de documents sur ces questions historiques.

La transcription du manuscrit de Sept mois au bain a été réalisée par Philippe Poisson.

L'orthographe originale a été conservée lorsqu'elle ne nuisait pas au sens. Nos remerciements s'adressent également à M. Philippe Zoummeroff pour avoir permis la consultation publique de ce texte.



www.lesmoyensdubord.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

SOMMAIRE

Avertissement : p. 6

Présentation par Marc Renneville : p. 10

SEPT MOIS AU BAGNE

Avant propos de Henri Marie Pierre Berryer : p. 16

Chapitre 1 : p. 20

Chapitre 2 : p. 33

Chapitre 3 : p. 53

Chapitre 4 : p. 82

Chapitre 5 : p. 120

Chapitre 6 : p. 177

ANNEXES : p. 189

Chronologie : p. 190

Glossaire : p. 191

Cartes géographiques : p. 192

Citations : p. 194

www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

Postface de Jean Marc Mahy : p. 196

www.lesmoyensdubord.org

AVERTISSEMENT

Certains propos véhiculés dans cet ouvrage sont le reflet de la société de 1930 et sont parfois empreints de stéréotypes racistes. Il ne s'agit ici aucunement de légitimer de tels propos. Il convient en effet de replacer le texte d'Henri Marie Pierre Berryer, que les Moyens du Bord ont décidé d'éditer, dans le contexte de l'époque.

Lors de l'écriture de ce carnet, la France est encore un empire colonial. Politiquement, elle a besoin de légitimer en métropole certaines pratiques édictées dans le "Code de l'indigénat" qui succéda au "Code noir". Ce nouveau code, adopté en 1881, est imposé à partir de 1887 par l'Etat français à toutes ses colonies.

L'abolition définitive de l'esclavage en 1848, entraîne une pénurie de main d'œuvre bon marché. Le « Code de l'indigénat » instaure des listes des infractions spéciales destinées aux indigènes, qui sont donc condamnés à des peines de travaux forcés. Condamnés de la métropole et condamnés des colonies remplacent, au bagne, la force de travail disparue avec l'abolition de l'esclavage.

Aucune force politique ne critiquera le recours aux travaux forcés, manne économique oblige. Et c'est dans ce contexte politique que les discours d'un racisme historique prennent écho, relayés par la science, l'éducation et la culture.

La science, via la méthode de la morphopsychologie s'applique à établir des correspondances entre le type physique et la psychologie des personnes. Alphonse

Bertillon élabore ainsi en 1970 l'anthropométrie judiciaire ou identité judiciaire, méthode basée sur la morphologie qui sera utilisée pour la recherche des criminels en France jusque... dans les années 1970 ! Si la taille et la forme d'un nez peuvent engendrer tel type de caractère ou de vice, on peut imaginer la perception des différences de couleurs de peau sur la conviction judiciaire...

Le racisme se retrouve également dans les manuels scolaires. Le tour de la France par deux enfants, ouvrage d'Augustine Fouillée paru en 1877, est largement diffusé dans les écoles primaires de la IIIème République comme livre d'apprentissage de la lecture. Un passage (d)étonnant divise l'humanité en quatre races de couleurs : blanche, jaune, noire et rouge, la race blanche étant décrite comme la plus parfaite...

Enfin, sous prétexte de culture, plusieurs états européens se targuent d'exposer des zoos humains en exhibant des hommes de couleurs aux mœurs et à de culture différente. L'attraction pour l'exotisme et l'inconnu devient industrie du spectacle au cours du XIXème siècle, et favorise l'expansion des théories raciales et racistes.

On peut alors bien imaginer la prégnance des théories racistes sur l'ensemble des sociétés occidentales. Malgré la portée quasiment ethnographique du texte de Pierre Henri Marie Berryer ici reproduit, on constate à de nombreuses reprises qu'il n'échappe malheureusement pas aux influences de l'époque. www.lesmoyensdubord.org

C'est pourquoi nous souhaitons convier nos lecteurs à adopter une approche historiographique consistant à ramener le témoignage de Berryer au contexte historique dans lequel il a été rédigé. Personne ne sait ce qu'est devenu Pierre Henri Marie Berryer : peut-être ce dernier aurait-il fait évoluer son manuscrit en même temps que les mentalités de nos sociétés ? www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Biographie de Pierre Henri Marie Berryer et présentation de Sept mois au Bagne par Marc Renneville

Extraits du texte "Berryer, surveillant au bagne de Guyane (1931)" publié sur le site Criminocorpus.

Au moment de la rédaction de ce document, Berryer est un homme possédant une expérience de militaire. Engagé en 1919 dans l'armée coloniale, il a été affecté l'année suivante en Indochine au 2^e régiment d'infanterie. Employé comme dessinateur au service géographique, il effectue plusieurs missions à Hanoï, Haiphong et au Cambodge. Ces affectations sont marquées par des hospitalisations pour dysenterie. En 1923, il sollicite un congé sans solde d'un an et se marie avec une métisse indochinoise. Libéré du service actif en août 1924, Berryer est un temps infirmier-major au service de la population locale et travaille ensuite comme civil dans divers emplois, notamment comme géomètre opérateur pour la prospection de gisements de charbons, dans la baie d'Ha-Long. Atteint de paludisme, Berryer souffre également d'une consommation d'opium, dont il est difficile de dire si elle est épisodique ou chronique. Alors qu'il envisage un retour en France pour se soigner, il est nommé surveillant militaire en Guyane.

Après un séjour escale de moins d'un mois en France, Berryer débarque en Guyane le 22 juillet 1929 pour rejoindre son poste. Il n'y fera qu'un bref séjour. Sept mois exactement. Sept mois au bagne"" qu'il semble bien avoir vécu comme « sept mois de bagne ». Les relations de Berryer avec la hiérarchie pénitentiaire ne sont pas bonnes. Son surveillant principal le considère comme un élément « antimilitariste et très indiscipliné ». Surtout, Berryer est malade. Il présente des symptômes de «

neurasthénie » - suivant la nosologie de l'époque – qui le rendent incapable d'accomplir normalement son service. Ses antécédents de paludisme et de toxicomanie provoquent son admission, le 8 décembre 1829, à l'hôpital des îles du Salut (île Royale). Le 30 janvier 1930, il est transféré à l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni. Fin février 1930, Berryer obtient un congé de convalescence de trois mois. Le 8 mars 1930, il quitte Saint-Laurent avec sa femme sur le courrier Biskra (représenté dans le manuscrit). Il embarque peu après sur le paquebot Macoris pour atteindre le Havre, le 28 mars 1930. En juin, son congé de convalescence est prolongé de trois mois. A la fin de l'année 1930, Berryer est licencié de l'administration pénitentiaire pour inaptitude au service colonial.

(...) Si l'on se fie aux dates indiquées dans le texte, la rédaction semble débuter dès août 1929, dans le mois suivant l'arrivée en Guyane. Le chapitre 4 « Les îles du Salut – Les internés » est daté de décembre 1929, mois durant lequel l'auteur est admis à l'hôpital de l'île Royale. Il semble donc que la prise de notes ait été effectuée au fil du séjour. Toutefois, bien que le support matériel soit uniforme, on peut douter que Berryer ait réalisé ce document en Guyane. L'écriture nette, uniforme et appliquée, l'absence de redondance, l'organisation quasi-parfaite du document, l'inclusion de notes à renvois internes, de plans, le collage de dessins et l'ajout d'un ultime chapitre dont la numérotation est indépendante tendent à démontrer que la composition a été réalisée après son retour. Les illustrations accompagnant le récit sont attribuées à Berryer (...)

En janvier 1931 donc, date marquant la fin de rédaction, Berryer n'est plus surveillant pénitentiaire. Cette position particulière éclaire le contexte de rédaction de son témoignage et, pour partie au moins, sa motivation, explicite dès l'avant-propos : il s'agit de décrire

exactement « sans prose superflue », la vie du surveillant et du condamné « telle qu'elle est sous le climat débilitant de la Guyane française ». Autant comprendre que pour Berryer, rien ou très peu de choses sépare la condition du surveillant du condamné. (...) Sa description d'une « Tertiaire » qui « entrave tout, qui englobe tout » est sans concession. Au fil d'une exposition minutieuse des lieux d'exécution des peines, d'un quotidien débilitant et des excès qui font l'ordinaire, Berryer dresse quelques portraits de bagnards. (...) Berryer se fait alors le relais de destinées brisées ou d'événements illustrant la dureté du bagne. Etant donné la brièveté de son séjour sur le terrain, l'essentiel des faits rapportés est de seconde main. (...)

Si Berryer fait ainsi une part égale à la misère des conditions de vie des bagnards comme des surveillants, il reste fort critique envers les pratiques de ses collègues. Il n'hésite pas à dénoncer la paperasserie, les trafics, les petits arrangements clientélistes, les pratiques vexatoires et les mauvais traitements que les agents pénitentiaires infligent aux condamnés. (...) Le bagne n'est pas un lieu de redressement mais de « perte » et la métropole, qui s'émeut au même moment des « bagnes d'enfants », ferait bien aussi d'ouvrir les yeux sur la Guyane, peut-être trop éloignée pour émouvoir l'opinion publique. Connaissant les difficultés rencontrées par Berryer lors de son séjour en Guyane, on ne peut exclure une part de ressentiment dans cette charge qui vise d'ailleurs moins l'organisation militaire que l'administration pénitentiaire. Si cette dimension n'est pas à exclure, il faut aussi rappeler que l'auteur excipe sa position inférieure de « garde-chiourme » pour crédibiliser son propos, tentant ainsi de valoriser la singularité de son témoignage en se démarquant soigneusement de « ces écrivains du bagne qui y sont venus en amateurs » (Avant-propos). D'une part, il tente de contrebalancer sa critique par des

descriptions aussi exactes que possible, « sans prose superflue » ; de l'autre, il cherche à réinscrire in fine son regard critique dans une tradition de dénonciation dont la figure éponyme est le journaliste Albert Londres, d'ailleurs cité à deux reprises dans le dernier chapitre, écrit en France.

Le texte de Berryer a été rédigé plus de 25 ans avant le premier récit publié par un surveillant (Roger Flotat (Au plus chaud de l'enfer du bagne, éd. Scorpion 1957). Ce manuscrit constitue à ce jour le seul témoignage de personnel pénitentiaire rédigé dans l'Entre deux-guerres.



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

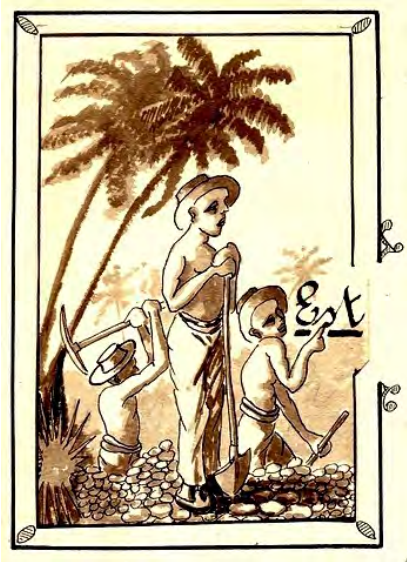
06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Sept mois
au "Bagne"



Avant-propos



Est-il possible de voir le bagne en sept mois ? Je réponds franchement non !

A plus forte raison ceux qui ont visité le bagne en quinze jours et qui ont écrit sur ce que l'administration pénitentiaire a bien voulu leur faire voir.

Pour visiter le bagne et le voir de tout près, comme à la loupe, il faut s'y introduire sous l'uniforme d'un simple garde « chiourme » et encore, tout en étant au dernier échelon de la hiérarchie de la « tentiaire », il y a une foule de choses qui vous échappent. Mais néanmoins, on peut observer et fouiller ce que l'administration pénitentiaire cache jalousement aux yeux profanes des écrivains du bagne qui y sont venus en amateurs.

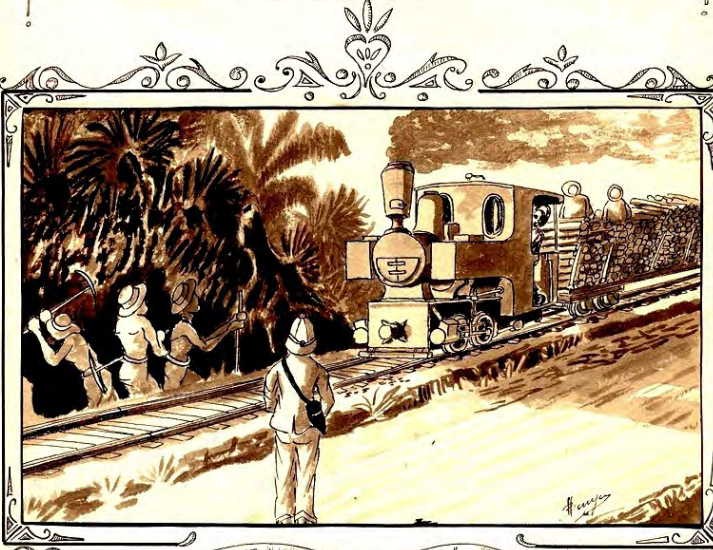
Les pages qui suivent décrivent très exactement ce qu'est le bagne sans prose superflue. C'est tout simplement la vie du surveillant et du condamné telle qu'elle est sous le climat débilitant de la Guyane française.

Je remercie donc bien sincèrement le lecteur qui voudra bien lire ce petit ouvrage qui très certainement l'intéressera.

Henri-Marie-Pierre BERRYER

www.lesmoyensdubord.org

Sept
Mois



St Laurent du Maroni "La Corvée"

au "Baigne"

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Sept mois au "Bagne"



06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Chapitre 1.

La Guyane. Saint-Laurent-du-Maroni



La Guyane française est située au nord-est de l'Amérique du Sud et tout près de l'équateur. Son étendue égale le septième de celle de la France. Des monts Tusuac-Humac qui la limitent au sud, descendent en terrasses des

plateaux puis des plaines qui se terminent par une côte basse. Le pays est presque entièrement couvert d'épaisses forêts vierges, riches en caoutchouc et en bois d'essences rares. Il y a des mines d'or dans les montagnes du sud. Son climat est équatorial, humide et malsain. Elle compte environ 60.000 habitants. Son unique ville principale, c'est Cayenne qui est le chef-lieu. Cette possession française sud américaine dont la conquête remonte au XVIII^e siècle fut abandonnée au siècle suivant par l'insouciant Louis XV en même temps que Québec, Montréal, la Guadeloupe et la Martinique (1759). Ce n'est que plus tard, au début du règne de Louis XVIII après la chute de Napoléon Ier que la Guyane nous fut définitivement restituée.

Micro-édition & art imprimé

Cette riche colonie qui n'a jamais été mise en valeur était destinée à devenir un lieu de déportation.

06 62 56 33 40

Dès 1797, après la crise du Directoire et le coup d'état de fructidor (4 septembre), elle vit apparaître les premiers déportés politiques : l'amiral de Villaret-Joyeuse, Camille Jordan, Mathieu, Dumas, Pichegru, Boissy-d'Anglas, et

d'autres encore dont plusieurs moururent du terrible climat qu'on appelait déjà à cette époque « la guillotine sèche ». En 1804, Pichegru s'évada. Il quitta ce sol inhospitalier pour venir rejoindre en France, Georges de Cadoudal, le marquis de Rivière et le prince de Polignac et conspirer contre le premier consul. Ayant échoué, Pichegru s'étrangla avant d'être arrêté. Transféré en 1894, Dreyfus fut interné à l'île du Diable pendant quatre ans.

Aujourd'hui, la Guyane n'est pas seulement qu'un lieu de déportation politique mais aussi de transportation pour tous les délits de droit commun, c'est pour ainsi dire le domaine de l'administration pénitentiaire. Le Maroni qui descend des hautes montagnes du sud et qui sert de limite frontière, sépare la Guyane française de la Guyane hollandaise. Après avoir traversé des plateaux et des plaines boisées, il vient se jeter dans l'océan Atlantique. Son delta n'est qu'un immense marécage couvert de forêts inextricables d'où émanent sans cesse des brouillards malsains, et où pullulent des quantités de moustiques dangereux.

En venant de France, quand le Biskra a franchi le large estuaire du Maroni, on a l'impression de pénétrer dans un pays inondé. Sur les deux rives, les eaux disparaissent sous d'épaisses frondaisons sauvages. Par endroit, des trouées laissent voir un sol fangeux où pourrissent depuis des siècles des végétaux de toute espèce, et plus loin, des espaces libres montrent des savanes bourbeuses. Tout être vivant semble avoir déserté cette solitude. Cependant sur des lagunes de boue se groupent quelques huttes indiennes, sans doute des habitations de pêcheurs, probablement les seuls hôtes de cette région aquatique.

Les navires qui remontent le fleuve ou inversement, décrivent des courbes capricieuses pour suivre très exactement le tracé du chenal qui est indiqué de loin en loin par des bouées qui émergent de l'eau limoneuse. Parfois, on longe les rives de si près qu'il est possible en allongeant le bras de frôler au passage les feuilles des arbustes aquatiques qui les bordent.

Après quatre heures d'une navigation pénible sous un soleil de

plomb où la moindre fausse manœuvre du pilote risque d'échouer le paquebot sur un banc de boue, on arrive enfin à Saint-Laurent-du-Maroni.

Saint-Laurent se trouve située sur la rive droite du Maroni, en aval. A cet endroit, le fleuve décrit un arc de cercle très prononcé, entourant pour ainsi dire toute une partie du pénitencier jusqu'à l'hôpital qui est le point extrême. Sur l'autre rive, presque en face du Saint-Laurent en territoire hollandais, s'élève la coquette ville d'Albina. Dans le milieu du fleuve, large à cet endroit de plusieurs centaines de mètres, émerge des eaux boueuses la carcasse démantelée d'un cargo anglais qui achève de rouiller. Cette épave qui n'est plus qu'un amas de ferraille dont seuls subsistent encore les deux mâts qui se dressent désespérément vers le ciel, obstrue le plein milieu de la rivière. Sur la rive française, un appontement en bois vermoulu en forme de « T » permet aux navires d'accoster. Plus loin sur le large, des carènes d'embarcation achèvent de pourrir et là-bas, l'appontement de la douane complètement en ruine affirme nettement aux voyageurs qu'on est bien sur le domaine de la « Tertiaire ».

En débarquant, le nouveau venu dès qu'il a mis les pieds sur l'appontement est assailli par un nègre vêtu en bleu de chauffe, c'est un flic. Son uniforme est fort élégant pour un représentant de l'autorité municipale mais ici, nous sommes à Saint-Laurent-du-Maroni. Il porte en bandoulière un revolver et une sacoche de cuir. Il a l'insigne honneur de venir mendier aux débarquants un franc de frais de stationnement dont il vous délivre séance tenante une petite quittance du format approximatif de celui d'une feuille de papier à cigarette. Evidemment ici, le papier coûte cher et le stationnement aussi. Et puis, c'est la douane où le débarquant voit encore fouiller ses bagages. Oh! Administration bien française, par un affreux nègre, pour les dames par une négresse non moins repoussante et les vilaines mains noires froissent les étoffes légères, palpent les objets intimes dont elles ignorent l'usage. On pourrait confier ce soin à des européens et avoir tout au moins l'amour propre de nous-mêmes. Mais ici tout le monde s'en moque, on est là pour percevoir un mandat et boire des

punchs.

Le jour de mon arrivée, en juillet, la pluie n'avait pas cessé de tomber depuis le matin. Il faisait une chaleur lourde et le ciel était chargé de gros nuages orageux qui n'avaient rien de bien rassurant. Il était six heures du soir et la nuit était proche. Malgré le temps incertain toute l'élégance du Saint-Laurent était à l'appontement, comme cela est d'usage à chaque arrivée du courrier venant de France. C'était un dimanche. Le Warf branlant grouillait de monde. Des dames européennes en toilette claire, des enfants, des surveillants vêtus de blanc le revolver en bandoulière coiffés du képi bleu horizon ou bien du casque, des gendarmes, des agents de la police indigène vêtus de leur insipide uniforme en bleu de chauffe et aussi, tout un autre monde composé de négresses au teint olivâtre, brun et café au lait, maniérées et vêtues de toilettes aux couleurs chatoyantes, des nègres espèces de dandy, moulés dans des vêtements trop étroits. Parmi cette foule bigarrée, circulent des individus à l'aspect minable, au teint verdâtre, vêtus de haillons, nus pieds et aux allures louches, se faufilent jusqu'à l'escalier conduisant à la coupée en quête de quelques bagages à véhiculer. Ces hommes ou plutôt ces spectres tant ils sont affreux à voir, appartiennent à la catégorie des libérés, ce sont les victimes du doublage.

La première remarque de l'arrivant, c'est de constater la pâleur du visage chez les européens notamment les femmes et les enfants. Ils portent presque tous les stigmates de la fièvre latente que l'on sent partout, et prouve les effets débilissants du climat au plus incrédule.

L'aspect de Saint-Laurent n'est guère souriant par temps pluvieux. En quittant l'appontement, une sorte de square herbeux permet aux promeneurs de prendre un bain de pieds dans une boue épaisse et gluante qui colle aux talons, planté d'arbres sauvages et muni de bancs dont il ne reste plus que les supports en fer forgé. Ce simulacre de jardin public ne serait pas mal du tout s'il était entretenu. A gauche, en bordure d'une voie latérale une immense bâtisse en planches toutes dégoûtantes de moisissure et presque en ruine dresse sa silhouette désolante. Elle ressemble à s'y méprendre sous le

ciel terne et l'aspect des lieux, à la baraque de Port Tarascon. On est étonné de ne pas y trouver le fameux écriteau : Pharmacie Bezuquet, c'est la caserne des chefs, titre pompeux. Devant cet élégant bâtiment de la « Tertiaire », une voie Decauville où stationnent des wagons minuscules chargés de sacs de farine, sur une plate-forme vide, quelques libérés accroupis méditent sur leur sort.

Au premier abord Saint-Laurent pue la misère tant l'aspect des choses et des gens est minable. On sent tout de suite que ce n'est pas un pays de cocagne autant pour les fonctionnaires que pour les misérables qui y expient leurs crimes. En débarquant une sorte d'angoisse nous prend à la gorge et on se demande si on pourra vivre dans ce milieu de misère parmi tous ces êtres déchus de l'humanité.

Mais puisque nous y sommes, visitons ensemble Saint-Laurent, capitale de l'exil.

Derrière la caserne des chefs, un magnifique pavillon tout en brique émerge de la verdure touffue d'un jardin tout à fait avenant, c'est l'habitation directoriale. Derrière ce superbe chalet style banlieusard, une sorte de bâtisse à deux étages en ruine et lamentable à voir se dresse branlante parmi une oasis de cocotiers, un jardin ou plutôt un cloaque l'entoure. Cette cahute infecte sert de logement aux surveillants et à leurs familles, et derrière encore, faisant suite à ce triste taudis, des bâtiments délabrés, eux aussi encerclent une sorte de cour assez vaste. Là, se trouvent la boulangerie et la cambuse. A proximité de ces dernières constructions, c'est la gare. Un chemin de fer en Guyane ? Cela semble bien extraordinaire et presque invraisemblable. Pourtant il y a un chemin de fer. Mais hélas ! On est vite déçu. Sur une voie de 0m 60 mal établie et vieille d'au moins vingt ans circule un matériel tout à fait cocasse; Le parcours de cet affreux tortillard est de dix-huit kilomètres de Saint-Laurent à Saint-Jean-du-Maroni qui est le camp de la relégation. Il lui faut environ près de cinq heures pour couvrir ce court espace, et encore s'il ne lui arrive pas d'avarie en cours de route car il va sans dire qu'il lui prend bien souvent la fantaisie de dérailler. Mais ici, les voyageurs sont patients et il le faut bien.

La gare se compose d'un vaste hangar tout à fait bancal recouvert en tôles ondulées qui abrite des wagons à voyageurs, sorte de grandes plates-formes couvertes montées sur boggies et munies de banquettes transversales. Par temps de pluie, on y est copieusement arrosé malgré les bâches loqueteuses disposées de chaque côté des wagons pour soi-disant protéger les occupants. Combien de surveillants se payent ce voyage de luxe pour aller voir avec des copains à Saint-Jean le rayon des pieds de biche, et y perdent leur beau complet blanc dans ces véhicules préhistoriques où pénètrent à l'intérieur, par les ouvertures béantes les courants d'air et les flammèches embrasées de la machine qui ont vite fait de laisser des traces de brûlures sur les vêtements.

Une route parallèle au Maroni qui au delà de la gare va se perdre dans la brousse, coupe ce quartier dans toute sa longueur. Elle va aboutir au pénitencier où elle fait suite à la rue Maxime Du Camp¹ jusqu'au square près de l'appontement, elle s'appelle l'avenue de la gare, après c'est l'avenue Malouët. Là, elle est bordée par des pavillons sans étage mais assez coquets entourés de jardinets plantés de bananiers. Ces maisonnettes minuscules sont occupées par des familles de surveillants. Mais en général, ils sont réservés aux privilégiés cela va de soit. Ceux qui habitent là, ont de l'air et l'entière perspective du fleuve ce qui est agréable.

Un peu plus loin après une légère courbe, une usine. Ce sont les ateliers des travaux. On reste perplexe et on se demande pour quoi faire, puisque on ne répare jamais rien en Guyane où tout tombe en ruine. L'appontement de la douane presque complètement effondré, situé juste en face en est une preuve flagrante. Pourtant, à l'intérieur de l'usine le halètement d'une machine à vapeur et le grincement énervant, que font les scies à ruban dans les bois qu'elles touchent, indiquent clairement l'activité indiscutable qui règne aux travaux. Mystère ?

Une longue avenue appelée rue de la République sépare Saint-Laurent en deux parties du sud au nord. A l'ouest, c'est le quartier du pénitencier et à l'est, celui du commerce et des

1/ Maxime Du Camp, explorateur.

indigènes. Cette chaussée qui est très mal entretenue, est bordée d'un côté par des bâtiments de l'administration et de l'autre par des échoppes de boutiquiers et de bazars. Un peu après le croisement de cette artère avec l'avenue Malouët, à hauteur de square s'élève un superbe monument. Rien qu'à son aspect, on devine tout de suite que c'est le palais de justice, il a deux étages. Si l'administration a parcimonieusement compté les briques pour bâtir des logements sains et aérés pour son personnel, ici elle ne les a pas ménagées. Une sorte de jardin ou plutôt une brousse épaisse l'entoure. Un entourage grillé achève de parer cet édifice imposant qui tranche sur l'hôtel des postes situé juste en face construit moitié en briques et en planches. Plus loin, c'est la trésorerie, joli pavillon ma fois entouré d'une véranda toute rose et spacieuse agrémentée d'un jardin coquet, et plus loin encore, les bâtiments et les dépendances de la caserne Joffre. Et puis une longue file de masures basses divisée en compartiments, ce sont encore les logements des surveillants mariés et là-bas, à l'extrémité finale les pavillons assez vastes de l'hôpital militaire s'échelonnent les uns derrière les autres jusqu'au bord du Maroni. Tout en face de l'hôpital des bicoques en bois et puantes s'entassent les unes sur les autres, elles sont occupées par des commerçants asiatiques qui vendent de tout. On appelle ce coin le village chinois. Là se termine la rue de la République, après c'est la brousse épaisse. L'horizon est fermé par un rideau de végétation tropicale d'où émergent ci et là les cimes des cocotiers.

Le quartier indigène n'a rien de pittoresque. Les habitations toutes construites en bois n'ont rien d'égayant. Le marché grand comme un mouchoir de poche où chaque matin grouille la population variée de Saint-Laurent, s'élève au milieu d'une sorte de place dénudée tout près de la gendarmerie, et en face du commissariat de police. Une voie aussi large appelée rue Mélinon et parallèle à la rue de la République traverse ce quartier burlesque. A l'une des extrémités côté sud, l'église minuscule et mal bâtie en occupe le centre. A l'extrémité opposée, c'est le village des libérés².

2 Voir le plan p.12 (NDLR : Signalé à plusieurs reprises dans le manuscrit, ce plan ne figure pas dans le document original)

On se croirait sur la zone, à la porte de St Ouen ou de Clichy. Ce coin se compose de masures sordides en planches pourries rafistolées tant bien que mal avec des débris de vieilles touques à pétrole et de tôles rouillées. Sur les portes béantes, des individus à la mine patibulaire courent nus pieds et regardent passer d'un air hébété les promeneurs égarés dans ce quartier de miséreux. Ici, c'est un tailleur. Dans la pénombre du taudis un homme penché sur une machine à coudre toute rouillée pédale sans relâche. Là-bas, c'est un ferblantier, il travaille sur le pas de sa porte, il rafistole des vieux chaudrons et plus loin un individu tanne des peaux de bête. Il est nu jusqu'à la ceinture, la nudité de son torse bronzé laisse voir des tatouages compliqués et cocasses, il est coiffé d'un vieux képi d'infanterie de marine tout déformé, don de quelques soldats charitables sans doute. En attendant, il emboucane son voisin, un perruquier pour l'odeur infecte de ses peaux. Ci et là, pendent des enseignes diverses. Dans un bouge puant, des hommes saouls se disputent et tout à côté, devant la porte d'une cahute branlante, un homme accroupi dépose sur un cadre en bois des papillons qu'il épingle minutieusement. Il parle tout seul, ce qu'il dit est incohérent, c'est sans doute un déséquilibré. Des négresses sordides, vieilles ou jeunes arpentent ces ruelles sales et puantes qui par temps de pluie sont impraticables, ou pataugent dans des mares immondes remplies d'eau croupissante d'où s'exhalent des odeurs infectes et d'où s'échappent des crapauds siffleurs, tout autour desquelles s'ébattent des urubus en quête d'immondices.

La rue Maxime Du Camp traverse la commune d'est en ouest. Elle s'amorce au lieu-dit « les bambous » près du cimetière, elle passe devant l'église et coupe ainsi la rue Mélinon et la rue de la République à hauteur de la trésorerie. Cette voie mérite un éloge, c'est d'être soulagée par de beaux arbres exotiques. On y trouve la mairie, vaste local à étages pourvus de vérandas et entouré d'un jardin assez bien entretenu. Ci et là, de coquets pavillons se cachent dans le fouillis verdoyant des jardins. Plus bas c'est la « gamelle³ » et là-bas, sur un

3 Popote des surveillants célibataires.

vaste terrain aride se dressent les murs mornes et les bâtiments imposants du camp de la transportation. C'est là qu'est le bain, tout au bout de la rue le Maroni miroite sous l'ardent soleil. Une courbe et on retrouve la rue Malouët en face de la douane.

Derrière le chevet de l'église, une avenue assez large plantée de hauts cocotiers dont elle porte le nom d'ailleurs, avenue des cocotiers, égaie l'œil du promeneur. A droite, les logements de la mission catholique et des maisonnettes en bois enfouis sous la frondaison tropicale ressemblent presque à un Eden. Sur la gauche, une barrière vermoulue dans laquelle on a pratiqué un passage qui donne accès à un chemin de traverse bordé d'un côté d'une longue muraille à étage totalement en ruine et infecte qu'on appelle « l'internat⁴ ». Dans ce taudis, sorte de cage à lapins logent des familles de surveillants. Dans ces logements restreints qui se composent de deux pièces exiguës, l'une au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage, sans air et sans lumière sous ce climat équatorial. Dans ces antres obscurs s'ébattent des bambins au milieu des nuisances pestilentielles qui se dégagent de ces vieux matériaux que la « tentiaire » garde jalousement. C'est une véritable honte pour l'administration de loger ainsi ses agents dans d'ignobles bouges. Tout en face de ce lamentable bâtiment, au fond d'un cloaque entouré de palissades croulantes s'élève le magasin au matériel. Le rez-de-chaussée formant sous sol est encombré de toutes sortes d'objets hétéroclites rouillés et hors d'usage. Le premier étage est occupé par le logement des gardiens et le bureau du commis chargé de l'ameublement. Ce malheureux ne ressemble nullement à un fonctionnaire mais à un véritable marchand de bric à brac. Il se meut au milieu de toutes sortes de vieilleries, des tables branlantes et rafistolées, des pots de chambre fêlés et d'autres ustensiles de ménage qui ont perdu leurs noms tant ils sont déformés. Derrière ce marché aux puces, sur un vaste terrain herbeux, une rangée de cahutes trapues entourée de vérandas et à l'aspect minable abrite les bureaux des divers services de la « tentiaire ».

4 Ancien couvent des religieuses des missions, aujourd'hui à Cayenne.

L'artère la plus animée, c'est la rue Mélinon. C'est compréhensible étant la plus commerçante, elle est la plus mouvementée. Dès que le soleil est levé, le marché est déjà envahi par une foule matinale qui s'empresse autour des marchands arrivés bien avant l'aube.

Curieux ce marché. Sous une toiture en tôles ondulées soutenues par des piliers en brique, des libérés contraints à la résidence perpétuelle sont accroupis devant des maigres carrés de légumes rachitiques et de fruits exotiques. Quelques uns vendent du lait frais. Une sorte d'enclos est réservé à la vente du poisson. Des hommes sales tripotent avec leurs mains tatouées et crasseuses la chair visqueuse, point de papier, cela est inconnu au marché de Saint-Laurent. On vous dépose tout bonnement entre les mains le morceau choisi et débrouillez-vous. Un endroit spécial est aussi réservé à la boucherie. C'est par un guichet que se fait l'échange des Marqués contre des biftecks coriaces et anémiés. On coudoie toute sorte de monde : des européennes en toilette claire et légère qui accompagnent le garçon de famille qui porte le panier à provisions, des négresses aux teints divers, des martiniquaises l'occiput entouré d'un foulard de couleur criarde sous lequel s'écarquillent dans un masque de suie des grands yeux étonnés, où s'épate un nez trop large qui supplante une bouche aux lèvres épaisses entre lesquelles apparaissent des dents éblouissantes. Elles sont vêtues de peignoirs légers et amples mais sans élégance. Des mulâtresses fières et gommeuses aux allures nonchalantes, des guyanaises qui singent les européennes en s'habillant à la dernière mode et ressemblent à s'y méprendre aux poupées de bazars mal fagotées ; des indiens et des indiennes presque nus couverts d'amulettes bizarres, des hommes noirs et blancs fraternisent, quelques uns en loques affichent leur misère.

Sur les bas côtés du marché, des individus dépenaillés vendent de la friture, et des buvettes improvisées où l'on sert des breuvages inoffensifs offrent aux passants l'un des beignets ruisselant de graisse chaude et mal odorante, et l'autre du café, de l'eau chaude passée sur des vieux mars ou bien une sorte de tisane sans arôme. Sur la place, en plein vent d'autres

marchands sont étalés un peu partout. Ici, c'est un brocanteur, son étalage installé sur une vieille toile à même le sol est garni de toutes sortes d'objets et d'ustensiles hétéroclites : vieux réveils, chaînes de montres, cafetières rafistolées, marmites en cuivre ou en fer battu, vieux [fers](#) à repasser tout rouillés, moulins à café démantibulés et de la vaisselle ébréchée, tout cela cabossé et usagé. L'homme, un libéré vous fait l'article comme un camelot parisien vous vantant telle casserole plusieurs fois rétamée et ayant déjà servi à plusieurs générations comme étant de très bonne qualité. Là-bas, ce sont des annamites, ils vendent du poisson qu'ils débitent sur un billot de bois à grands coups de coupe-coupe à la grande joie des urubus qui se disputent les déchets qui jonchent le sol. Tout à côté, un marchand de calicot exhibe aux négresses éberluées des foulards de couleur et des mouchoirs gigantesques à carreaux. Tous ces personnages bariolés, se baissent, palpent les marchandises, achètent, payent, discutent ou se disputent sous l'œil bienveillant d'un agent de la police municipale en bleu de chauffe.

L'animation de la rue est aussi très gaie à cette heure matinale. On croise des portes-clefs en course un paquet sous les bras, des groupes d'indigènes et d'européennes car c'est là que ces dames papotent. On se raconte les événements imprévus, c'est en revenant du marché ou en y allant qu'on apprend beaucoup de choses. Des nègres passent portant les paniers chargés de fruits. Des libérés en quête de quelques menues corvées à faire, d'autres poussent devant eux des brouettes chargées de caisses pesantes. Des surveillants oisifs traînent leurs semelles. Des cyclistes et des charrettes branlantes traînées par des petits chevaux asiatiques déambulent sur la chaussée chaotique. Le commerce bat son plein. « Au bon accueil », vaste épicerie bien achalandée déborde de clients de toute variété. Autour d'une table crasseuse, assis à califourchon sur des bancs rustiques parmi le déballage des caisses et des paniers de marchandises, des libérés s'abreuvent de bière, avec les quelques sous, rétribution sans doute de quelques corvées. Devant un comptoir poisseux en zinc craquelé et mal propre, un surveillant-chef déguste un punch tout en promenant son regard d'alcoolique sur

l'assistance qui boit, achète, entre ou sort. Et dans une petite salle attenante, des surveillants attablés s'amuse gaiement à émoustiller une boniche du cru tout à fait avenante.

Un peu partout, de chaque côté de la chaussée des établissements chinois regorgent aussi de clients. Ces juifs d'Asie venus là, on ne sait trop comment, amassent des fortunes colossales rien qu'en vendant leur camelote à la population de Saint-Laurent.

Quelques fois, un roulement de tambour sur la voie publique interrompt les conversations. Les passants s'arrêtent. Le camelot du marché arrête son boniment. Au milieu de la place, un homme de couleur locale, une grosse caisse sur le ventre a imposé le silence à toute cette foule bruyante. Majestueusement, il déplie un morceau de papier et en débite d'une voix nasillarde toute la rédaction. Il s'agit de caniveaux mal propres, d'ordures déposées devant les portes après les heures « d'ébouage » et d'un tas d'autres choses.

Un seul roulement de tambour informe les auditeurs que le discours municipal est terminé et l'homme s'en va plus loin en trimballant sa grosse caisse, suivi par une nuée de gamins sales et turbulents.





www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Le bagne



Août 1929

Il est cinq heures du matin. Là-bas, vers l'est, une lueur toute rose émerge de l'horizon, graduellement elle chasse devant elle l'ombre de la nuit. La voûte céleste émaillée de milliers d'étoiles commence à pâlir et les

ténèbres vaincus se retirent comme à regret démasquant devant eux les choses qu'ils rendaient difformes et confuses.

Sur l'appontement, sous le hangar réservé à la douane, une petite lumière clignotante butte désespérément contre la brise matinale. Une silhouette qu'on devine être celle d'un homme qui fait les cents pas, c'est le surveillant de service. Sous l'appontement vermoulu entre les poutres et les pilotis pourris des poissons prennent leurs ébats, leurs sauts multiples troublent le clapotis tranquille des eaux noires. Tout au bord sur une poutre de saillie, un individu immobile et comme figé là, les épaules protégées par une couverture de cheval et tenant en main une longue perche de bambou, se livre aux délices de la pêche nocturne, c'est le porte-clef de service.

Entre le Warf et la berge, des canots et une petite chaloupe à vapeur, se dandinent au gré de la marée montante. C'est la flottille spéciale de la « Tertiaire » qui est amarrée là.

Le Maroni s'étale large comme un bras de mer et tout au fond de ce décor d'ombres une ligne noire où scintillent ci et là

quelques lumières timides. C'est la rive hollandaise, les lumières, c'est Albina. Au milieu du fleuve dans l'aube naissante, l'épave du cargo anglais apparaît gigantesque comme un mastodonte couché au travers de la rivière. Sur la berge, le square est encore plein de nuit. Sous les arbres sauvages voltigent frénétiquement des lucioles phosphorescentes qui ressemblent à des feux follets aériens et à d'énormes vampires hideux et sinistres que l'aurore grandissant ne tardera pas à pourchasser. Sur la terre humide, des hommes roulés dans des couvre-pieds loqueteux dorment là du sommeil du juste. Ces pauvres bougres, des libérés astreints au doublage, sans asile et sans pain, voués à la plus affreuse des misères humaines ont choisi ce coin comme dortoir. Sur le chemin, des pas feutrés d'hommes pieds nus, ce dans le léger brouillard malsain qui suinte de la terre encore endormie, une corvée défile silencieusement sous la garde d'un porte-clef. Dans la dernière file, un homme parle tout seul, ce qu'il dit est incohérent, il est sans doute mal réveillé. Ce sont les vidangeurs.

La nuit comme le jour dans les régions équatoriales apparaissent et disparaissent rapidement. En une demie heure tout ce qui est ténèbre devient clarté et la nature engourdie se réveille. La nuit emporte avec elle tous ses alliés nuisibles. Les vampires se cachent et les bêtes amies de l'ombre complice se terrent et guettent dans leurs repères la revanche de la nuit sur la lumière pour reparaître et perpétuer des forfaits qu'ils n'ont pu achever la veille.

L'aurore splendide est enfin à son apogée. Saint-Laurent renaît à la vie. Sur la berge, en bordure de l'avenue Malouët, des chèvres gambadent follement dans l'herbe humide, des poules picotent dans la terre mouillée, un coq juché sur un tas de bois pourri chante son gai cocorico. Là-bas, deux buffles nonchalants émergent du brouillard tout rose. Ils tirent cahin-caha une sorte de fourgon monté sur deux roues. Le conducteur, un condamné qu'accompagne un surveillant, suivent derrière tout en fumant, et en devisant gaiement entre eux comme deux copains. C'est la voiture aux vivres qui chaque matinée fait le trajet du camp de la transportation à la

cambuse. Sur l'appontement en ruines de la douane, un pêcheur matinal dispose ses lignes. Plus loin, une lingère rondouillette un paquet de linge sur la tête se dirige vers le fleuve.

La buée sous les effets du soleil levant se dissipe peu à peu laissant ci et là des traînées comme les morceaux d'un voile déchiré. Sur le ciel tout rose, les cimes des cocotiers aux stipes élancés se détachent sombres. Sur la route poussiéreuse, les surveillants casqués le revolver en bandoulière, se hâtent vers le camp, c'est l'heure de l'appel. Tout là-bas, la cloche du bain carillonne à toute volée. Elle annonce à tous les échos que la vie de misère va reprendre ses droits. Elle arrache bien des dormeurs au lourd sommeil de la brute qui fait oublier et interrompre des rêves peut-être délicieux. Pourtant le son de cette cloche n'a rien de lugubre, elle résonne gaie dans la claire matinée comme celle d'un couvent.

Le bain, le vrai bain, c'est Saint-Laurent-du-Maroni, c'est la cheville ouvrière de l'administration pénitentiaire. C'est de là que partent les ordres, c'est là qu'on instruit toutes les affaires criminelles et qu'on rend la justice. C'est là aussi où se trouvent réunis les différents services. Le personnel se compose : d'un directeur, d'un sous-directeur, des commandants de camps, des surveillants-chefs et des surveillants de première, deuxième et troisième classe⁵.

Saint-Laurent est érigée en commune, elle n'a pas de maire ni de conseil municipal élu par les habitants. Le maire est remplacé par le commandant du camp qui en fait fonction. A vrai dire, une telle chose ne devrait pas être tolérée et les habitants libres, les commerçants en particuliers seraient en droit de protester. On comprendra aisément qu'un commandant de camp, agent de la « tentiaire » qui elle-même représente la force d'inertie la plus complète, est incompétent dans les affaires communales. Son rôle est de suivre à la lettre les vieilles routines de cette administration vermoulue devant certains règlements remontant à Napoléon I.

5 Voir La hiérarchie de l'administration pénitentiaire au début du chapitre 6.

C'est pourquoi Saint-Laurent ne prospère en aucune façon. Le commerce n'est que local, dans les environs immédiats pas d'exploitation, nuls débouchés puisqu'il n'y a pas de route. Sur le Maroni, pas de quai où peuvent accoster convenablement les cargos. C'est un port qui pourrait être plus riche mais hélas ! La « tentiaire » est là, qui entrave tout, qui englobe tout. Si seulement on pouvait peu à peu changer tout ce système administratif qui n'est plus du siècle et remédier à toutes ces carences en abolissant une quantité de procédés tout à fait ridicules et nuisibles à la prospérité de la colonie. Mais malheureusement, on conserve aussi dans l'administration pénitentiaire tout un tas de vieilles badernes auxquels on ferait pas mal de fendre l'oreille et faire peu à peu disparaître de la scène guyanaise tous ces personnages, véritables parasites.

Le camp de Saint-Laurent comme nous venons de le voir est la portion centrale qui possède aux environs des succursales telles que : au nord Saint-Maurice et Saint-Louis situées l'une à côté de l'autre séparées seulement par une petite rivière vaseuse. On trouve à Saint-Maurice une briqueterie et une rhumerie, et à Saint-Louis la fameuse île de Péréti sur le Maroni. Ilot sinistre où pourrissent sans aucun remède des êtres humains, les lépreux. Un peu plus loin, le nouveau camp et enfin Saint-Jean le camp spécial de la relégation. Ce camp est assez conséquent, il est pourvu d'une ambulance. Au nord-est : le camp des malgaches, celui de Godebert et enfin le fameux camp Charvein mémorable pour ceux des forçats qui y ont fait un stage il y a quelques années. C'était à cette époque le camp des incorrigibles où les hommes étaient astreints à des travaux de bêtes de somme et traités comme telles par des brutes ignobles.

Ces derniers camps sont desservis par une voie Decauville reliée à celle de Saint-Laurent à Saint-Jean dont la bifurcation se trouve située derrière le marché au lieu dit « les bambous ».

Le camp de Saint-Laurent s'élève sur un vaste terrain rectangulaire d'environ deux cent cinquante mètres de profondeur sur une cinquantaine de mètres de largeur, entouré de murs élevés. Dans cette enceinte s'élèvent alors des

bâtiments divers. La façade située rue Maxime Du Camp est en retrait d'environ une trentaine de mètres de la chaussée. Le camp est limité à l'ouest par le Maroni, au nord par les dépendances de l'hôpital militaire et au nord-est par des terrains vagues où s'élèvent des constructions inachevées. Pourquoi ? Mystère !

Tout autour de ce vaste quadrilatère existe un chemin de ronde qui sert à un certain endroit de dépotoir, ce qui ennuie fort le surveillant du service de nuit. Beaucoup ne s'yaventurent pas, il n'est pas agréable dans la nuit noire de piétiner ou de trébucher contre des rebus de ferraille et de s'affaler sur les tessons de bouteilles qui parsèment le sol caillouteux ou bien d'aller prendre un bain dans le Maroni là-bas, derrière l'hôpital.

La façade est tout ce qu'il y a de plus banal. Un grand mur décrépi, au milieu une grande porte munie de battants en tôle peinte en noir, on ne l'ouvre que pour laisser sortir ou entrer les corvées. Sur le côté gauche, une poterne qui est constamment ouverte pour permettre l'entrée et la sortie pour les besoins du service, un porte-clefs en permanence en garde l'accès. Tout à fait sur la gauche, encastré dans la muraille d'enceinte se dresse un bâtiment assez vaste. Les fenêtres grillées en forme de demi cintre et le petit clocheton trapu qui surmonte la toiture en son milieu lui donnent l'allure de certaines fermes qu'on rencontre dans les plaines de la Beauce. Sur la droite, c'est le prolongement du mur jusqu'à l'angle du chemin de ronde qui borde le Maroni, le dépotoir aux vieilles touques.

Sur le fronton de l'entrée principale, on lit en grosses lettres cette inscription laconique : « Camp de la Transportation ». Dans ce vaste enclos, après avoir franchi la poterne, l'entrée est flanquée de deux corps de bâtiments à étages et entourés de vérandas. Celui de gauche est occupé au rez-de-chaussée auquel on accède en montant quelques marches, par la salle de service des surveillants, un salon de coiffure en occupe un des angles. Là, on fait le rapport et un condamné rase et coupe les cheveux de ces messieurs. Tout contre le mur, entre deux portes, une table crasseuse où des paperasses éparses

tiennent compagnie à un encrier boueux. Au mur pendent des lambeaux de cartons sur lesquels sont affichées des quantités de consignes rédigées à l'encre et effacées par le temps, une chaise branlante et dépaillée complète ce mobilier plus que sommaire, c'est le bureau du Capitaine d'armes⁶. Tout à côté, une autre pièce mitoyenne dans le prolongement de la première sert de logement aux portes-clefs⁷. Au premier étage sont installés le bureau du service intérieur et celui du chef de centre. Il est inutile de dire que les parois de ce vaste local sont garnies de casiers en bois rongés par des termites où des liasses de papiers jaunis dorment en paix sous un linceul de poussière. Des tables chargées de registres et de cahiers divers en occupent le centre.

Ce lieu n'est pas précisément ce qu'on pourrait appeler le temple du travail. A n'importe quelle heure du jour, on trouve inmanquablement un groupe de surveillants en train de palabrer tandis que tout à côté d'eux, à une des tables, un secrétaire, un transporté, fume béatement sa cigarette tout en conversant gaiement avec un copain qui lui, une fesse sur un coin de table, casse tranquillement la croûte.

Le bâtiment d'en face faisant vis-à-vis au premier, par conséquent à droite en entrant, est entièrement occupé par l'infirmerie du camp. Au rez-de-chaussée, c'est la salle des permanents, le logement de l'infirmerie et du comptable. Une table revêtue de zinc craquelée sert de billard. Un jour, j'y ai vu étendu un pauvre diable qui avait le dessus des pieds et des orteils rongés par les chiques⁸. 4 Il paraissait souffrir horriblement sous les coups de bistouri qui taillaient les chaires pourries et que manipulait un infirmier d'occasion.

Au premier étage, c'est la chambre des éclopés. Ils sont entassés les uns à côté des autres, allongés sur des hamacs dans cet espace restreint. Là gémissent dans la puanteur du lieu des êtres amaigris par les privations, le climat et les longs

6 Voir « Le surveillant » chapitre V.

7 Voir « Le Transporté » chapitre III.

8 Sorte de puce qui pénètre sous la plante des pieds et y occasionne si on ne les retire pas à temps des plaies suppurantes.

jours en cellule. A les voir, cene sont plus des hommes mais des spectres et malgré tout, on a quand même pitié de ces pauvres loques qui ont été parfois de grands criminels.

En de çà de ces deux constructions, une vaste cour plantée en son milieu et formant une sorte d'allée centrale. Des arbres touffus au tronc noueux couvrent de leur ombre bienfaisante une partie de cet espace dénudé où s'ébattent des bataillons d'urubus. Sur la droite, tout au fond, le mur d'enceinte. Un corps de bâtiments adossé au mur, surmonté d'une haute cheminée indique que c'est la cuisine du camp, et tout à côté faisant partie de la même construction, un local est réservé au service anthropométrique. Plus loin, une muraille transversale percée d'une grande porte grillée à doubles vantaux sépare le camp en deux fractions. Là est le quartier des cases où logent les condamnés en cours de peine. Tout de suite à main gauche en entrant, une sorte de guérite meublée d'une table boiteuse et d'une chaise dépaillée sert d'abri au surveillant de service. En bordure d'une chaussée caillouteuse mais ombragée par de beaux arbres exotiques s'alignent douze cases, six de chaque côté, séparées entre elles par un espace d'environ quatre mètres. La case se compose d'un baraquement rectangulaire d'environ quatre mètres cinquante de largeur sur une trentaine de mètres en longueur, elle a un étage. Au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur, un chemin de ronde circulaire permet à tout instant au surveillant de service de voir à travers des petites fenêtres grillées placées à intervalles réguliers tout ce qui se passe à l'intérieur. Les portes, à doubles vantaux sont en fer, armées de fortes serrures et d'une barre de sûreté qu'on rabat transversalement après fermeture, cette dernière est ensuite cadenassée. La couverture de la case est en tôles ondulées de façon à empêcher les évasions. Mais en revanche, elle n'atténue pas les ardeurs du soleil et les malheureux qui logent sous les verrous se trouvent enfermés dans une fournaise à en devenir fou. Ceux qui habitent le rez-de-chaussée peuvent se considérer comme des privilégiés en comparaison de leurs voisins à l'étage supérieur.

L'intérieur d'une case est ce qu'il y a de plus banal. De chaque côté dans le prolongement des parois latérales s'alignent des

hamacs serrés les uns à côté des autres. Les hamacs ne sont pas comme on pourrait le croire suspendus comme ceux dont se servent les matelots. Le hamac dans une case se compose d'une toile grossière, tendue et maintenue à chaque extrémité au moyen d'un rondin de bois dur passé dans un ourlet et reposant sur un châssis, tel est le lit du forçat. Certaine case possède des bas flancs, mais les condamnés préfèrent le hamac plus doux et plus confortable que les planches rigides du bas flanc. Ci et là, des planchettes clouées au mur sur lesquelles reposent des objets hétéroclites voisinent avec des hardes informes étendues sur des ficelles fixées d'une planche à l'autre. Parfois pend aussi à un clou une guitare ou un violon, instruments de quelques artistes dont la carrière se termine au bagnon. Tout au fond, les latrines répandent une odeur infecte et je plains l'occupant du hamac qui se trouve placé près de cet endroit malodorant.

Dans ces locaux aux dimensions réduites, logent environ soixante individus de toutes les races⁹. On comprendra aisément que dans ces chambrées cosmopolites se commettent des pugilats et des crimes affreux qui restent parfois impunis faute de preuves et qu'on pourrait fort bien éviter en sélectionnant tous ces individus parmi lesquels il y en a des bons et qu'on pourrait réinsérer facilement au lieu, mais la « Tertiaire » dirigée par des nullités de premier ordre considère tous ces hommes comme mauvais, dont elle a la garde et la responsabilité comme du bétail. Tous ces hommes doivent se gangrener les uns les autres et pourrir dans d'infectes geôles sans espoir aucun de sortir de ce cloaque immonde qu'est le bagnon.

Une autre muraille sépare entièrement du nord au sud le camp de la transportation séparant ainsi les divers services de l'emprisonnement auxquels on accède par une porte basse située à quelques vingt mètres derrière le bâtiment réservé à la salle de service des surveillants décrite plus haut.

En entrant dans cette sorte d'avant-cour qu'est le quartier des relégués, on trouve à gauche une partie de la construction

9 Soixante au rez-de-chaussée et autant au premier étage.

surmontée du clocheton trapu encastré dans le mur d'enceinte. Une vaste porte cochère ouvre un trou d'ombre dans la façade de ce bâtiment qui est en réalité un blockhaus. En franchissant le seuil, tout de suite à main gauche une porte grillée permet de jeter un coup d'œil à l'intérieur de ce vaste local. Dans la pénombre du lieu sur des bas fonds latéraux, des individus accroupis raccommoient des hardes. D'autres allongés fument béatement leur cigarette et parlent à voix basse comme des conspirateurs. A côté d'eux des camarades roulés dans leur couverture d'où seule émerge la tête maigre à la barbe hirsute et aux yeux hagards, grelottent de fièvre, ce sont des relégués en rupture de ban en attente de passer devant le Tribunal Maritime Spécial qui statuera sur leur sort. Tout au fond du porche, une cellule sombre et sans air donne asile au sonneur. Aux murs suintants du cachot, un œil de bœuf à sonnerie marque les heures. Sur un hamac soigneusement tendu, un homme, une espèce de fou à la barbe hirsute et portant lunettes est allongé là, il parle tout seul. Toutes les heures, il se lève comme un automate, saisit la longue corde qui pend le long du mur devant sa cellule et ébranle la cloche du bain. Le soir quand il a sonné le dernier coup, on l'enferme dans son antre jusqu'au lendemain matin tout comme la bête fauve d'un jardin zoologique.

Tout en face, accolé au mur de séparation du camp de la transportation, une rangée de cellules. Sous une sorte de véranda surélevée au dessus du sol d'environ soixante centimètres s'alignent serrées les unes contre les autres des portes massives munies d'énormes serrures, au-dessus des portes, des fenêtres grillées toutes minuscules laissent pénétrer un peu d'air et de lumière à l'intérieur de ces cachots humides où l'homme a pour s'étendre qu'une planche en bois dur et un espace restreint pour se mouvoir. La cour qui mesure environ quinze mètres de large sur une quarantaine de mètres en longueur est agrémentée d'un bassin en ciment et d'une pompe à main ce qui permet aux détenus de ce quartier de laver leurs hardes et de faire leurs ablutions. Au fond et à droite, vis-à-vis du blockhaus, un autre bâtiment transversal et à étage est occupé au rez-de-chaussée par le poste des surveillants, le magasin d'habillement et le prétoire. A l'étage

supérieur sous une véranda s'ouvrent les portes des différents services de la justice pénale. Un mur de séparation du blockhaus au poste des surveillants isole le quartier des relégués de celui des libérés. Près du bassin en ciment, une autre porte de communication donne accès dans la deuxième cour. Ici comme dans la précédente, en entrant au fond à gauche, la silhouette de la grande construction au clocheton, là également, le bâtiment est utilisé comme blockhaus. Sur la gauche, en allant vers le poste des surveillants, une autre rangée de cellules identiques à celles de la première cour chez les relégués. En face, le long du mur, un bassin. Tout à côté, sous un appentis adossé à la muraille devant l'ouverture de la porte de communication des deux quartiers, des hommes accroupis dans un monticule de copeaux égarrissent des bardeaux¹⁰. Assis sur un tas de bois, un porte-clefs confectionne dans une vieille marmite toute cabossée un ragoût peu appétissant, il est vrai que l'individu est arabe. Sous l'ustensile un feu pétillant dégage une fumée âcre qui empeste toute la cour. Là-bas, dans un coin, un jardinet rachitique égaie l'œil de sa maigre verdure où un jardinier bénévole essaye de redresser une petite papaye mourante en lui adjoignant un tuteur de bambou. Sous la véranda, devant les cellules ouvertes des hommes pâles et hâves se promènent nonchalants avec des allures lasses en traînant les pieds. Plus loin, un savetier dont la cellule qui lui est attribuée lui sert d'échoppe, raccommode des vieux souliers. Tout à côté dans la cellule voisine, un ferblantier rafistole des vieilles touques. Il soude, frappe sur la vieille ferraille ou bien découpe au moyen de ses cisailles des lamelles de fer qui serviront à confectionner des anses aux boîtes de singe vides qui encombreront sa cellule. Sous la véranda du poste le surveillant de service, assis bien à l'ombre est plongé dans la lecture d'un roman passionnant.

Après avoir franchi le poste, s'étend encore une longue cour jusqu'au mur d'enceinte côté nord où une poterne à doubles portes donne accès sur le chemin de ronde entre l'hôpital et le

10 Ils servent à recouvrir les toitures. Ce sont des lames de bois dur très minces, larges d'environ 15 centimètres et longues de 35 centimètres. Ils remplacent avantageusement les tuiles.

camp. C'est par là qu'on évacue chaque jour toutes les ordures nauséabondes et les tinettes qu'on jette dans le Maroni à l'angle du chemin.

Dans le milieu de ce vaste espace des arbres verdoyants tranchent sur la monotonie des innombrables cellules qui garnissent de toutes parts cette sorte d'esplanade où paradedent les urubus, seuls hôtes sinistres de ce lieu de désolation où à un certain endroit cinq pierres marquent l'emplacement de la guillotine, c'est le quartier des prévenus et des punis de cellule.

PLAN du camp de la transportation

Les derniers coups de cloche de l'appel vibrent encore dans l'ombre radieux que les corvées sont déjà rassemblées et alignées par pelotons de chaque côté de l'allée centrale de la vaste cour face aux cuisines. Devant chaque peloton, un surveillant, une liste à la main en fait l'appel.

Rien n'est plus curieux à voir que tous ces hommes rangés sur quatre files, tout comme au régiment, tous vêtus de la même façon de treillis en toile grossière rayée de lanières rouges, coiffés du chapeau en paille tressée et chaussés des gros sabots ou nus pieds. Tous ces hommes qu'on a là sous les yeux, est le lamentable troupeau du rebut de la société, toutes ces consciences sont chargées de crimes plus ou moins ignobles. Il y en a de très jeunes et aussi de très vieux le dos courbé et la poitrine creuse. Quelques uns ont encore le regard franc tandis que d'autres détournent la tête ou la gardent baissée sur leur poitrine quand on les interroge dans une attitude de découragement ou de remords. Toutes ces faces glabres et amoindries portent les stigmates du crime imprégnés sur leurs traits.

Dans le silence qui règne que troublent seuls les croassements des urubus et les ordres des surveillants, les forçats attendent immobiles le signal du départ. L'appel terminé, les chefs de peloton se rangent autour du capitaine d'armes qui indique alors à chacun la tâche qu'il a à faire exécuter, soit en ville ou bien aux environs du camp. Et puis des ordres brefs, et les corvées lentement défilent sous la grande porte dont on a

ouvert les deux énormes vantaux en tôles peints en noir.

Tout de suite à la sortie, un porte-clefs distribue des pelles et des pioches ou bien des serpes selon le genre de travail qu'on a donné à la corvée et elles s'en vont toutes dans le léger brouillard matinal chaud et humide vers les chantiers boueux ou caillouteux. En tête, le porte-clefs adjoint ou chef de corvée déambule nonchalamment entraînant à sa suite toute la cohorte de condamnés qui a chaque pas buttent de leurs gros sabots contre l'aspérité des pierres qui parsèment le chemin et derrière, en serre file le surveillant qui porte immanquablement un parapluie, invective les traîneurs.

A l'intérieur du camp, la vie a repris ses habitudes coutumières. Sous l'œil placide des surveillants, des condamnés, les éclopés procèdent à la toilette des cours. Des hommes armés de balais nettoient les caniveaux vaseux pendant que d'autres triment des brouettes d'ordure, ou bien des baquets pleins d'eau puisée à la pompe voisine pour les besoins des cuisines. En tout sens circulent des individus porteurs d'une pelle, d'une pioche ou d'un balai. Tout près de la pompe qu'actionnent deux arabes, un condamné rafistole un vieux tuyau en zinc avec du fil de fer. Il a une jambe de moins, son pilon s'enfonce profondément dans la boue. Mais il ne s'en fait pas, il fredonne « la Madelon » tout en tortillant son fil de fer récalcitrant. Tout à côté, deux autres copains assis sur la tinette qu'ils transportent, font la pause tout en cassant gaiement la croûte avec un morceau de pain à la mie grisâtre et un morceau de viande coriace, barboté sans doute à la cuisine en passant. Tout autour d'eux une nuée d'urubus attendent avec impatience le moment où l'un des hommes jettera son morceau de viande trop dur pour se le disputer.

Le quartier des cases a aussi son animation. Pendant qu'un surveillant fait les cents pas sous l'ombrage des beaux arbres exotiques, les gardiens de case procèdent eux aussi au nettoyage de leur chambrée. Les uns au rez-de-chaussée et les autres au premier étage, alors s'échangent entre eux toutes sortes de lazzis. Appuyé nonchalamment sur le manche du balai, l'homme au rez-de-chaussée envoie des propos

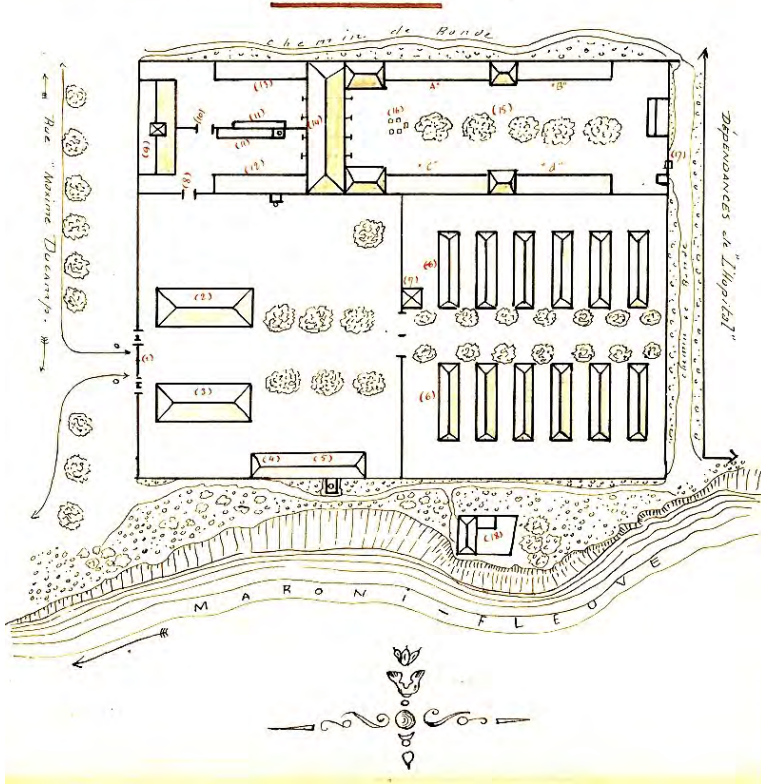
Plan

23

- (1) - "Porte d'entrée"
- (2) - "Salle de service"
- (3) - "refectoire"
- (4) - "Cuisine"
- (5) - "Cuisinière"
- (6) - "Cassa"
- (7) - "porte de service à l'annexe"
- (8) - "porte d'accès aux jardins"
- (9) - "Blanchisserie"

}	A' cellules 1 ^{re} quinzaine	
	B' - d' - 2 d ^{1/2}	
	C' - d' - 3 d ^{1/2}	
	d' - d' - 4 d ^{1/2}	

- (10) - "Porte de communication"
- (11) - "Passage"
- (12) - "Cour et cellules "Religieuses"
- (13) - "Cour et cellules "L'écrite"
- (14) - "Porte "Séjour" services de justice"
- (15) - "Cour de l'empire monument"
- (16) - "emplacement de la "quinte" terre"
- (17) - "Potence"
- (18) - "habitation de surveillance"



égrillards au copain du premier qui accoudé au garde-fou répond tout en chiquant et en envoyant par-dessus la rambarde des jets de salive noirâtre. A l'intérieur des cases, des éclopés ou des fumistes, accroupis sur les hamacs, jouent tranquillement à la « Marseillaise ¹¹» tandis que plus loin, dans une autre case, allongés sur un hamac, d'autres grelottent de fièvre pendant que tout à côté, un infirmier assisté d'un aide porteur d'une boîte crasseuse où voisinent différentes fioles de médicaments et de teinture d'iode, extirpe des chiques tenaces de la plante des pieds d'un individu au teint hâlé et à l'allure bonasse qui se laisse faire en grimaçant. Ses pieds ne sont plus qu'une plaie. Aussi implore t-il son entrée à l'infirmierie. Tout en trifouillant dans les chaires vives, l'infirmier déclare de sa propre autorité que le patient pourra retourner à la corvée le lendemain matin. Cette déclaration imbue émanant d'un infirmier tout à fait bénévole révolte les copains de l'homme à l'allure bonasse. Ils vocifèrent des injures ignobles à l'adresse du charcutier qui sans sourciller ne cesse pas de taquiner les plaies saignantes. Des injures, ils en viennent aux mains et le malheureux infirmier, qui n'est en définitive qu'un vulgaire transporté comme tous les autres, se voit traiter de toutes les bassesses imaginables sous la menace des poings tendus et puis a lieu le pugilat. Un poing nerveux heurte violemment le visage de l'infirmier qui s'écroule, l'aide est bousculé au grand effroi des fioles de médicaments qui s'entrechoquent dans la boîte crasseuse. Le bruit de la dispute attire alors le surveillant de service qui met bon ordre en envoyant l'homme à l'infirmierie et en congédiant l'infirmier qui s'éloigne le nez saignant en proférant des injures.

Le quartier des prévenus et des punis de cellule est soumis à un tout autre régime. D'ailleurs les condamnés ne sortent de leur cachot qu'une demie heure dans la soirée. Ils ne sont pas astreints aux corvées et doivent sous aucun prétexte être en contact avec les autres transportés. De ce fait, les corvées de nettoyage s'effectuent avant l'ouverture des cellules ainsi que la corvée d'eau.

Un certain nombre suffisant de surveillants est affecté

11 Jeu de cartes.

exclusivement à ce service spécial ayant à la tête un surveillant-chef chargé également de l'interrogatoire sommaire des entrants et de la discipline sévère qui règne en ce lieu qu'on pourrait appeler un enfer. Quand on songera que les hommes qui habitent toutes ces cellules minuscules, presque sans air et sans luminosité où l'espace restreint ne permet à l'occupant que de faire un pas en avant et un pas en arrière, n'ayant pour s'étendre qu'une planche en bois dur et une heure pour vingt-quatre heures pour se dégourdir les jambes et marcher pour de vrai, on avouera que ce n'est pas là une sinécure. Pourtant, certains s'y plaisent et n'en sortent jamais. Je les considère comme des neurasthéniques. Un de ces habitués m'a affirmé qu'on s'y faisait très bien et que la solitude avait du bon. Soit pour l'esprit peut-être, car on doit certainement avoir le temps nécessaire pour réfléchir. Je n'en disconviens pas ! Mais je n'en dirai pas autant pour les fonctions corporelles qui elles réclament un tout autre exercice. Aussi beaucoup de ces volontaires de la cellule sont perclus de rhumatismes car il va sans dire que ces locaux où ne pénètre jamais un rayon de soleil sont imprégnés d'une certaine humidité malsaine qui n'est pas faite non plus pour la bonne santé des poumons. Beaucoup y contractent des maladies de poitrine inguérissables. Il est vrai qu'ils sont tous là pour mourir, que ce soit d'une façon ou d'une autre dans un cachot humide ou bien sous l'ardent soleil dans quelques camps.

Dès que les hommes de corvée ont terminé leur travail, des portes-clefs circulent sous les étroites vérandas et verrouillent les serrures de ces innombrables portes qui ressemblent à autant de placards qui garnissent en longues files le pourtour de la vaste cour. Les portes sont seulement laissées entr'ouvertes. Ce n'est qu'à un signal donné par un surveillant que toutes s'ouvrent ensemble en claquant contre les murs où elles rebondissent. Sort alors de toutes les cages béantes tout un monde hétéroclite. Les uns sont tout nus d'autres vêtus seulement d'une moitié de couverture en lambeaux jetée sur les épaules. Ils sortent tous tenant dans chaque main une touque en fer blanc de forme cylindrique, l'une est leur tinette qu'ils vont vider dans un baquet tour à tour et l'autre, c'est

leur provision d'eau potable qu'ils vont puiser dans un autre baquet disposé sous la véranda de leur quartier. Et puis, c'est le nettoyage des cellules qu'ils balayent avec leurs mains. Tout cela doit se passer en silence. A la moindre parole avérée au voisin, c'est la remise en cellule immédiate. Alors adieu la courte promenade. Et puis c'est l'interminable défilé de tous ces hommes nus ou à moitié qui à la file indienne déambulent les bras croisés sur la poitrine en formant une immense ellipse tout autour de la cour sous la garde des surveillants impassibles. De temps à autre, un homme se baisse et ramasse un mégot qu'il garde dans le creux de sa main. Ce dernier ira rejoindre une quantité d'autres amassés un à un dans un coin de sa cellule et ma fois l'homme pourra de temps en temps s'offrir une cigarette. D'autres surveillants profitent de ce laps de temps pour inspecter l'intérieur des cellules et vérifier au moyen d'un marteau emmanché au bout d'un manche à balai tous les barreaux des petites fenêtres situées au-dessus des portes de chaque cellule. Combien cette demie heure doit paraître douce à ces hommes qui vivent dans leur tanière comme des bêtes malfaisantes. On en voit qui respirent à plein poumon, on dirait qu'ils voudraient emmagasiner dans leur poitrine des cubes entiers de cet air qui sent la liberté. D'autres gesticulent des bras et des jambes pour chasser l'ankylose de leurs membres affaiblis. Combien doivent paraître affreux ces longs jours privés d'exercice corporel, de conversation et de cette liberté de respirer à son aise un air sain. L'homme est obligé d'être enfermé en lui même et quand il sort de là complètement abruti, il doit en avoir guère souvenance.

A un signal, la demie heure écoulée, minute pour minute, tous ces réprouvés se sauvent dans leur cellule et d'eux-mêmes tirent la porte sur eux comme honteux d'exhiber leur déplorable misère à la nature qui sourit même au plus misérable.

Pour le cellulaire, l'heure de la promenade et celle de la soupe est le seul instant où il vit. C'est avec patience qu'il attend pendant des heures entières le moment où il va enfin pouvoir marcher, où il va manger. Ainsi bien avant l'heure de la

distribution des aliments, les gamelles sont disposées sur le seuil des cachots derrière les portes closes. Deux portes-clefs accompagnés d'un surveillant, l'un porteur d'une vieille touque à pétrole pleine d'eau chaude, car on ne peut appeler cela du bouillon et l'autre d'un plateau en zinc sur lequel des rations de buffle bouilli voisinent côte à côte en dégageant une odeur fétide. Ce dernier ouvre les portes au fur et à mesure, alors on fait la distribution. Dans la gamelle placée sur le seuil, le porte-clef a vite fait d'y verser une louche d'eau chaude où nagent des morceaux de graisse et l'autre d'y déposer un morceau de viande bouillie. Et puis, c'est le tour d'un autre porte-clef qu'accompagne aussi un surveillant, celui là distribue les rations de pain. Une demie boule d'un pain gris et mal cuit est aussi distribuée à chaque détenu. Les portes sont ensuite soigneusement verrouillées et tout retombe dans ce silence lugubre. Et le soir, avant la promenade réglementaire, l'homme ne percevra pour tout aliment qu'une louche d'eau chaude où nagent quelques haricots.

On peut se faire une idée bien nette qu'avec un pareil régime sous un climat équatorial et aussi malsain que celui de la Guyane les condamnés ne sont pas appelés à y faire des vieux os.

Les quartiers des relégués et des libérés sont soumis à une discipline beaucoup moins dure.

Le relégué est astreint à la résidence perpétuelle à Saint-Jean-du-Maroni. Les règlements lui interdisent de dépasser les limites de ce camp. Il arrive donc parfois, pour changer d'air certains relégués qui aiment ainsi la bonne aventure, s'échappent du camp pour venir flâner à Saint-Laurent qui les attire. Quelques uns viennent aussi clandestinement vendre leur camelote. Il est évident comme dit le proverbe : « Que tant que va la cruche à l'eau qu'elle finit par casser ». C'est ce qui arrive aux relégués épris de voyages clandestins entre Saint-Jean et Saint-Laurent. L'homme dont on a le signalement est arrêté et enfermé au camp. La première fois, il passe devant la commission qui se réunit toutes les fins de mois à seule fin de juger les petits délits. Il encaisse alors deux ou trois mois de cellule. Si c'est

un habitué de ce genre d'infraction, et il y en a ! Il passera devant le Tribunal Maritime Spécial qui leur allouera un certain nombre de jours de cellules suffisants pour lui permettre de réfléchir tout à son aise sur les conséquences des voyages trop fréquents entre Saint-Jean et Saint-Laurent.

Il n'en est pas de même pour le libéré. Le relégué à Saint-Jean est nourri et logé tandis que le libéré lui, ne l'est pas.

Sa peine terminée, le condamné, s'il a eu dix ans de travaux forcés par exemple, se voit dans l'obligation de doubler cette peine. C'est ce que l'on appelle le doublage. En définitive, c'est ridicule puisque l'homme a payé sa dette. Du jour où le condamné est libéré, cessent en même temps ses allocations de nourriture et de couchage, il est pour ainsi dire jeté à la porte du bagne.

Alors pour le misérable, commence une toute autre vie que celle des camps où tout au moins il avait à manger et un toit pour s'abriter. La Guyane qui est une colonie sans industrie et sans culture n'offre à ces malheureux victimes du doublage qu'une perspective de misère la plus noire. Il arrive donc fréquemment que l'homme vole n'importe où et n'importe quoi pour réintégrer le bagne. Peu lui importe les jours de prison dont le gratifie le tribunal spécial, pour lui, l'essentiel est d'avoir du pain sur la planche et un gîte, que ce soit une cellule ou un blockhaus. Si la peine infligée par le tribunal est légère, remis en liberté, il recommencera le même manège pour revenir au bagne.

Combien en ai-je vu qui en partant pleuraient presque : « Ah ! Chef, c'est la vraie misère maintenant pour moi. Mais je reviendrai, soyez en sûr ! ». Ils ont tous cette idée de revenir, tout là-bas, l'aspect de la liberté les épouvante.

Je disais plus haut que le quartier des relégués et des libérés était soumis à un régime moins sévère. En effet, pendant leur prévention ou leur peine, les relégués et les libérés logent en communauté dans un blockhaus où ils ne sont enfermés que le soir venu et pendant les heures de sieste. En général, beaucoup sont volontaires pour faire les corvées. Celui qui a un métier comme le cordonnier et le ferblantier de tout à

l'heure qui travaillait dans leur cellule. Le premier rafistole les souliers des surveillants moyennant une légère rétribution et l'autre soude des anses aux vieilles boîtes de singe pour le compte de l'administration qui lui alloue un quart de vin deux fois la semaine. Ce séjour pour eux est un lieu de délice, malheureusement lieu éphémère car tôt ou tard la bonne « tentiaire » les rejettera de son sein sans plus s'occuper d'eux.



www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

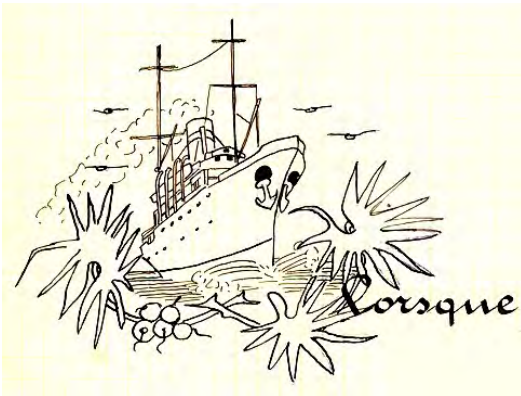
Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Le transporté



Lorsque le lecteur lit dans son quotidien l'épilogue d'une grande affaire d'assises, il ne s'étonne pas de voir le ou les coupables frappés de la peine des travaux forcés à temps ou à perpétuité. La masse ignore totalement en quoi consiste réellement cette peine. Interrogez un brave citoyen, il vous dira : « Les forçats sont envoyés à Cayenne en Guyane ». Et si voulant se documenter, il feuillette le dictionnaire, il trouvera cette brève notice : « Guyane, pays malsain et humide, colonie pénitentiaire ».

Prenons donc le criminel dès sa condamnation. Dès que la cour de cassation a rejeté le pourvoi formé contre l'arrêt de la cour d'assises, le condamné est transférable et bientôt le wagon cellulaire l'emporte vers le dépôt de l'île de Ré.

Le départ des forçats à l'île de Ré est aménagé dans les vieux bâtiments de l'ancienne citadelle. Le régime de cette maison de force est conforme à celui de n'importe quelle maison centrale. Les détenus sont astreints au travail dans des ateliers.

Quinze jours avant l'arrivée du « La Martinière » les travaux cessent pour les hommes qui vont partir. Les rations sont augmentées et les dépenses à la cantine sont illimitées, un quart de vin leur est distribué chaque jour. C'est en somme un

régime reconfortant en prévision de la longue et pénible traversée qu'ils ont à faire.

Le jour du départ, les condamnés sont rassemblés dans la cour du départ et perçoivent individuellement un sac en toile plombé contenant leur triste garde robe et leur literie tout à la fois, ce qu'il y a de plus sommaire : un complet de drap, un bonnet, un treillis de toile bise, une paire de galoches et une couverture. Et puis, c'est l'interminable et lugubre défilé de tous ces misérables qui déambulent la tête basse jusqu'au lieu d'embarquement que les journaux ont bien souvent publié au départ de certains criminels notoires.

Sur le transport, les condamnés sont séparés dans des bagnes, immenses cales garnies de barreaux tout comme les cages de nos ménageries foraines, ne laissant au centre qu'un long couloir où circulent les surveillants de service. C'est dans ces cages, serrés les uns contre les autres que les condamnés font la traversée de France en Guyane. Qu'on s'imagine l'intérieur de ces bagnes par mauvais temps. Tous ces hommes incommodés par la chaleur et les mauvaises odeurs qui règnent dans ces lieux sans air, ont pour la plus grande part tous le mal de mer et vomissent n'importe où ajoutant à l'atmosphère déjà empestée un relent à ne pouvoir y tenir. Chaque jour quand le temps le permet, et à des heures fixées, les condamnés ont droit à une demie heure de promenade sur le ponton du bâtiment, si on peut appeler cela une promenade. Elle consiste à faire aligner les hommes tout le long des bastingages, face à la mer. Chaque individu est tenu de garder l'immobilité la plus complète avec défense expresse de converser avec le voisin. A la moindre infraction, c'est le retour dans la cale nauséabonde. Aussi on ne trouve jamais un amateur qui aurait la fantaisie saugrenue de commettre une désobéissance contre le règlement. Tous sont heureux de respirer un peu d'air de la brise du large.

Il arrive bien souvent que le « La Martinière » s'en va compléter sa triste cargaison en Algérie, ce qui allonge la durée de la traversée, à la grande désolation des condamnés qui ont hâte d'être à destination.

www.lesmoyensdubord.org

Quant aux révoltes à bord, elles sont impossibles. Aux heures des promenades, les hommes ne sortent des bagnes que par petits paquets et les agents de l'administration pénitentiaire possèdent des moyens de répression qui à la rigueur ne resteraient pas sans effets pour les récalcitrants, tels que les fers et certains réduits situés au-dessus des chaudières où la mauvaise tête n'a pour s'étendre que la tôle brûlante, il est certain qu'au bout de vingt quatre heures de séjour dans ces étuves, l'homme le plus obstiné est obligé de se soumettre.

Et puis enfin, c'est le Maroni. Après de nombreuses courbes sinueuses sur le grand fleuve aux eaux couleurs de boue, le navire accoste lentement à l'appontement vermoulu de Saint-Laurent.

Après les formalités d'usage commence le débarquement du lamentable troupeau. Sur l'étroite échelle qui relie le « La Martinière » au Warf, les condamnés en file indienne, l'allure lasse et déjà déprimés par la longue traversée descendent gauchement les étroites marches de bois en titubant comme des hommes ivres. Sur l'appontement, des surveillants les comptent au fur et à mesure comme du bétail. Ils sont ensuite alignés par file de quatre et cette fois on fait l'appel nominatif. Et puis, toute la colonne s'ébranle dans la direction du camp et pour la première fois tous ces misérables foulent de leurs pieds la terre inhospitalière de la Guyane. La terre au châtiment où tant de leurs prédécesseurs ont souffert, expié et trouvé la mort dans ce pays qui ne passionne jamais ceux qui y viennent en exil.

Enfin le camp. La colonne disparaît comme aspirée entre les deux vantaux ouverts en tôle peints en noir du triste porche qui se referme tout aussitôt que la dernière file en a franchi le seuil comme la gueule d'un monstre hideux.

Des cases vides sont réservées aux arrivants qui y restent enfermés pendant une quinzaine de jours de façon à permettre aux différents bureaux, l'un de les immatriculer, l'autre de former les dossiers pénaux et médicaux. Puis, c'est au tour du service anthropométrique à les voir défiler dans son local où l'on prend sur des fiches spéciales leurs empreintes digitales.

Ils sont ensuite répartis dans les différents camps des environs et aux îles du Salut. Ceux dont la profession est établie et constitue une spécialité sont réservés pour les différents services : boulangerie, abattoir, travaux, magasins, etc.

Les camps tous établis dans les endroits défrichés, entourés de forêts vierges ou de savanes bourbeuses et immondes n'offrent aux condamnés aucun moyen possible d'évasion. Où iraient-ils ? Dans la brousse épaisse ou bien dans les savanes vaseuses ? La plupart des travaux dans les camps consistent à abattre des arbres pour en faire du bois à brûler. On ne peut s'imaginer ce qu'on consomme de bois à la « tentiaire ».

Le camp est une agglomération de cases en torchis recouvertes en feuilles de bananier. Elles sont alignées en bordure d'un chemin central à un certain endroit s'élève le pavillon des surveillants et la cuisine des transportés. Chaque camp a sa petite administration hiérarchique : un surveillant-chef, trois ou quatre autres surveillants de grade inférieur, inmanquablement un comptable et un infirmier pris dans l'élément pénal qui complète le personnel. Si le camp est important, il est dirigé par un commandant qui en somme fait fonction de directeur auquel il est adjoint un médecin suppléé de son personnel médical pris également dans l'élément pénal tout comme à Saint-Jean-du-Maroni et aux îles du Salut. Dans les camps, les condamnés sont astreints à des travaux de damnés.

Bien avant l'aube, les forçats sont rassemblés devant les cases et on fait l'appel pendant qu'un porte-clef distribue une cognée à chaque individu et puis, c'est le départ dans la nuit pâlisante vers la forêt proche. Alors les hommes disparaissent dans le chaos des lianes entrelacées sous les frondaisons humides et épaisses d'où émane une sorte de brouillard chaud et malsain. Ils piétinent nus pieds dans l'humus qui donne les fièvres. A coups de hache, ils se frayent un passage à travers cette végétation sauvage et monstrueuse.

Les condamnés, le torse nu où ruisselle la sueur s'arrêtent parfois découragés comme vaincus par cette forêt obstinée à ne pas vouloir se laisser pénétrer comme pour les avertir que

c'est la mort qu'ils viennent chercher dans ces sous-bois vénéneux aux miasmes dangereux et mortels. Mais l'homme est un bagnard, il lui faut un arbre à abattre pour faire son stère de bois qui est sa tâche quotidienne. Et alors, de plus bel avec rage, il tranche de son outil tous les tentacules de ces pieuvres végétales qui essaient de l'emprisonner et de l'étouffer pour lui faire expier d'un coup les crimes dont il s'est rendu coupable devant la société humaine.

Si l'homme est vigoureux, notamment les arabes, il a vite fait de se débrouiller et de faire son stère. Mais combien d'autres y laissent chaque jour un peu de leur existence à ce labeur de forcené sous un pareil climat, les malingres à qui la cognée trop lourde échappe des mains fébriles après avoir rebondi sur le bois dur de l'arbre exotique. J'ai vu de ces malheureux rentrés au camp très tard dans la soirée et n'ayant pu achever leur tâche, le treillis en loque, le torse couvert de plaies saignantes, les pieds meurtris par les rejets épineux des ronces exotiques, las et fourbus à un tel point de s'affaler sur les hamacs et y rester étendus comme des cadavres, les yeux hagards sans vie, les traits creusés et empreints de désespoir. Qu'on s'imagine le nouveau venu au bagne auquel échoue une telle tâche dans un camp. Beaucoup ne peuvent y résister. Alors ils s'évadent, là-bas vers Saint-Laurent où on les arrête et les emprisonne. Combien doivent leur sembler douces les longues journées de cellule en comparaison de la vie de camp où chaque jour les hommes sont astreints sans trêve ni repos au même supplice, aux mêmes souffrances que rien ne vient calmer.

Les arbres abattus sont débités sur place. Bien souvent les hommes s'associent à deux ou trois, alors ils abattent un arbre plus gros. Certains ont le coup d'œil et savent approximativement d'après la grosseur du tronc que ce dernier une fois débité donnera ses deux stères de bois, la tâche est alors simplifiée et la journée est alors employée à l'abattage et le lendemain, ils procèdent au débitage. Ils connaissent aussi les écorces au bois tendre facile à fendre avec la cognée. Chaque homme a son chantier particulier. Deux pieux fichés en terre indiquent les dimensions du stère

en longueur et en hauteur, et les bûches coupées de la longueur de un mètre en garnissent toute la largeur. Chaque semaine les surveillants passent sur le chantier pour compter les stères de bois qui s'alignent les uns à côtés des autres. S'il y a sept tas de bûches, l'homme a fait sa tâche journalière et ma fois si le nombre de stères n'est pas au complet, l'homme se voit puni de cellule ou bien privé des gratifications allouées. Quelques uns essaient parfois de tricher en empilant les bûches entre les pieux d'une telle façon que les stères paraissent complets. Mais les surveillants qui sont au courant de la combinaison ordonnent à l'homme malgré ses dénégations de démolir les piles de bois et de reconfecionner les stères en rangeant les bûches convenablement et il arrive toujours qu'il manque un stère alors l'homme est doublement puni et repéré, si la chose se renouvelle par trop fréquente, il passera devant la commission disciplinaire avec le motif « Mauvaise volonté au travail » et il récoltera un grand nombre de jours de cellule.

Certains camps possèdent aussi une briqueterie. Les transportés employés là ont un travail bien moins pénible que leurs congénères, les bûcherons. Ils piétinent la glaise avec leurs pieds et confectonnent des briques dans des moules en bois et aussi des fours pour la cuisson de ces derniers qu'ils chauffent avec les branchages inaptes à faire des bûches que leur apportent les corvées.

D'autres enfin sont employés au continuel débroussaillage tout autour du camp. L'échine pliée, serpe en main, ils restent ainsi exposés des heures entières sous le formidable soleil. Autour d'eux, la savane se dépeuple peu à peu des grandes herbes folles et des arbustes aquatiques qui poussent innombrables dans la vase dont les racines noueuses s'accrochent tenaces dans ce sol fangeux où grouillent des serpents et des crapauds ignobles.

Les hommes sortent de là le dos et les reins brûlés par le soleil, les jambes et les pieds enduits d'une boue gluante et tenace qui chaque jour absorbe un peu de leur santé, car ses borbiers tout comme la forêt, renferment des miasmes qui donnent les fièvres et la mort.

Une fois par semaine, les camps reçoivent la visite d'un médecin. Ce jour-là, le local qui sert de salle de visite regorge de malades.

Dans la case badigeonnée à la chaux, meublée de deux tables, l'une chargée de fioles de médicaments divers, de bocaux de pommade, de bandes à pansement et de tout un attirail d'instruments de petite chirurgie, et l'autre qui sert de bureau est recouverte d'un couvre pieds crasseux sur lequel figurent un vieux sous-main, un encrier et une plume ébréchée voisinent avec le cahier de visite, non moins crasseux que le couvre-pieds. Les pages couvertes de taches d'encre et autres sont garnies d'une écriture illisible qui représente des noms et des matricules, une chaise complète ce mobilier sommaire.

Dans le fond du local les malades tout nus attendent l'arrivée du toubib. Les uns accroupis sur leurs talons gémissent, d'autres accolés aux montants de la baraque grelottent de fièvre. Tous sont bien malades, rien qu'à les voir on ressent un peu de pitié pour ces hommes qui souffrent. On a là, sous les yeux, les victimes de la brousse guyanaise qui, comme le vampire hideux pompe le sang de l'homme endormi et lui prend la vie mais tout au moins sans le fait souffrir, elle aussi, elle pompe la santé de tous ces êtres mais lentement sous toutes sortes de formes plus ou moins atroces. Elle s'insinue dans tous ces corps comme le poison. Ah ! le châtiment est bien choisi. Quelle est la chose la plus horrible que de se voir mourir un peu tous les jours dans les bras de cette gueuse sans pitié qu'est la brousse.

Le surveillant-chef et ses sous-ordres qui parquent à cette mise en scène de la misère, ne cessent pas de railler cette poignée de misérables tout pantelants.

« Attention ! P... tu es là parce que tu n'as pas abattu tes stères, fainéant ! Si jamais tu es reconnu malade, je perds mon nom ? ». Et l'autre implore :

- Je vous assure chef, que je suis malade ». L'homme tremble, sa maigre échine frissonne de fièvre, ses yeux sont hagards et il n'a même plus la force de parler. Ses lèvres pâles et son visage couleur de cire indiquent nettement que l'homme est

sérieusement anémié.

Tout à côté un pauvre bougre maigre à effrayer, ses os saillants pointent de partout, ses côtes dessinent des arabesques macabres sur lesquelles se moule la peau tannée par les brûlures incessantes de l'ardent soleil. Il flageole sur ses jambes étriquées, son corps est affreusement labouré de plaies suppurantes. A certains endroits, des boursouflures sous lesquelles des vers « macaques » rongent les chairs, achèvent de donner à ce corps décharné l'aspect d'une pourriture. Son visage est exsangue, les joues creuses et ses dents s'entrechoquent avec un bruit de castagnettes. Devant lui, un autre accroupi gémit doucement. Il a le pied droit bandé dans un pansement sale qu'il a commencé à dérouler. La bande immonde est souillée de pus jaunâtre. Il a le pied pourri par les chiques et semble souffrir atrocement.

Tout à coup, un homme s'effondre dans le tas de ces miséreux. Il n'a plus la force de se tenir debout, il est là par terre râlant, il se contorsionne, c'est une crise de bilieuse. Il vomit sur sa poitrine des glaires verdâtres, ses yeux roulent hagards et convulsés dans leurs orbites. On dirait qu'il va mourir là. Alors le surveillant-chef, un corse, s'exclame : « Regardez donc ! V... qui nous la fait au chiqué » ! Et un des surveillants ajoute : Il ne crèvera pas cette charogne là ! ». L'infirmier qui roule des bandes, assis une fesse sur un coin de la table aux médicaments regarde d'un oeil indifférent l'homme affalé sur le sol.

Dans le lointain, tout là-bas, au tournant de la voie Decauville qui va se perdre dans la brousse, éclatent des coups de feu. C'est le toubib. Confortablement assis sur la banquette d'un lorry en bras de chemise, casqué, un fusil en main, il s'adonne aux plaisirs de la chasse. Derrière lui, deux hommes, deux arabes, montés sur les rebords de la petite plate-forme poussent le léger véhicule au moyen de deux grandes perches qu'il manipulent avec dextérité en les plantant tour à tour dans le sol rocailleux ce qui donne une propulsion régulière au lorry qui roule en tanguant d'une façon vertigineuse sur les rails qui gémissent. A quelques mètres de l'infirmerie, les deux hommes sautent de la plate-forme sur le sol pour arrêter le

véhicule emballé. Le toubib saute à son tour, il s'éponge car il a chaud. Des poignées de main s'échangent, et puis on parle chasse inmanquablement, on monte se rafraîchir chez le chef et enfin on songe à la visite. Le toubib est vite renseigné avant d'avoir vu les hommes malades. Evidemment, il n'y a pas de malades au camp, et ceux qui attendent là, en bas ce sont des simulateurs, toujours les mêmes.

Assis devant la table au couvre-pieds crasseux le toubib consulte le cahier de visite qu'il épiluche minutieusement. A côté de lui l'infirmier obséquieux tourne les pages au fur et à mesure ou montre du doigt certaines annotations soulignées que le toubib parcourt en hochant la tête. Il appelle un nom. C'est P... l'homme aux stères, le fainéant selon l'épithète saugrenue du surveillant de tout à l'heure. L'homme s'approche titubant, il tremble davantage sa voix entrecoupée de hoquets. Le toubib qui lui tourne le dos ne le voit même pas : « C'est bon, on ne voit que toi à la visite. Tu prendras de la quinine et tu retourneras à ton chantier demain matin. A un autre ». Et l'homme tout grelottant balbutie quelques paroles inintelligibles courbant davantage sa maigre échine et s'en va se rhabiller sous l'œil narquois du surveillant qui jubile.

L'autre, c'est l'homme au pied pourri. Il a complètement délogé son pied de la lamentable loque qui constituait son pansement. Le dessous des orteils est en putréfaction. Après avoir jeté un regard oblique le toubib déclare que ça va mieux et ordonne à l'infirmier de lui faire un pansement humide. C'est tout. L'homme se retire en sautillant sur un pied. Et puis c'est le tour à V... celui qui est tombé tout à l'heure en proie à une crise de bilieuse. L'homme est toujours allongé sur le sol, ses camarades se baissent, le relèvent et l'amènent devant le toubib, tout pantelant les lèvres baveuses, sa tête pâle roule sur ses épaules comme celle d'un cadavre. Il a la force d'articuler quand même quelques paroles. Il implore qu'on l'envoie à l'hôpital à Saint-Laurent. Après lui avoir ordonné un calmant, le toubib lui accorde tout de même un jour de repos à la case. Après lui, c'est l'homme à la maigreur squelettique, au corps couvert de plaies et bourrelé de vers « macaques ». Il en est quitte pour un cachet de quinine, un

pansement et quelques coups de bistouri pour extraire les vers « macaques ». Cette petite opération est à la disposition de l'infirmier bénévole, qui accroupi maintenant sur le sol confectionne un pansement compliqué à l'homme aux orteils pourris qui geint lamentablement.

Défilent encore des fiévreux grelottant les dents claquant, et chacun se voit octroyer le traditionnel cachet de quinine sans autre remède. Point de repos, puisque ce sont tous des fumistes.

La visite est terminée, le toubib se lave les mains, il n'a palpé aucun malade, seulement le cahier est si crasseux... ?

Dehors les hommes s'en vont vers leurs cases, la tête basse, grelottants, seulement un cachet de quinine dans le creux de la main. Deux hommes soutiennent sous les aisselles le bilieux dont les jambes flageolent comme celles d'un pantin, la tête branlante. De temps en temps, il est secoué par des hoquets alors il vomit de la bile jaune et gluante. Triste spectacle.

La nourriture dans les camps ne diffère en rien avec celle de la portion centrale sauf que les condamnés qui travaillent, perçoivent tout de même quelques gratifications alimentaires telles que : un supplément de viande de 50 grammes une fois la semaine et un quart de vin le jeudi et le dimanche. Ils perçoivent aussi chaque matin, avant d'aller aux chantiers un quart de café. Mais en réalité, la nourriture normale et les gratifications allouées restent insuffisantes pour entretenir la vigueur chez tous ces individus anémiés et affaiblis par le climat débilitant de la colonie. Les camps perçoivent chaque matin des magasins de Saint-Laurent pour chaque rationnaire, sept cent cinquante grammes de pain, cent vingt cinq grammes de viande ou à défaut soixante grammes de lard en conserve, cent grammes de légumes, haricots ou lentilles, quatre vingt dix grammes de riz, 0,012 de café et 0,015 de sucre. Il va sans dire que le pain est épouvantablement mal cuit et indigeste confectionné avec de la farine de qualité inférieure. La viande est bouillie, elle perd donc toute sa valeur nutritive. Les légumes secs sont des fonds de magasins achetés on ne sait où. Quant au café, il ne fait pas de mal, il

n'est jamais sucré d'ailleurs sauf bien entendu celui réservé aux cuisiniers et parfois même aux surveillants.

Comme on peut le constater, le régime alimentaire est des plus réduit et ne peut rendre compte du rendement du travail qu'extrait la « Tertiaire » de tous ces condamnés pareillement nourris.

Le condamné perçoit en sus de son alimentation, une allocation de cinquante centimes par jour. Tous les trois mois, il est autorisé à adresser une demande au directeur du pénitencier à effet de soustraire de son pécule quelques francs pour s'acheter du tabac ou autre car en principe ils ne doivent pas avoir d'argent sur eux et ils en ont tous. Quel est le transporté qui après un aussi long séjour au bagne n'a pas son magot ? Tous possèdent un plan.

Le plan est une sorte de tube de fer ayant la forme d'un étui à aiguille dont se servent les couturières mais d'un diamètre un peu plus gros. Dans cet étui les billets de banque sont soigneusement roulés avec une patience infinie. Ainsi enfermés les billets disparaissent avec l'étui dans l'anus du propriétaire qui à son gré le fait parvenir jusqu'à l'intérieur du gros intestin. C'est le porte-monnaie du forçat. Quand il veut s'en servir, il s'accroupit tout bonnement. Dans ce milieu, la confiance ne règne pas toujours entre ces individus plus ou moins rassurants. On a trouvé un matin aux îles du Salut, sur une roche tout au bord de la mer, un interné le ventre ouvert, son ou ses agresseurs l'avaient assassiné et troué le ventre pour lui voler son plan.

Le transporté débrouillard, en général, ils le sont tous, trafique en tout temps et en tout lieu. Pour eux, leur seul espoir, c'est l'évasion. Tous ont cette idée fixe. Partir. Partir. L'intérieur du pays n'offre aucun moyen d'évasion pareil, il n'y a que le fleuve et la mer. Ceux que la mer effraye remontent le Maroni. Ils vont se perdre dans la haute brousse inhospitalière dans l'espoir de découvrir des mines d'or. Beaucoup n'en reviennent pas.

On en a vu s'évader au moyen d'un radeau confectionné avec une échelle et deux tonneaux qui servaient de flotteurs. Pour

s'évader par mer, il faut une bonne et solide embarcation capable de résister aux rouleaux, car la mer sur la côte de la Guyane est perpétuellement très agitée. Il faut au surplus des vivres et de l'eau douce. Une pareille expédition est longuement étudiée pendant des mois entiers avant de la mettre à exécution. Les vivres sont barbotés par petites quantités dans les magasins de la « Tertiaire » où les futurs évadés ont des complices. Quant au canot, c'est une autre affaire. Il faut choisir une occasion exceptionnelle pour s'en emparer. Ceux de la « Tertiaire » sont farouchement gardés et il n'y a que ceux des particuliers.

Et un beau matin, une plainte est déposée par un commerçant à la gendarmerie au sujet du vol d'une embarcation. Immédiatement, une évasion est envisagée, et c'est vrai. Le bateau volé est bien souvent camouflé en quelques criques au bord du Maroni. Il attend là l'époque des hautes marées qui sans cela, dirigé par des hommes inexpérimentés, risquerait d'échouer sur quelques bancs de sables cachés traîtreusement sous une couche d'eau peu profonde à l'embouchure du Maroni. Il y a aussi les dangers de la mer où les lames du large ont vite fait de retourner la frêle embarcation, à la grande joie des requins qui pullulent dans cette région marine. Alors, c'en est fait des occupants et de leurs beaux rêves de liberté.

D'autres plus pressés d'en finir avec la vie du bagne profitent du stationnement du Biskra à son retour de Cayenne pour la Martinique. Ils s'introduisent à bord sans être vus et vont se dissimuler dans les canots de sauvetage sous les bâches tendues. Combien d'évadés ont été surpris dans ces cachettes juste au moment où le navire levait l'ancre. Combien aussi, y en a-t-il qui ont réussi à regagner la Martinique illicitement malgré les fouilles minutieuses des surveillants avant le départ du Biskra.

Un nommé C... interné aux îles depuis son évasion s'était échappé lui aussi du bagne en empruntant les canots hospitaliers du Biskra. Le malheureux avait compté sur les vivres du canot de sauvetage, mais le hasard parfois narquois avait voulu qu'il échoue dans l'une des embarcations où il n'y

avait rien, pas même une goutte d'eau douce dans le tonnelet qui était vide. Après huit jours, le malheureux C... privé de nourriture fut exhumé de son canot sans connaissance arrivé à destination. Admis à l'hôpital de Fort de France, on le soigna jusqu'à son rétablissement complet, après quoi, il dut réintégrer l'enfer. Pour une fois, il avait pu croire à la liberté.

Entre toutes les évasions, il en est une qui est restée inexpliquée du fait qu'elle s'est exécutée d'une façon rapide et mystérieuse : celle du fameux docteur Bougrat. Personne ne sait au bagne de quelle façon il s'est évadé, ce n'est pourtant pas en avion. Ce grand criminel s'est volatilisé comme un jeu de cartes dans le chapeau d'un prestidigitateur. Y a-t-il eu des complaisances de certains fonctionnaires alléchés par la forte prime ? Mystère ? On n'en saura jamais rien, car là-bas, les choses se passent un peu en famille. En attendant Bougrat se fait une autre vie au pays de cocagne. Et il se moque à l'heure actuelle pas mal de la « tentiaire » qui peut-être lui a rendu service.

Les évadés, dès qu'ils sont repris regagnent la cellule en qualité de prévenus car une évasion est sévèrement réprimée par le code pénal. L'évadé est donc passible du tribunal maritime spécial qui lui inflige plusieurs mois d'emprisonnement, cela est variable selon le cas, car bien souvent il y a vol au préjudice de l'administration. Au surplus, l'évadé se voit octroyer l'internement aux îles du Salut, ce qui ne sourit guère aux transportés. Sur ces îlots rocheux toute évasion est impossible. Malgré cela, l'évadé qui a loupé son coup se promet bien de remettre ça à la prochaine occasion, devra-t-il attendre des années tant l'idée de partir est ancrée dans leur esprit. Qu'importe les dangers et les longues privations, c'est la liberté qui leur faut, il leur faut absolument fuir.

Il existe pour les condamnés qui ont une bonne conduite, des remises de peine qui consistent à diminuer la condamnation de une ou deux années mais elles sont rares. Ils sont aussi selon leur conduite promus à des classes de troisième, deuxième et première. Un homme qui passera à la première classe est proposable par la suite à une remise de peine selon

aussi le genre de la condamnation. Par exemple, celui qui est là à perpétuité n'espère rien tout en étant de première classe. Il en est un peu mieux considéré voilà tout. On leur donne de préférence des emplois cadrant avec leurs aptitudes ou leur métier s'ils en ont un. Les bureaux fourmillent de comptables, d'écrivains et de plantons. L'hôpital aussi a tout son personnel infirmier et bureaucrate choisi parmi l'élément pénal ainsi que les magasins et les cuisines. Leur tenue est aussi plus soignée. L'employé de bureau est reconnaissable à son complet de treillis qui est en toile plus finie, à son chapeau mieux tressé. Il porte bien souvent des chaussettes et des souliers blancs. Aussi, ils sont quelqu'un vis-à-vis des autres transportés. Leur existence est moins monotone et ils parlent souvent avec les hauts fonctionnaires de la « tentiaire » dont certains les traitent un peu trop en copains. Et aussi, ils sont plus à même de s'occuper de camelote parfois dans les grandes largeurs notamment dans les magasins à vivres où tout se passe à l'amiable, pour ainsi dire en famille entre certains agents quelques fois peu scrupuleux de la bonne « tentiaire » et de ses employés bénévoles.

Le transporté qui a une bonne conduite et qui ne veut pas faire un bureaucrate peut aspirer au grade de porte-clef. Mais au bagne, ce genre d'emploi est peu envié. Ce sont généralement des arabes qui remplissent ces fonctions. Le porte-clefs, c'est le mouchard. C'est en somme l'adjoint du surveillant. Le porte-clefs, on le voit partout, sur le seuil des cellules, aux corvées et en course. Lui aussi sa tenue est plus soignée et il porte une sorte de brassard en toile bleue autour du bras gauche sur lequel est brodé en blanc deux clefs croisées. C'est lui qui détient toutes les clefs des cellules et des blockhaus, c'est lui-même qui les ouvre et les ferme en présence du surveillant bien entendu. Le porte-clefs loge dans une cellule attenante au service qui lui est affecté ou bien dans une case spéciale réservée tout exprès pour eux. La cellule du porte-clefs est garnie comme la coquette chambrette d'un célibataire. Aux murs pendent des effigies de femmes nues et d'innombrables cartes postales placées en éventail achèvent de décorer les parois peintes à la chaux de l'étroit local. Le bas flanc rigide est remplacé par un hamac plus confortable, une

petite table achève, elle aussi de meubler cet espace restreint et de jour comme de nuit, il a le privilège d'avoir sa porte constamment ouverte. Il jouit de la liberté de sortir du camp pendant le jour quand il n'est pas de service. C'est en somme l'homme à tout faire. Pendant ses heures de liberté, il s'en va dans les familles de surveillants laver le linge et faire toutes les commissions ménagères, voire même la cuisine à la rigueur. C'est lui aussi qui pose les fers aux récalcitrants sur l'ordre du surveillant, c'est lui aussi qui malaxe à coups de poings les fortes têtes. Ce que le surveillant ne peut faire lui-même, c'est le porte-clefs qui l'exécute à sa place.

Les règlements exigent pourtant à ce qu'on ne frappe pas les condamnés mais ils sont bien souvent inobservés, et si l'homme fait une réclamation au surveillant-chef, ce dernier donne entièrement raison à son subordonné.

Il y a aussi l'assigné qu'on appelle là-bas « le garçon de famille ». L'assigné, c'est un condamné de conduite exemplaire et en cours de peine. L'employeur est responsable vis-à-vis de l'administration pénitentiaire de l'individu qu'il prend à son service. Il doit le nourrir, le vêtir et le loger, si l'homme tombe malade de le faire hospitaliser à ses frais. Son salaire est fixé à soixante francs mensuellement dont une partie doit être versée au pécule du transporté. Et si l'employeur change de poste comme cela arrive souvent, il emmène avec lui son assigné mais il est obligé d'en avertir l'administration pénitentiaire de façon à ce qu'elle sache où est passé l'homme.

Ce mode d'engagement attire bien des ennuis à ceux qui les emploient. Il arrive fréquemment que l'homme une fois remis en contact avec la vie normale, reprenne peu à peu ses anciens penchants, il devient alors paresseux, ivrogne ou voleur. Tandis que d'autres moins tarés se plaisent à cette vie qui leur donne un certain bien être et s'efforcent de leur mieux à satisfaire leur patron par leur travail assidu, leur bonne conduite et leur relèvement moral. Aussi, ils sont rares. Prendre un assigné, c'est tirer à une loterie où on peut sortir un bon comme un mauvais numéro. Il est donc préférable dans ce cas de prendre un porte-clef à la journée ou bien encore un libéré qui rendra absolument les mêmes services et

avec lequel on est en plein droit de débattre le prix du salaire et le jour où l'individu ne fait plus l'affaire de le renvoyer tout bonnement sans plus de préambule administratif toujours ennuyant.

Comme je le citais plus haut, le plus à plaindre au bagne, c'est le libéré astreint au doublage.

Le jour de la libération commence un autre enfer. En quittant le camp l'administration pénitentiaire lui délivre un complet neuf et un chapeau mou. Il perçoit également le montant de son pécule et voilà notre homme déambulant dans les rues de Saint-Laurent les mains dans les poches, libre. Il est évident que la première chose qui l'attire c'est l'infecte cabaret du nègre où il dépensera une bonne partie de son pécule en d'innombrables tournées de punch offertes à des copains de rencontre qui eux ont plaisir la bonne aubaine de se faire rincer la dalle à l'œil. Et le lendemain notre libéré est dans les rues avec comme toute fortune un complet neuf sur le dos et un chapeau mou sur la tête. Alors pour lui commence la vie de misère. A la longue, le complet devient une loque et le chapeau mou informe, ce n'est plus un libéré qu'on a sous les yeux mais un être décharné par la privation de nourriture et la mine patibulaire d'un individu prêt à faire un mauvais coup pour réintégrer le bagne qui lui paraît être un paradis.

Il faut les voir à Saint-Laurent quand accoste un cargo de marchandises venant d'Europe. L'appontement grouille de ces affamés qui se battent presque pour arriver les premiers sur le pont du navire à seule fin d'avoir du travail, travail bien éphémère, car le déchargement du cargo est bien vite fait. Ils gagnent là quelques francs à manipuler sur leurs maigres échines des caisses lourdes et des sacs de farine non moins pesants, le ventre vide sous le soleil de plomb qui darde dur. Et le soir, on peut les voir dans les sombres boutiques sordides du quartier chinois, attablés où ils s'abreuvent d'alcool jusqu'à l'ivresse. Alors quelques fois des disputes éclatent entre ces hommes qui sont des bêtes, tant par la misère que par la boisson, les couteaux sortent et quand arrive la police, elle n'a plus parfois qu'à ramener un moribond ou un cadavre.

L'administration pénitentiaire accorde aux libérés, à ceux qui en font la demande, une concession de terrain. Elle cède alors à l'homme une partie de terre d'étendue variable. Elle lui accorde en outre une allocation de vivres en nature pendant six mois afin de lui permettre de vivre avec la mise en valeur de la concession. Les terrains concédés sont plus ou moins propres à la culture, il faut aux libérés le temps nécessaire de débroussailler, de se construire une case et enfin d'ensemencer. C'est là aussi un rude labeur qui ne nourrit pas son homme. Aussi, il arrive fréquemment que le libéré découragé abandonne sa terre pour venir crever de faim à Saint-Laurent car la « tentiaire » ne fait absolument rien pour les encourager. Son but, c'est de les enfoncer tous dans la fange de laquelle ils cherchent à se soustraire.

Pourtant, dans le nombre quelques uns arrivent avec beaucoup de peine à cultiver la canne à sucre que la commune de Saint-Laurent leur achète à vil prix pour fabriquer du rhum, des bananes et tous les autres fruits exotiques qu'ils vendent au marché. Certains élèvent du bétail, ce qui leur fait avoir de la fumure pour leur terrain, et de la volaille en grande quantité. Les arabes, sous ce rapport sont beaucoup plus débrouillards que les européens. Il est vrai que l'arabe est habitué au bled et cela ne le change en rien. Il a vite fait lui, de monter sa case, de défricher sa terre et d'ensemencer. Ils ont aussi toute une organisation, ils s'associent entre eux, se prêtent de l'argent et du bétail. Leurs concessions se trouvent groupées ensemble ne formant ainsi dire qu'un village où trône remarquablement un marabout quelconque qui dirige les affaires.

Rien n'est plus curieux quand on s'aventure sur ce chemin des concessionnaires, situé dans une région vallonnée là-bas derrière le camp de Saint-Maurice. Le décor de ce lieu champêtre est pittoresque, on y respire le calme. On ne se croirait pas au baigne et pourtant on y est bien.

En bordure d'une petite vallée où un minuscule ruisseau d'eau claire serpente en gazouillant sous les frondaisons exotiques, le chemin aux méandres multiples se déroule en lacets entre des cultures de canne à sucre d'où émergent ci et là les

toitures des petites cases en bois à l'aspect misérable des concessionnaires. Certains ont agrémenté l'entrée de leur propriété d'entourages aux plantes variées ou bien de barricades en bois. A l'intérieur de ces enclos, des chiens jappent à l'approche de l'étranger et dans les hautes herbes folles, des bœufs rachitiques lèvent la tête le regard étonné. Et là-bas, dans un sillon fraîchement retourné, un homme courbé, le torse nu, une houe en main travaille le sol ingrat. Tout à côté, des planches bien entretenues où mûrissent des courges énormes, et là une oasis de bananiers chargés de beaux régimes abritent de son ombre bienfaisante la cabane du propriétaire autour de laquelle s'ébattent d'innombrables poules voraces. Sur le chemin défilent des troupeaux de chèvres aux mamelles gonflées de lait. On croise des arabes au tient halé qui vous regardent sournoisement en passant. Des poules picotent dans l'humus des fossés et des chevaux en liberté gambadent follement dans les terrains herbeux. Si c'est le matin de très bonne heure, on croise alors des hommes juchés sur des petites guimbardes traînées par des ânes minuscules. Ils s'en vont cahin caha au marché de Saint-Laurent vendre leurs maigres légumes et leurs volailles qu'on est tout heureux de leur acheter. Plus loin après un coude, à l'ombre d'un fouillis de cocotiers, une longue cahute, sous la charmille des hommes dépenaillés sont attablés là devant des gobelets remplis de café fumant, c'est la cantine car les concessionnaires ont leur cabaret tout comme les villages qui se respectent. Et tout là-bas, sur un mamelon s'élève la case administrative où loge le surveillant chargé des concessions. Ces lieux vraiment paisibles ressemblent un peu au décor de la campagne algérienne.

Il n'en est pas de même pour le relégué. Le relégué, c'est un individu chargé déjà de plusieurs condamnations encourues dans la métropole, ce sont les récidivistes du crime et du vol. Le relégué a aussi une mentalité toute spéciale, d'ailleurs un transporté ne peut pas souffrir un relégué. 06 62 56 32 40

Les relégués sont astreints à la résidence perpétuelle à la colonie où ils sont parqués dans un camp spécial à Saint-Jean-du-Maroni. Le camp est vaste et comporte un

certain nombre suffisant de surveillants nécessaires à la garde de cette basse pègre. Le camp de Saint-Jean a ses prisons et ses lieux de répression, c'est en somme un bagne spécial pour la relégation. Les relégués qui ont une peine en cours sont astreints aux travaux tout comme les transportés. Les autres, ceux qui sont libres travaillent pour eux mais ne doivent sous aucun prétexte dépasser les limites du camp. Les fonctionnaires obligés de séjourner parmi cette pègre dénuée de tout scrupule doivent constamment prendre des précautions afin d'éviter de se faire voler car c'est la spécialité du lieu. Les relégués libérés sur le camp ne vivent que de rapine. Quelques uns s'adonnent à la confection d'un tas d'objets d'art en bois plus ou moins bien exécutés et qu'ils vendent à ceux qui veulent bien les leur acheter à un prix exorbitant. D'autres, c'est la chasse aux papillons dont ils confectionnent parfois de jolies collections.

Combien en voit-on à Saint-Laurent notamment les jours qui suivent les séances du tribunal maritime spécial ? Enchaînés deux par deux, on les enferme sur les plates-formes du « taco » qui les emmènent vers leur camp où avant d'être remis en liberté, ils auront de longs jours de cellule à purger. Presque tous condamnés pour infraction au règlement qui leur interdit le territoire de Saint-Laurent et aussi pour vol qualifié à certains.

Il est pénible de voir défiler ce triste cortège d'hommes enchaînés, vêtus de haillons et couverts parfois de plaies ulcéreuses provoquées par les longs séjours dans la brousse. Les faces sont pâles et parcheminées et les yeux fiévreux, au milieu de ces visages émaciés reflètent le crime et la luxure. Certains loustics lancent des bobards en passant pour se rendre intéressants comme fiers de leur situation sociale. Ceux-là, ne se relèveront jamais au-dessus du niveau où ils sont tombés, ils s'enlisent chaque jour davantage jusqu'à la mort qui les relèvera du triste héritage qu'ils ont reçu de la nature.

Le bagne est bien loin comme on le prétend, d'être un lieu de relèvement moral, lieu de perdition plutôt. L'homme qui est venu là, échoue dans cette géhenne pour un crime passif,

car il y en a qui ont tué dans un moment d'emportement et de jalousie. Combien y a-t-il d'idylles amoureuses dont l'épilogue se termine au bain. Ceux là peuvent être relevés, il est encore temps quand ils arrivent de les sortir du gouffre où ils se sont enfoncés. Ceux-là ne sont pas tarés. Leur esprit qui a été un moment en défaillance est encore intact. Mais au bain dans ce milieu pervers, il a vite fait de devenir comme tous les autres. C'est tout comme un malade sans médecin. Peu à peu ce qui lui reste de sain dans l'esprit se gangrène et finalement, c'est la chute finale et immédiate, il est voué dès lors à toutes les bassesses les plus obscures de ce que l'on peut imaginer dans l'humanité. Le contact dans la case de tous ces êtres de races différentes aux multiples vices a vite fait de dégrader un homme et de lui enlever ce qui lui reste de dignité. Ce n'est pas dans la case qu'il trouvera les bienfaits du relèvement moral encore bien moins auprès des agents de la « tentiaire » qui, la plupart corses et presque illettrés n'ont aucune idée de ce que c'est que le relèvement moral, c'est pour eux le problème complexe d'une équation. Le seul remède qu'ils apportent, c'est le désordre et la confusion.

On fait en France actuellement suffisamment de battage pour le relèvement moral de la jeunesse. Mais il est vrai que le bain est loin, là-bas, à la Guyane et ma fois, on oublie qu'il y a là-bas des hommes qui eux aussi auraient besoin d'un peu de battage.

Dans les cases, la pédérasie règne en maîtresse. Gare aux jeunes transportés prochainement débarqués. Sa jeunesse émoustille bien vite les sentiments ignobles de ses voisins qui ont vite fait de le mettre à la page, et le malheureux se laisse glisser sur la pente, il devient le même attiré de l'un de ses congénères. Il est tout naturel dans les cases, la nuit de voir les couples s'enlacer sous la même couverture. Celui qui est habitué et qui est au courant de cette chose ignoble, remarque immédiatement dès qu'il rentre dans une case pendant l'absence des hommes, rien qu'aux hamacs qui sont côte à côte comme intimement liés, que là couche un couple. Les rires éclatent toujours à la suite de ces histoires de mômes.

Le transporté qui a une liaison de ce genre travaille pour son

même. C'est lui qui lui procure du tabac, de l'argent et des douceurs. Il le défend quand celui-ci à un différent à régler avec un autre. S'il attrape de la cellule pour une raison quelconque, il imaginera toutes sortes de procédés variables pour lui faire parvenir du tabac et des billets doux. Et inversement, si par hasard lui-même se trouve enfermé, le même usera des mêmes stratagèmes vis-à-vis de son amant. J'en ai vu qui s'embrassaient sur les rangs sans honte aucune. Si en France pareils mœurs sont réprimés, là-bas, c'est toléré ouvertement, c'est ce que l'on appelle le relèvement moral du bagne.

Beaucoup se déclarent innocents. Certes, il peut y avoir dans la masse de ces condamnés, des innocents, la justice n'est pas infallible. On en a la preuve dans certains procès ou un malheureux sur lequel pesait toute la responsabilité était condamné à la place du vrai coupable, il est évident que c'est rare bien heureusement. Mais aussi, beaucoup d'autres qui n'ont commis qu'un meurtre comme je le disais plus haut dans un moment d'égarement, se voient exiler sur cette terre d'expiation tandis que certains pour le même délit se trouvent acquittés, cela se voit tous les jours, ce qui prouve que les cours d'assises ne sont pas toujours impartiales. Je cite ici, le cas d'un nommé D... qui pourrit au bagne depuis 1923. Le lecteur jugera de lui-même s'il y avait lieu d'envoyer le malheureux D... dans cet enfer.

D... est originaire du Cher, mécanicien de son état. Or un jour, comme cela arrive à tout le monde, D... a eu une altercation avec un camarade dans un café. La discussion s'envenime. D... s'emporte ce qui fit son malheur. Il avait à ce moment-là entre les mains un léger marteau dont se servent les mécaniciens ajusteurs. Dans sa colère, sans plus réfléchir aux conséquences de son acte, il en porte un coup sur la tête de son ami et le sang coule. D... est alors arrêté et traduit ensuite en cours d'assises pour coups et blessures non pas mortels puisque le surlendemain de la dispute le blessé reprenait son travail. La cour d'assises du Cher n'en condamna pas moins le malheureux D... aux travaux forcés à perpétuité. C'est monstrueux. Pourtant, c'est l'exacte vérité.

Aujourd'hui, D... qui est fort comme mécanicien a trouvé l'invention d'un moteur à explosion sans cylindres dont il a construit lui-même une maquette qui fonctionne d'ailleurs admirablement bien et qui est exposée au palais du gouverneur à Cayenne. D... est actuellement en relation avec le syndicat des inventeurs qui paraît-il essaie de faire l'impossible pour la révision de son procès ridicule et d'arracher le malheureux D... de sa triste situation. Hélas ! Il est à perpétuité et là-bas quand les terribles griffes de l'oiseau de proie qu'est la « tentiaire » se sont refermées sur un homme, rien plus ne les fait lâcher prise. D... a toujours eu une bonne conduite au bagne, ce qui lui avait valu d'être transféré à Cayenne où on l'employait comme mécanicien du gouvernement. Mais un beau jour, D... s'est laissé entraîner soit par corruption ou par menace, car il faut connaître ce milieu, à aller ravitailler des évadés et à faciliter leur évasion. Le complot ayant été découvert, D... et ses acolytes ont réintégré le camp de Saint-Laurent, c'est là que j'ai connu D... qui travaillait alors dans sa cellule à dresser les plans de son invention, il jouissait de quelques privilèges accordés par la bienveillance du directeur du pénitencier. Il a été par la suite condamné par le tribunal maritime spécial à six mois de réclusion et interné aux îles du Salut à Saint-Joseph et je ne l'ai jamais plus revu depuis.

Combien en ai-je interrogé à la corvée, qui se compose le plus souvent d'individus de toutes les acabités et de toutes les races, voire des italiens, des russes, des polonais et des arabes en grande quantité qui sont en somme la majeure partie de la population du bagne. On ne peut s'imaginer ce qu'il y a de criminels parmi cette race qui a le sang chaud.

« Qu'est ce que tu as fait toi ? L'homme interpellé abandonne son outil d'un geste las.

- Ce que j'ai fait chef ! J'ai tué une femme.

- Pourquoi ? »

A cette question l'homme cherche dans sa mémoire, il reste un moment perplexe. Dame, il y a longtemps de cela et l'homme est vieux déjà, sa poitrine est creuse, son dos bombé, il semble

fléchi par le fardeau de sa faute. Les traits du visage sont creusés comme dans de la cire pâle. Seuls ses yeux pétillent encore d'un peu d'intelligence et donne un tant soit peu de vie à ce visage émacié, et c'est d'une voix lente et sourde comme lointaine qu'il répond.

« Je l'aimais chef et elle me trompait.

- Y a-t-il longtemps que tu es ici ?

- Depuis 1908. Ah ! ce que j'en ai vu. Et il secoue sa tête branlante, ses yeux s'éclairent d'une lueur d'épouvante : - C'est effrayant ! Vous ne pouvez pas vous imaginer ce que c'est ! C'est impossible. J'ai été au camp Charvein. A cette époque, j'étais jeune et j'avais ma tête mais depuis... » Et il fait un geste, comme pour dire : « Regardez moi, voyez ce que je suis devenu. »

- « Tu n'as jamais essayé de t'évader ?

- Oh ! si. On a tous cette idée ici, s'en aller. Moi, je suis parti deux fois, mais je n'ai jamais eu de chance. La première fois la barque a coulé là bas, je ne sais plus où ... De sa main décharnée, il désigne l'horizon du côté de la mer : - Et si je suis ici, c'est un miracle.

- Et la seconde fois ?

- J'étais parti dans la brousse comme un fou. Je souffrais tant là bas dans le camp que c'était intenable, je préférerais la mort.

- Tu es là à perpétuité ?

- A « perpète » chef ! Ma vie est bien finie, allez ! »

Et comme un automate, il reprend son outil pour gratter la terre ingrate du bagne qui un jour pourtant le prendra à son tour.

- « Et toi ? »

L'homme redresse le torse. Celui-là est encore costaud. Son allure est plutôt celle de l'homme des champs. Sa face est basanée, le nez est busqué et ses yeux reflètent la malice. Son front bas barré de grosses rides lui donne un peu l'air bestial. Sa bouche est grande et quand il l'ouvre pour répondre il

montre une mâchoire édentée. Tout en souriant et en caressant le manche de sa pelle, il avoue cyniquement avoir brûlé un gendarme.

« J'étais braconnier, chef. C'était mon seul gagne pain. Qu'est ce que vous voulez, il est venu m'embêter, je l'ai tiré comme un lapin !

- Quelle est la peine que tu as à faire ?

- Perpète !

- Voyons ! Et si c'était à recommencer ?

- Ah ! je vous jure que je recommencerais. Qu'est ce que vous voulez, mettez vous à ma place ? Il m'a cherché, il a eu son compte. Et puis je préfère vous le dire, je n'ai jamais aimé les gendarmes.

- Il y a longtemps que tu es ici ?

- Dame oui ! ça va faire huit ans chef !

- Comment un gaillard comme toi ! Tu n'as pas réussi à trouver une embusque ?

- Hein ! ...j'ai horreur de ça.... Il se gratte la tête. Evidemment, il aime mieux la case où il a un môme. D'ailleurs le petit jeune qui travaille là, tout à côté de lui, ne lui a-t-il pas tout à l'heure, aidé à faire sa tâche, il ne le quitte pas d'une semelle.

- Tu connais ce jeune là ?

- Oui ! c'est mon voisin de case. C'est mon bon copain, aussi nous avons mis tous nos intérêts en commun. Dans notre milieu les bonnes relations sont rares. Ah ! il ne faut pas s'en faire, allez ! » et il reprend sa pelle tout en sifflotant en philosophe l'air de la « Madelon ». Celui là ne s'en fait pas et son malheur, c'est de ne pas avoir eu le plaisir de brûler tous les gendarmes de France et de Navarre.

- « Voyons ! Et toi ? » Le môme lève la tête, se voyant interpellé, il redresse le torse.

- « Chef ? »

Celui-là est jeune. Le visage est pâle et il baisse les yeux

comme par prudence. L'ensemble de la physionomie est plutôt empreinte de naïveté qui révèle un caractère simple sans intelligence. Ses cheveux sont roux et il porte une profonde cicatrice sur la joue gauche. Son allure est débile, on devine un corps fluet sous son accoutrement de bagnard beaucoup trop large pour sa maigre corpulence et il s'exprime avec un fort accent alsacien.

« Pourquoi es-tu là ?

- Comment ?

- Oui, enfin, qu'est ce que tu as fait ?

- Un assassinat.

- Tu as tué ta poule au moins ?

- Non, mon père. Ainsi, ce gringalet a tué son père, on ne le dirait pas à le voir.

- Pourquoi ?

- C'est ma mère qui m'a poussé à faire ça.

- Et ta mère où est-elle ?

- Au bain aussi ?

- Qu'est ce que tu faisais de ton état ?

- Je travaillais dans une ferme.

- Te plais-tu ici ? Il hausse ses épaules maigres, ses mains taquinent le manche de son outil et enfin il lève les yeux qui sont bleus faïence, sans reflets comme vagues. Il reste là, la bouche entrouverte comme prêt à articuler une parole. Ses yeux regardent là-bas quelque chose, peut-être le spectre de son père.

- Qu'est-ce que tu regardes là-bas ?

- Rien chef ! » et sans plus, il reprend son outil pour continuer sa tâche. C'est un simple d'esprit. Se rend-il compte seulement de son horrible forfait ? Sait-il qu'il est là à perpétuité et qu'il a été condamné à mort, peine commuée en celle des travaux en raison de son jeune âge, car ce parricide n'a que vingt ans.

Le vrai coupable est-ce bien lui ? ou la mère qui a armé le bras de cette espèce de déséquilibré qui comme une brute sauvage a exécuté l'auteur de ses jours.

Tout à côté, c'est un arabe. Celui-là, il a tué son beau-frère à coups de couteau pour une question d'intérêt, il attend le jour de sa libération pour demander une concession. Là au moins, il n'aura pas un beau-frère récalcitrant à ses trousses. Il l'avoue cyniquement avec un gros rire qui montre ses dents blanches de hyène. Un peu plus loin, le porte-clefs assis à l'ombre semble plongé dans ses méditations. Je lui pose une main sur l'épaule, l'homme se retourne et se lève.

« Eh bien, voyons ! Tu as l'air d'avoir le cafard ? »

C'est un européen, ses traits sont encore assez réguliers et l'ensemble du visage affirme que l'homme a conservé encore quelque chose d'humain. Sa face n'a pas l'empreinte bestiale de certains bagnards qui portent réellement sur leur visage les stigmates du crime. C'est un ancien fermier qui était très à son aise avant d'avoir eu le malheur de tuer sa fiancée d'un coup de revolver parce que les parents lui en avaient refusé la main. Aussi T... regrette sincèrement son acte. Condamné depuis 1920 à vingt ans de travaux forcés, T... a toujours eu une bonne conduite. J'ai eu l'occasion de voir son dossier en neuf ans de séjour au bagné, T... n'a pas un seul jour de cellule, ce qui lui a valu d'être classé dans les premières classes et d'obtenir ces fonctions de porte-clef. Il attend aussi une remise de peine mais qui ne vient jamais.

« Ceux qui veulent faire la forte tête, me déclare-t-il, ils n'y gagnent rien. Moi, j'ai eu la force de caractère de ne pas me laisser tomber, car ici on ne fait rien pour relever un homme. J'ai supporté tous les outrages ignobles des cases, on a tout fait pour que je tombe mais j'ai résisté. J'ai souffert et à qui confier sa peine ! Je vous le dis sans reproches pour vous, mais la plupart des surveillants sont des brutes, certains nous traitent comme des chiens et encore on ne fait pas à un animal, ce qu'on nous fait à nous autres. Je sais bien que nous ne sommes guère intéressants puisque nous sommes le rebut de la société, mais on devrait nous aider à nous relever. C'est

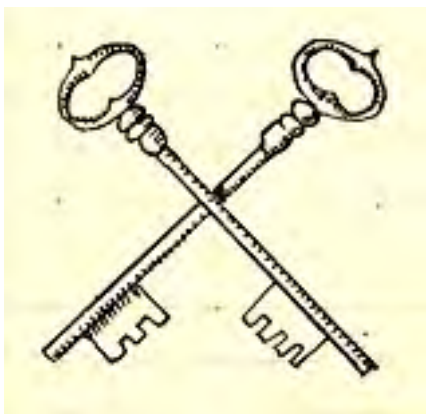
le contraire, on nous enfonce, on dirait qu'ils ont plaisir à nous voir patauger dans notre affreuse détresse. Au bagne, celui qui a un mauvais début, c'est un homme fichu et il ne quitte jamais plus la cellule. Il y a quelques années seulement le régime cellulaire était plus terrible que maintenant. Pour un oui ou pour une non, c'était les fers et le pain sec pendant de longs jours. Pensez-vous, un pareil climat, les pauvres types ne faisaient pas long feu. Mais depuis le passage de Mr Albert Londres, ça a changé, on utilise plus les fers que pour les récalcitrants et le pain sec a été supprimé. C'est un bien car il y a des surveillants qui en abusaient. Moi, je peux dire que j'ai eu de la chance auprès d'autres qui ont essayé de faire comme moi de ne pas se laisser glisser. Ah ! J'en ai vu de ces malheureux se débattre dans cette misère et puis peu à peu s'abandonner à ce milieu. Et qu'est-ce qui leur manquait, rien, qu'un peu d'encouragement. Mais où en trouver ! Puisqu'ici tous doivent se perdre. Après mon doublage, je veux revenir en France me refaire une autre vie et oublier ces longs jours de souffrance. Mais hélas ! Vingt ans, plus vingt ans de doublage encore, c'est long, affreusement long ! Mais je ne désespère pas, c'est ce qui me sauve ».

Il pousse un profond soupir et son regard se perd à l'horizon évoquant sans doute le passé. Il revoit en imagination sa ferme, ses terres et puis aussi le cadavre de sa fiancée la poitrine trouée d'une balle. Ceci semble le rappeler à la réalité car tout aussitôt, il détourne la tête comme pour ne plus voir et il murmure : « C'est épouvantable ! Pauvre fille. Ah ! Elle a bien fait tout mon malheur ». Il reste là pensif perdu dans ses souvenirs amers.

Celui là, au moins il est repentant, il n'a pas la même mentalité que l'homme de tout à l'heure qui ne pouvait pas voir les gendarmes et qui sifflotait la « Madelon » comme si rien d'extraordinaire ne lui était arrivé.

Il y a trois sélections bien distinctes d'individus au bagne : ceux qui ne s'en font pas, ceux qui s'enlisent et ceux qui veulent se relever, qui s'accrochent désespérément aux branches tout comme l'homme qui va se noyer, qu'on lui tende une perche et il est sauvé. Voilà ce qu'il faudrait au bagne,

une perche qu'on devrait tendre à tous ces naufragés qui veulent expier dignement mais qui ne veulent pas tomber plus bas, au rang de la bête.



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Chapitre 4.

Les îles du Salut. Les internés



Décembre 1929

Accostée à
l'appontement
vermoulu de

Saint-Laurent la chaloupe « La Mana » qui assure le service régulier tous les quinze jours entre Saint-Laurent du Maroni et Cayenne attend sous pression l'heure du départ. Sa cheminée qui ressemble à un long tuyau de pipe lance paresseusement vers le ciel qui s'estompe déjà des couleurs du soleil couchant, des volutes de fumée noires et épaisses. Sur les planches disjointes du Warf parmi l'entassement des caisses, des sacs et de tout un monticule de mobiliers hétéroclites, une foule bariolée de nègres et de négresses s'apprête à embarquer. Tout ce monde est bruyant et encombré de toutes sortes de bagages variés. Certains portent à la main un pot de chambre. Cet ustensile inséparable qu'emporte toujours avec lui le guyanais en voyage est employé à ce moment solennel comme panier à provisions en attendant d'autres usages.

Sur ce pont minuscule où on a de la peine à se frayer un passage, un treuil ronfle et trépide. Il enfourne à chaque palanquée dans la cale peu profonde du petit bâtiment les caisses, les sacs et le mobilier disparate qui encombrant là-haut le plancher de l'appontement. Penché à la rambarde de l'ouverture béante, le commandant du bord, un nègre obèse, hurle des ordres aux hommes qui arrivent le chargement.

Le bâtiment, aux dimensions réduites, n'offre aux passagers

qu'un confort des plus sommaires. A l'entrepont, quelques cabines munies de couchettes crasseuses ouvrent leurs portes sur un étroit couloir où un escalier donne accès au pont supérieur où se trouve aménagé une sorte de salon muni de banquettes circulaires et d'une table en son milieu. Ce réduit donne asile le plus souvent, pendant les douze ou quinze heures que dure la traversée, à toute une séquelle de nègres et de négresses qui s'entassent comme des harengs dans cet étroit espace où il est impossible à l'européen d'y mettre les pieds, car ces noirs pédants et mal élevés ne s'occupent guère des voisins. Tandis que d'autres s'empilent n'importe où sur le pont et dans l'étroit couloir des cabines, allongés à même le plancher roulés dans leur couverture obstruant ainsi le passage à ceux qui veulent circuler. Tout en haut sur le spardeck de l'avant, les internés qu'on emmène aux îles feront le voyage accroupis ou allongés à même le plancher. En attendant le départ, ils sont tous enchaînés deux par deux, on ne leur enlève les menottes qu'une fois en mer. A côté d'eux leurs maigres bagages s'entassent un peu partout. Ils sont généralement confiés à la garde des surveillants qui rejoignent leur poste, soit aux îles ou bien à Cayenne. Tous ces hommes parqués là comme un troupeau de bétail n'ont pas précisément le sourire aux lèvres. Certains d'entre-eux s'en vont là-bas, à la réclusion, ce sont les futurs hôtes de l'île Saint-Joseph. D'autres, de retour d'évasion vont aussi purger à Royale une peine de cellule et rétablir leur santé dans ce sanatorium forcé du bagne.

Sur l'appontement, les bagages disparaissent peu à peu dans la cale. La foule des partants s'est augmentée de ceux qui sont venus voir car à Saint-Laurent, le départ du Mana, du courrier ou d'un cargo quelconque, c'est tout un événement et les fonctionnaires quittent l'ombre bienfaisante de leur bureau pour venir se griller au soleil voir le départ ou l'arrivée d'un bateau petit ou grand. Tout est enfin prêt, la sirène mugit au grand effroi des urubus penchés sur la toiture moisie de la caserne des chefs qui s'envolent lourds en poussant des croassements lugubres. Les amarres sont larguées et le petit bâtiment s'écarte doucement du Warf, à quelques mètres du bord, il vire lentement, et puis le voilà parti par là vers la

grande courbe du fleuve qui ferme l'horizon emportant avec lui les internés qui regardent d'un air navré s'éloigner la Grande Terre où avaient mûri dans leurs esprits des espoirs de liberté.

De son étrave effilée le petit navire déchire l'eau boueuse du fleuve, à l'arrière son sillage laisse une large trace sinueuse, sur les eaux calmes, comme des rides qui vont en s'atténuant lentement s'effacer tout à fait sous les épaisses frondaisons de la rive où le léger clapotis remue toute une vase infecte. Tout là-bas, le large estuaire, et puis c'est la mer houleuse et immense. Le léger bâtiment roule et tangué à la grande déception des nègres et des négresses tout à l'heure si joyeux et si bruyants, et qui maintenant penchés sur leur inséparable pot de chambre qui a enfin presque retrouvé son usage propre, vomissent à qui mieux mieux. Sur le spardeck avant balayé par la brise du large, les surveillants ont enlevé les menottes des hommes qui libres de leurs mouvements, se préparent à camper pour la nuit sur cet étroit espace. Quelques uns assis sur leur séant cassent une croûte, d'autres accoudés aux bastingages fument les yeux rivés sur la côte basse et traître semée de palétuviers sans fin qui s'estompent là-bas, bien loin, dans la nuit naissante.

Après la longue nuit monotone, c'est enfin l'aube radieuse. Dans le ciel tout rose, à l'horizon, mais encore bien loin, là où la mer et le ciel semblent se rejoindre, apparaît la silhouette encore toute vaporeuse de l'île Royale.

A l'avant, les hommes, sur l'ordre impérieux des surveillants rangent leur barda. Ils ont encore les yeux pleins de sommeil et leurs membres engourdis par la brise fraîche du large leur donnent des allures d'automates. Bientôt, la cloche du bord annonce l'escale et la sirène mugit, elle réveille tous ces passagers hétéroclites qui roulés dans leurs couvertures dorment n'importe où. Tout ce monde s'agite. Des couvertures émergent des têtes crépues d'hommes et de femmes. Des matelots circulent sur le pont, ils enjambent tout un paquet de dormeurs en grommelant des injures à l'adresse de ces tas de couvertures d'où émanent encore des ronflements sonores.

www.lesmoyensdubord.org

Enfin, voici l'île Royale. Au premier abord, elle ressemble presque à un éden tant son aspect est engageant. Partout, sur ce monticule rocheux, règne la luxuriante végétation équatoriale d'où émerge sur un promontoire la toiture de l'hôpital surmonté d'un phare à feu fixe. Un peu au-dessous, tout comme sur une étagère, s'élève le clocheton d'une chapelle dont le reste du bâtiment disparaît dans le fouillis d'une oasis de cocotiers. Tout de suite après avoir dépassé le promontoire de l'hôpital, une immense crique en arc de cercle. Point de plages sablonneuses, partout rien qu'un éboulement de rochers où les vagues viennent se briser avec fracas. Au fond de la crique, tout au fond de la mer, s'aligne sous les cocotiers géants, une rangée de bâtiments. On trouve là, le logement des canotiers, la boulangerie et le service du port. Point de quais où peuvent accoster les navires, ils accostent en mer à quelques centaines de mètres de la côte à un ponton placé là tout exprès. Et plus loin, à l'autre extrémité de Royale, séparée par un bord de mer émerge l'île Saint-Joseph. Tout en face, par beau temps, il est possible à l'œil nu d'apercevoir la côte basse de la Grande Terre où se trouve situé le camp de Kourou à quelques trente kilomètres de Cayenne qui est plus au sud.

Ce groupe d'îles qui se compose de Royale qui est la plus étendue, de Saint-Joseph et du Diable, séparée également de Royale et de Saint-Joseph par un bras de mer, s'appelle les îles du Salut.

Lentement et avec d'infinies précautions, le Mana accoste le ponton tout en tôles qui se dandine au gré du ressac. Des hommes saisissent les amarres qu'ils fixent solidement aux bornes de ce quai mouvant. Tout à côté se dandine une longue embarcation montée par des canotiers et des surveillants dont l'un tient la barre. Elle attend la fin de l'accostage pour faire son chargement. A bord du Mana les hommes encombrés de leur barda s'apprentent à débarquer, en attendant par-dessus le bordage, ils échangent leurs impressions avec les copains du canot. Certains sont de vieilles connaissances alors s'engagent entre eux toutes sortes de questions.

- « Et p'tit Louis t'es canotier maintenant ?

- Comme tu vois. C'est le filon ! ... Et toi. Qu'est ce qui t'amène ici ?
- C'est toute une affaire ! j'te raconterai un peu plus tard. J'reviens d'évasion !
- Combien qu't'a pigé ?
- Six mois de cellotte ! Dis donc Bébert t'envoie le bonjour.
- Qui ça Bébert?
- Tu te rappelles pas, Bébert. Celui là est cuistot à Saint-Laurent ?
- Ah !oui. Alors ?
- Y réclame le hamac qui t'as prêté quand tu nous as quitté pour venir aux îles.

Mais le Mana a enfin accosté et les surveillants abrègent les conversations.

- Allez ! ouste ! Tout le monde en bas. »

Un par un, ils sautent sur le ponton et de là dans le canot où le commissionnaire de Bébert le cuistot a tout le loisir de terminer sa conversation interrompue avec son copain P'tit Louis. Des caisses et des sacs de vivres sont aussi débarqués à leur tour et entassés pêle-mêle sur le ponton où on viendra les chercher plus tard, et le canot qui a pris son chargement humain s'en va à force de ramer vers le fond de la crique où s'élèvent les bâtiments administratifs et où stationne une foule d'internés et aussi de surveillants curieux de voir les nouveaux arrivants. La barque vient accoster dans un petit chenal étroit, une amarre est jetée à un homme. On saute du canot sur la terre ferme. Ouf, çà y est ! Cette fois, on est bien à Royale aux îles du Salut.

Micro-édition & art imprimé

Royale la plus importante du groupe des îles du Salut est d'une superficie peu étendue. On a le loisir d'en faire tout le tour en fumant une cigarette. Elle se compose d'une masse rocheuse formant pour ainsi dire deux plateaux, l'un situé au bord qui est le plus étendu, ne mesure pas moins de trois cents mètres de large sur deux cent cinquante mètres de long.

L'autre situé au sud ne forme qu'une sorte de mamelon au sommet duquel un bouquet de cocotiers ressemble à une touffe de cheveux plantée sur un crâne dénudé.

C'est donc sur le premier plateau que s'élèvent les bâtisses principales du bagne.

En bordure d'une sorte d'esplanade bien ombragée par des manguiers s'alignent de chaque côté les coquets pavillons du personnel. Tout au fond, côté nord, s'érige une grande bâtisse à étages entourés de vérandas circulaires, surmontée d'un phare à feu fixe. C'est l'hôpital réservé au personnel. Il est entouré d'un jardin où voisinent d'autres corps de bâtiments plus petits qui sont les dépendances. Sur la gauche¹², enfoui sous les cocotiers, c'est la chapelle surmontée d'un clocheton à l'intérieur duquel une cloche qu'actionne un interné toutes les heures. Tout en face, parallèlement à l'hôpital du personnel, un bâtiment très long et trapu recouvert en tôles ondulées et percé de petites fenêtres grillagées à intervalles réguliers sert de logement aux internés. Ce bâtiment en forme d'« U » encercle une cour intérieure. Ces deux constructions parallèles sont soudées ensemble, coté nord par un autre bâtiment transversal sous lequel un porche grillé donne accès à la cour centrale. Sous le porche de chaque côté s'ouvrent les portes de la cuisine du camp et du poste de surveillance. Tout au fond de la cour, un mur accolé aux deux corps de bâtiments ferme l'horizon, tout contre, un appentis abrite un bassin. Les deux bâtisses qui servent de logement aux internés s'ouvrent directement sur la cour et se composent de deux longues cases rectangulaires où de chaque côté des parois latérales s'aligne une rangée de hamacs, tout au fond un réduit est réservé aux latrines. Dans ces cases, longues d'environ quarante mètres sur dix ou douze mètres de large s'entassaient chaque jour dans chacune d'elles quatre vingt condamnés. Les premières et deuxièmes classes occupent celles de droite, les troisièmes classes celles de gauche. Devant le porche s'étend une vaste place herbeuse où broutent des bœufs. Un certain endroit qui est dallé et qui résonne quand on frappe du pied, indique que le sous-sol est creux. C'est une

12 Voir le plan p. 66 de l'original.

citerne d'eau de pluie. Un parapet en pierre surplombe à cet endroit la pente des rochers qui dévalent jusqu'à la mer. Un peu sur la gauche une autre bâtisse à étages et aux fenêtres grillées est occupée par l'hôpital des internés, et un peu plus loin, un autre corps de construction identique à celui que je viens de décrire et parallèle aux pavillons du personnel renferme les cellules, le service des prisons, le service du centre et le magasin à matériel. Au premier étage, des chambres assez spacieuses servent de logement aux surveillants célibataires. Devant ce bâtiment, une allée transversale au plateau donne accès à chaque extrémité à un chemin tortueux, sorte de raidillon, dont l'un aboutit vers la coopérative et l'autre vers le port. Du fait que, quand on se trouve placé dans l'axe de cette avenue qui est largement en dos d'âne, on aperçoit la mer aux deux extrémités. Du côté ouest, une esplanade bordée aussi d'un parapet en pierre surplombe la pente rocheuse et à pic à cet endroit découvert qui permet de voir très loin à l'horizon la côte de la Guyane et au sud une partie de l'île Saint-Joseph. A l'opposé, sur le libre espace, la vue s'étend alors sur la pleine mer. A l'est, séparée de Royale par un petit détroit émerge la masse sombre de l'île du Diable toute minuscule. Elle porte bien son nom. Les rochers qui la composent ont une teinte grise ou noire et forment un monticule qui lui donne la forme d'une gigantesque tortue. Elle est couverte de cocotiers aux stipes élancés. Cette végétation d'un vert tendre égaye le sinistre îlot entouré des flots toujours tumultueux peuplés de requins voraces.

Un certain auteur a dit d'elle, qu'elle serait l'éden choisi par Juliette et Roméo pour y couler leur existence. Mais je ne vois pas Juliette et Roméo habitant l'île au Diable. Les deux surveillants qui y sont à demeure et les transportés politiques qui y sont tous internés ne partagent certainement pas cet avis-là.

En descendant le raidillon côté est, on trouve à droite les bâtiments de la caserne d'infanterie de marine qui est le centre de la section de discipline. Un peu plus bas, surmonté par de grands bras de signaux morse qui servent à

correspondre avec le camp de Kourou situé sur la côte de la Grande Terre s'élève le baraquement de la poste où un surveillant assure le service téléphonique et le service postal. Tout à côté la coopérative et l'habitation du Commandant des îles. Plus bas dans la partie de terrain incurvée entre les deux plateaux, les bureaux de la gestion et le magasin à vivres. Là on trouve la route circulaire, promenade préférée des fonctionnaires qui le soir venu avant d'aller dîner, se plaisent à faire leur tour de l'île. Elle contourne à cet endroit le plateau coté sud. On passe successivement devant l'abattoir, le service des travaux, les locaux réservés aux aliénés, la boulangerie et on retrouve le port. Sur ce plateau nulle habitation sauf à flanc de coteau un pavillon qui est occupé par le surveillant chargé de la boulangerie.

L'île Saint-Joseph est exclusivement réservée aux réclusionnaires. Elle possède un camp composé de cellules et des pavillons pour le logement du personnel.

L'île du Diable est habitée par les déportés politiques sous la garde de deux surveillants célibataires qu'on relève tous les six mois. Le Diable est relié à Royale par un câble aérien au-dessus du petit détroit qui sépare les deux îles. Une sorte de chariot comportant une caisse en tôle circule sur ce câble de façon à permettre le ravitaillement journalier des occupants isolés sur ce monticule rocheux où à certains endroits se dresse encore le mirador qui servait autrefois à surveiller les allées et venues de Dreyfus qui était à cette époque un interné de marque.

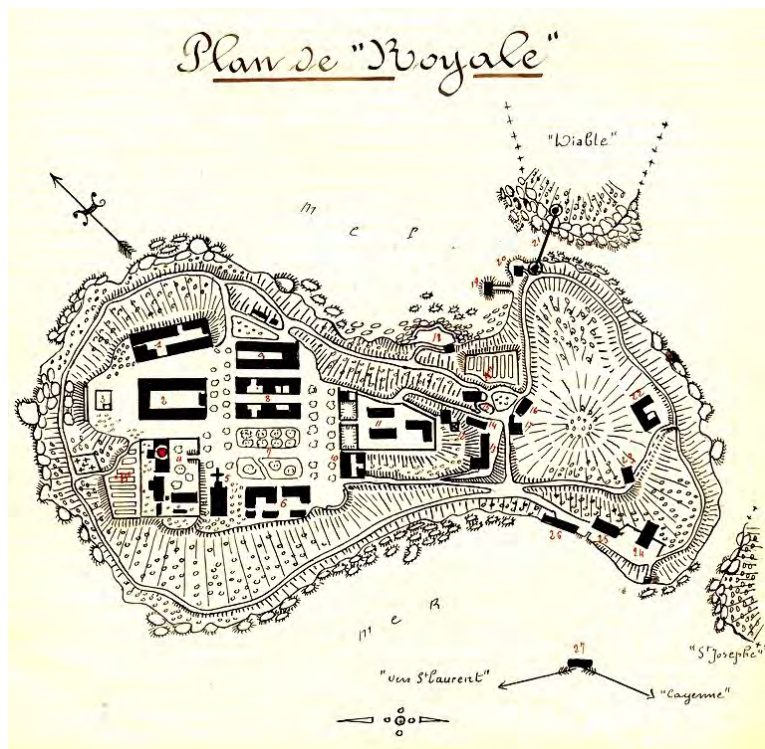
C'est à Royale que se trouvent concentrés tous les différents services administratifs : commandement, justice, ravitaillement, le service médical et pharmaceutique.

Le climat des îles du Salut est salubre, sans cesse balayées par les vents du large qui soufflent parfois avec une grande violence ce qui permet aux fonctionnaires qui y séjournent de refaire un peu leur santé. C'est en somme un peu un sanatorium. En revanche la vie y est difficile, on consomme beaucoup de viande de bœuf et des conserves. Environ chaque fin de mois, débarque à Royale un troupeau de bœufs qui

viennent directement du Vénézuéla. On les fait paître en liberté dans les terrains herbeux de l'île. Deux fois par semaine, on abat une bête. Il arrive fréquemment que l'animal abattu dont on fait à chaque fois l'analyse de sang, soit atteint de jaunisse alors ses restes sont jetés à la mer à la grande joie des squales. Si la bête est saine la viande est alors répartie entre les habitants de Royale, de Saint-Joseph et du Diable. A la saison des pluies, des corvées d'internés ensemencent les terrains réservés aux cultures maraîchères dont l'un est situé près de l'abattoir et l'autre derrière l'hôpital du personnel. Il est évident que cette terre sablonneuse sous le climat équatorial ne donne naissance qu'à des légumes rachitiques malgré les soins attentifs. On arrive tout de même à avoir du chou et des salades de la grosseur du poing. Quant à la pêche, elle est problématique dans ces endroits infestés de requins.

Il est cinq heures et demi du matin, la cloche du camp carillonne à toute volée dans le clair matin embué de vapeur toute rose. La mer immense toute embuée elle aussi miroite sous les premières clartés du jour. A l'horizon le disque rouge du soleil levant dissipe peu à peu cette brune marine qui *enlinceulait* les îles. Sous les premiers rayons solaires l'île du Diable entourée de ses éboulis rocheux qui parsèment son pourtour comme une gigantesque ceinture qui s'avance bien avant dans la mer sur laquelle les lames furieuses s'écrasent avec un bruit de tonnerre en jaillissant, brille de mille reflets et le vert tendre de ses cocotiers semble tout fraîchement vernis. Sur le plateau de Royale des chèvres gambadent follement dans l'herbe tendre et humide aux senteurs marines de l'esplanade. Un Arabe qui fait office de berger, rassemble là en un troupeau toutes les bêtes du personnel qu'il emmène paître sur l'autre plateau, celui du mamelon. Dans les basses-cours des pavillons, les coqs chantent gaiement. Sur le raidillon qui mène à l'abattoir, des surveillants essoufflés montent la rude déclivité, ils se hâtent car la cloche a cessé de carillonner et l'appel des condamnés va commencer.

PLAN DE "ROYALE"



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Dans la cour, entre les deux cases, les internés par groupe sont alignés en files de quatre. Devant chaque groupe, un surveillant carnet en main fait l'appel. Celui-ci terminé, c'est au tour du capitaine d'armes à répartir les corvées : celle-ci ira faire la toilette de la route circulaire, celle-là est réservée au nettoyage du plateau, une autre ira au quai décharger des sacs de farine etc. Certains hommes qui ont des corvées spéciales, comme les vidangeurs, les porteurs d'eau et les gardiens préposés à la surveillance des bœufs s'en vont individuellement à leurs travaux quotidiens tout comme les ouvriers des travaux, des cuisines, les employés de bureau et les magasiniers.

Sans se presser, tout comme pour aller à une promenade hygiénique, les corvées flanquées d'un surveillant et d'un porte-clef déambulent l'une vers la route circulaire et les autres vers le plateau et vers le port. Chaque homme porte nonchalamment sur l'épaule un balais ou une pelle.

Arrivé sur les lieux, le surveillant commence par s'asseoir bien à l'ombre pendant que les hommes qui ont posé leurs balais se débarrassent de leur treillis pour être plus à l'aise. Alors commence le nettoyage de la route circulaire qui consiste à ramener toutes les noix de coco sèches tombées un peu partout et de les lancer à la mer. Les hommes prennent goût à ce genre d'exercice. Ils s'amusent à lancer par-dessus les roches battues par la houle toutes les noix qui jonchent le sol. Des paris s'engagent à celui qui les lancera le plus loin possible. Mais à la longue, les hommes se lassent de ce sport qui fortifie pourtant les pectoraux, s'allongent ou s'assoient eux aussi à l'ombre et les conversations vont leur train jusqu'à dix heures moins un quart. Alors, le surveillant rassemble les hommes de sa corvée qui heureux de leur matinée qui s'est écoulée en douceur à l'ombre bienfaisant des cocotiers charitables déambulent en flânant vers le camp.

Sur le plateau, la corvée chargée du balayage a elle aussi depuis bien longtemps terminé sa tâche. Les brancards du petit tomberau vide reposent sur le sol où ils servent de siège aux deux hommes chargés de ce véhicule qui eux fument béatement en attendant l'heure de la soupe. A l'ombre d'un

manguier, les autres accroupis sur leurs balais discutent camelote pendant que sous l'auvent de la petite chapelle le surveillant avec un collègue commentent les traitements nouveaux et les congés à venir. Tout à côté dans la cour de l'hôpital, le fameux Motillon hurle comme un possédé après ses deux buffles récalcitrants qui véhiculent le baquet d'eau douce destiné à la pharmacie. Sur l'esplanade circulent en tous sens des hommes à la tenue respectable, chaussés de souliers blancs et porteurs sous le bras d'une chemise en cartonage renfermant inmanquablement des paperasseries administratives. Ce sont les employés de bureau qui sous prétexte de service font ainsi chaque matin leur petite promenade comme de paisibles citoyens. Tout autour de la place, dans les pavillons, des bambins piaillent et les épouses des surveillants qui font leur ménage s'interpellent d'un logement à l'autre.

Vraiment cette esplanade ressemble à cette paisible placette d'un village de braves gens. On ne s'en fait pas à Royale, c'est la bonne vie.

Que font donc d'utile les internés aux îles du Salut ? Rien ! Pourtant outre les corvées, on voit des hommes circuler armés de pinceaux et d'un pot de peinture ou bien d'autres d'une scie et d'un rabot pendant qu'un acolyte derrière, porte une planche. Et là-bas, près de l'hôpital deux hommes, deux maçons gâchent du plâtre. Ce sont les ouvriers des travaux. Devant une case, un surveillant, revolver en bandoulière, le casque en arrière et un mètre en main prend des mesures qu'il inscrit sur un carnet. Ce qu'il va faire, il n'en sait rien et tous les hommes qui déambulent un outil à la main, ce qu'ils vont faire, ils n'en savent rien, c'est tout dire. Car aux îles, tous les bâtiments tombent en ruine, tous ont besoin de réparations mêmes urgentes mais on ne les répare jamais. Pourquoi ? Manque de matières sans doute ? Il y a tout ce qu'il faut. Alors ? Alors, on ne répare jamais.

Quand le surveillant chargé des travaux quitte son service pour une raison quelconque, il passe toutes les réparations à exécuter à son successeur tout comme un héritage. Le nouveau chef de service qui arrive se frotte les mains. Ah ! Il

va en mettre un coup. Et puis tout à coup son enthousiasme tombe et il fait comme son prédécesseur, il laisse tout en plan et son suivant procèdera de la même manière.

J'ai vu un malheureux commis logé avec sa nombreuse famille dans un véritable taudis dont la toiture était une écumoire, réclamer à corps et à cris à ce qu'on répare son logement. Naturellement, le surveillant est venu, son inséparable double mètres en main, plusieurs fois de suite. Et, alors me direz-vous ? On a réparé ? Que non ! D'abord le surveillant n'avait pas d'ordres pour le faire. Dame pour réparer une toiture, c'est grave et cela nécessite sans doute beaucoup de paperasseries sans nombre et alors, la bâtisse est restée intacte avec sa toiture crevée.

Les transportés ne rapportent rien à la bonne « tentiaire » qui les loge et les nourrit à l'œil. Aucun atelier n'existe aux îles ou ailleurs pour occuper tous ces condamnés qui n'ont en tête que des idées d'évasion et de camelotage et cherchent par tous les moyens à se procurer de l'argent en trafiquant la bonne camelote de mère « tentiaire » qui les regarde faire avec un sourire béat.

L'interné qu'on envoie aux îles à la suite d'évasion ou bien pour raison de santé car il y a comme partout ailleurs des privilégiés, cherche immédiatement une embusque. Ce qu'il y a d'employés aux îles, c'est fantastique ! A croire que tous les fonctionnaires installés là sont incapables ou presque de faire leur besogne. Au service du centre, c'est un interné aux allures de notaire qui tranche pour ainsi dire toutes les questions relatives aux règlements, il sait tout sur le bout des doigts. Parmi ses congénères, ce « Monsieur » est un haut personnage qui trafique, mais pas la vulgaire camelote. Son trafic à lui se borne à un simple graissage de pattes. L'interné qui veut obtenir une embusque quelconque, moyennant évidemment des espèces sonnantes, obtient de ce personnage l'emploi désiré. Il va sans dire que le quémendeur une fois titulaire de ce qu'il désirait est astreint à verser mensuellement à ce genre de bureau de placement une redevance, une espèce d'impôt selon l'importance de la place occupée, sinon il se voit dégommer tout simplement sans autre forme de procès.

Et le plus fort, c'est qu'on le sait ! Mais que voulez-vous, il connaît tous les règlements sur le bout des doigts et ce n'est pas une petite affaire car il y en a.

D'autres internés occupent des emplois de comptable. Ils sont certainement à vrai dire plus à la page que le surveillant qu'on a collé là par piston car il est nécessaire de dire que la direction ne s'occupe nullement des capacités de ses agents. Un surveillant qui est terrassier de son état ou berger dans le maquis corse se voit attribuer par un coup de piston la responsabilité d'une gestion ou autre. Tout au moins ces emplois nécessitent un tant soit peu quelques connaissances, il est donc bien aisé de comprendre avec quelle facilité tous ces employés pris dans l'élément pénal tripotent à leur profit et au détriment de l'administration qui éprouve beaucoup plus de pertes que de gains. Il faudrait donc être sensé et mettre les agents bien à leur place, le terrassier à la corvée avec le berger du maquis et tout irait bien.

D'autres encore occupent des emplois différents : d'infirmier, de pharmacien, de boucher, de lampiste et de boulanger. Là aussi tout ce monde trafique la came à qui mieux mieux : l'un les médicaments, l'autre la viande, le pétrole et les boulangers la farine avec laquelle certains, pâtisseries de métier confectionnent des gâteaux secs qu'ils revendent à leur congénères et voir même au personnel. Au baigne c'est normal, celui qui ne fait pas de came, c'est un malhonnête homme.

Rien n'est plus curieux qu'une case la nuit à Royale. Après l'appel du soir, les condamnés sont enfermés dans les deux cases du camp sous le porche, dans la petite calle du poste faiblement éclairée par une lampe fumeuse. Un porte-clef assis et accoudé à la table crasseuse sommeille là. C'est le porte-clef de service. De temps à autres, passe en flânant le surveillant chargé lui aussi du service de mise au camp et aux quartiers de l'emprisonnement. Il vient voir si tout va bien. Il griffonne sa signature sur le cahier en poste et s'en va traîner ses semelles ailleurs.

Dans la cour pleine d'ombre, les cases éclairées au pétrole

retentissent des rumeurs. Là-bas, tout au fond de l'une d'elles, un « jazz » résonne de toute sa ferraille. C'est l'orchestre de la case et aussi celui du personnel car quand on organise une sauterie à Royale entre fonctionnaires, c'est le « jazz-band » du bain qui fait valser les invités. Des sons de violon et de guitare mêlent leurs accords à ceux d'un tambourin. On ne se figurerait pas au bain mais à Montmartre la nuit devant une boîte nocturne. Et si on entre dans la case, c'est tout un remous d'hommes qui valsent sous la lumière pâlotte des quinquets fumeux. Leurs silhouettes se détachent sinueuses et gesticulantes comme des ombres chinoises sur les murs enduits à la chaux du vaste local. Dans un angle, d'autres accroupis autour d'un hamac jouent à la « Marseillaise ». Devant eux s'amoncellent des piles de monnaie et des tas de billets crasseux. Une vieille sébile pleine de sous qui figure la cagnotte, voisine avec une petite lampe à pétrole confectionnée avec une boîte de lait condensé vide. On ne croirait pas qu'il y a autant d'argent dans une case. Evidemment, c'est la débrouille. Un peu plus loin, des hommes gravent des morceaux de cuivre. Sur le hamac encombré d'outils divers, un autre accroupi fabrique des fume-cigarettes avec des morceaux d'os. Et tout à côté sur un autre hamac, un même et son homme se bécotent tandis que là-bas, une vieille touque à pétrole sert de four au pâtissier qui confectionne des gâteaux secs. Sur un hamac, une planche et un rouleau de bois qui servent à étendre la pâte voisinent avec un récipient encore plein de farine et qui fait office de pétrin et tout en face près de la porte d'entrée, un comptoir. Oui ! Un comptoir ?... Tout comme chez un respectable bistro. Derrière s'élèvent des casiers renfermant des livres de lecture divers qu'on loue moyennant de la cantine par jour au gardien de case qui fait office de mastroquet, de buraliste, d'épicier et de bibliothécaire car en outre de la location de ses bouquins l'honorable tenancier débite également à boire, du café froid ou chaud, sucré ou non, il vend aussi de l'épicerie et du tabac. Il délivre moyennant cinquante centimes une toute petite cuillère d'huile ou de vinaigre, de l'ail, du poivre et du sel pour relever les aliments toujours fades car il est fort probable que les épices de la cuisine passent certainement dans

l'officine du peu scrupuleux gardien de case. Mais il ne s'en fait pas une miette, son commerce marche à merveille et pas un instant il ne sait où donner de la tête. Devant un comptoir, des hommes assoiffés attendent le gobelet commandé. Oh ! Pas bien grand, rempli de café ou plutôt d'une eau noirâtre car ce mercanti ne manque pas d'exploiter son monde. Si le client désire du sucre dans sa boisson, il est évident qu'il paie un supplément. Dame ! Le luxe se paie au bagne comme partout ailleurs. Bien souvent dans les moments de presse, il embauche un garçon et ce dernier ne cesse pas de courir de l'un à l'autre à travers la case où on l'appelle de partout. Par ici ! Deux cafés sucrés. Et là-bas, trois cafés sans sucre !

Dans la case embuée par la fumée de tabac, tous ces hommes le torse nu s'agitent, dansent, travaillent le cuivre ou l'os, pétrissent la farine administrative ou bien se livrent aux délices de Vénus et au plaisir des jeux. Pendant qu'un bar leur permet de s'offrir des tournées à volonté et du tabac. La case qui sert à la fois de « Music Hall », d'ateliers, de tripot et de bar retentit de rumeurs de coups de jazz et de grincements de violon bien avant dans la nuit.

Pendant ce temps, toutes les heures, le surveillant passe faire sa ronde au poste, sous le porche, il émerge le cahier de service en y ajoutant cette mention : R.A.S (Rien à signaler).

Je relate ici les impressions d'un nommé B... condamné à perpétuité pour meurtre. B... est un garçon débrouillard. Après avoir traîné dans les différents camps de la Grande-Terre où la vie du forçat n'a rien de folâtre, il est venu échouer un beau jour à Royale non pas comme interné mais comme convalescent.

Hospitalisé à l'hôpital de Royale, B... y passa des jours heureux et à jamais mémorables dans la vie d'un bagnard. Bien soigné et presque choyé par un médecin charitable, notre homme ne demandait qu'à se laisser vivre. Mais un beau matin, B... qui se sentait revivre et dont la santé chancelante s'était tout à fait améliorée, se vit tout bonnement mettre exeat. Il est bien évident que les jours se suivent mais hélas, ils ne se ressemblent pas. Adieu donc les beaux jours de douce

farniente et de réconfortant régime de l'hôpital et à sa grande déception, il dut rejoindre la case toute proche. Mais je laisse la parole ou la plume comme vous voudrez à notre honorable narrateur.

« J'ai trois ans de bagne et pourtant je fus dépaysé en entrant dans la case où grouillaient quatre-vingts internés. Il était cinq heures du soir et les hommes se préparaient à sortir pour l'appel. Ils m'étaient tous inconnus la plupart ayant déjà plusieurs années d'île. Tout ahuri, je cherchais mais vainement un endroit pour m'installer mais aucun espace n'était libre, et comme de juste, j'allais trouver le gardien de la case à seule fin d'avoir une place où me loger. Lorsque soudain, je m'entendis appeler. Oh ! Surprise. L'homme qui m'avait interpellé était un copain de l'hôpital sorti quelques jours avant moi. Immédiatement, il eut vite fait de me faire un espace libre tout à côté de lui où j'installais mon hamac et mon barda, et puis, la cloche sonna l'appel.

Quand un transporté inconnu entre dans une case, il ne trouve jamais de place, à moins qu'il soit jeune, alors, il trouvera dix places pour une. – (sic). Toujours la mentalité vicieuse du milieu. Je n'avais d'ailleurs pas échappé à la règle commune, l'homme, le copain m'avait tout gentiment fait installer tout près de lui dans l'intention de me « sonner ».

Après l'appel, mon voisin m'offrit le café. J'acceptais. Il appela donc le gardien de case auquel il commanda deux cafés sucrés en mon honneur et on fuma une cigarette tout en dégustant notre moka. Tout à côté de nous le teneur de jeu agitait sa cagnotte où s'entrechoquaient les Marqués¹³ tout en invitant les amateurs de la « Marseillaise ». Tout au fond de la case, d'autres joueurs assis en tailleur sur une couverture étendue à même le ciment sur laquelle, en son milieu trônait la cagnotte et la boîte de lait condensé vide qui servait de lampe, commençait le jeu qui devait durer de soir là jusqu'au lendemain à l'aube. D'autres s'étaient livrés à leur occupation favorite, certains jouaient le café à la belotte pendant que deux cordonniers tapaient à tour de bras sur de vieux

13 « Marqués » : la monnaie ainsi dénommée par les forçats.

godillots. Tout près de moi, un homme le torse nu et admirablement tatoué gravait des noix de coco. Et puis tout à coup, la musique fit son entrée mêlant tous ses accords divers. Un de mes voisins me glissa à l'oreille : « c'est le jazz-band à S... le plus renommé en Guyane ». En effet, l'orchestre était au complet. Un violon, deux mandolines et un triangle accompagnaient le jazz et le cercle des auditeurs faisait cohue tous en frappant avec le dos de leur cuillère le bois dur des hamacs, eux aussi accompagnaient l'orchestre. Et ce soir-là, tous les airs à la mode y passèrent successivement jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit, et à chaque instant c'était des appels à l'adresse du barman, le garçon courait de l'un à l'autre les mains embarrassées de gobelets. Las de la musique, j'allai jeter un coup d'œil sur le jeu, le cercle des joueurs avait augmenté, ils étaient là maintenant une vingtaine les yeux rivés sur les cartes crasseuses. Devant eux s'empilaient des billets de cinq francs, de « vingt-cinq francs¹⁴ » et voire même des billets de cent francs voisinaient avec une boîte pleine de cigarettes et un plateau de berlingots et de gâteaux secs. Le banquier, une espèce de colosse ne se lassait pas de crier d'une voix enrouée : « Encore cinq francs ! Encore deux francs ! Encore cinquante centimes ! » Et les cartes tirées : « Envoyez banquier ! », et les billets disparaissaient tour à tour dans la cagnotte.

Mon voisin qui avait eu la gentillesse de me caser à côté de lui se nommait T.... C'était un brave garçon déjà ancien qui avait dix ou douze ans de bagne. Il m'avait fait installer à côté de lui dans l'espoir que je deviendrais son « amie » (sic). Il m'offrit des gâteaux et plusieurs tournées de café. J'acceptais. Mais je lui parlais carrément dès le premier soir lui faisant comprendre que je n'étais pas ce qu'il pensait. Déçu, il m'avoua qu'il s'était trompé tout en me déclarant que cela ne faisait rien, que j'avais quand même acquis toute sa sympathie et nous restâmes depuis lors bons camarades ».

La vie au deuxième peloton, car les deux cases au camp de Royale renferment chacune un peloton, le peloton n°1 et le

14 La monnaie en papier à la Guyane comporte des billets de « Vingt-cinq francs ».

peloton n°2 y est, paraît-il, moins monotone que dans les cases des chantiers à la Grande Terre.

Comme on vient de le voir nos bagnards à Royale mènent joyeuse vie. Mais la mentalité y est toute autre, parce que tous les hommes qui vont aux îles, les évadés, n'espèrent plus rien. Ils ont alors l'esprit ombrageux et la main leste, pour peu de chose les couteaux sortes de leur planque. Combien de meurtres ne sont-ils pas commis entre les quatre murs des latrines. Ces lieux sont admirablement bien choisis pour y commettre des assassinats, séparées de la case dont elles sont le prolongement, par un étroit couloir d'un mètre cinquante de large sur quatre mètres de long et éclairé la nuit par une lampe à pétrole le plus souvent éteinte par les courants d'air qui circulent sans cesse dans cet étroit espace. C'est donc là, dans ces réduits que se règlent les différents et se commettent les meurtres. Trop souvent les hommes de la case sont réveillés au milieu de la nuit par un grand cri, ils savent tout de suite d'où cela provient. Quelques instants après, les surveillants revolvers aux poings, flanqués de portes-clefs pénètrent dans la case, immédiatement ils devinent de quoi il s'agit. Et là, dans les latrines ils trouvent râlant sur le ciment un homme lardé de coups de couteaux. Il n'y a plus qu'à le cocouner et l'envoyer à l'hôpital. Si la victime n'est pas trépassée, elle ne dénonce jamais son agresseur. Combien de ces crimes sont restés impunis ? Lorsque le coupable est connu, alors il se trouve une quantité de témoins qui n'ont alors absolument rien vu, tous témoins à décharge pour le meurtrier, d'ailleurs cela leur permet d'aller faire un tour à Saint-Laurent, où ils pourront tenter l'évasion et à l'autre de s'en tirer à bon compte.

Je laisse ici la jactance à B..., l'ami du pédéraste de tout à l'heure.

« La plupart des meurtres ont pour cause bien souvent une petite question d'amour propre, de jeu ou alors le même. Le crime est peu réprimé au bagne, j'ai comparu plusieurs fois devant le conseil maritime spécial comme témoin. Les peines infligées ne varient guère, entre six mois à deux ans de réclusion, plus souvent six mois que deux ans avec la

conditionnelle accordée au quart de la peine, cela ne vaut vraiment pas la peine de s'en passer. Si la victime est décédée, c'est un avantage sérieux pour le meurtrier. Si par malheur, elle n'est que blessée elle comparait devant le tribunal, alors dans ce cas pas de témoin et pour cause. Les témoins à décharge de l'un deviennent les ennemis de l'autre. Donc comparaissent devant le tribunal que les deux hommes, le meurtrier et la victime, et l'agresseur s'en tire dans de bonnes conditions. Tandis que la victime étant décédée, le meurtrier invoque alors à la fantaisie ce qui lui plaît : le cas de légitime défense. Il y a des quantités de témoins qui confirmeront ses dires car il est de règle, au bagne de sortir le meurtrier et d'enfoncer la victime qui elle n'a plus besoin de rien. »

Parmi tous ces crimes, il en est un qui est resté célèbre au bagne, celui de Muratti dit « le fou ».

Lorsque le forçat a plusieurs mois de bagne, il connaît par oui dire et par les anciens les noms de quelques célébrités du milieu, populaires par leurs exploits d'évasion ou par leur facilités à jouer du couteau ou par leur mépris de la mort.

Il y a quelques années, plusieurs transportés se partageaient le titre de « terreur ». C'était « Cassepain », « Briolot » (dit la brioche) et Muratti dit « le fou », ce dernier était corse et quoique de petite taille, il ne se gênait pas pour attaquer un homme en pleine case, n'importe lequel. Combien de fois, il lui est arrivé la fantaisie de s'emparer de la cagnotte des terreurs de jeu et puis une fois en possession de l'argent qu'elle contenait, il s'écriait menaçant : « que celui qui se sent capable de la reprendre qu'il vienne donc la chercher ? » Comme bien on pense personne ne bronchait, car tous savaient que pour reprendre la cagnotte des mains de Muratti il fallait aussi lui prendre la vie qu'il était bien décidé à défendre.

A cette époque Muratti venait d'être libéré de la réclusion où il avait purgé deux ans pour meurtre (son quatrième). Il était alors affecté au deuxième peloton à Royale où il était la terreur de la case.

La cloche de l'appel du soir venait de sonner. Les hommes

rangés par groupes en file de quatre dans la cour furent tout à coup surpris par l'apparition inopinée sous le porche d'entrée d'un homme embarrassé de son barda. Tout aussitôt un nom couru sur toutes les lèvres Balestra dit « le niçois » et toutes les têtes se tournèrent vers Muratti impassible. Quelle haine donc séparait les deux hommes ?

Muratti et Balestra dit « le niçois » s'étaient connus là-bas à Saint-Joseph, à la réclusion, et pour des raisons restées inconnues une haine implacable était née entre eux. Balestra avait tenté, paraît-il, d'empoisonner Muratti et ce dernier avait juré qu'il le planterait à la prochaine occasion. Et voilà que l'occasion se présentait. Le hasard avait voulu que Balestra libéré lui aussi de la réclusion le matin même fut affecté au même camp et donc la même case commune habitée par Muratti son ennemi, et chacun pensait en frémissant à ce qui allait se passer.

Après l'appel, sous le crépuscule couleur de sang, les hommes du deuxième peloton regagnent leur case comme chaque soir les joueurs reprennent leur place tout autour de la couverture sur le ciment. Muratti qui était du nombre entame la partie. Tandis que Balestra installé plus loin buvait le café avec ses amis, tout deux ne s'étaient même pas regardés et devant l'attitude indifférente des deux hommes les occupants de la case s'étaient un peu rassurés.

Très tard dans la soirée Balestra se dirige vers les latrines et après avoir passé tout près du groupe des joueurs parmi lesquels figurait Muratti, il s'engage dans l'étroit couloir de communication. Muratti qui ne l'avait pas perdu de vue sans en avoir l'air depuis son arrivée, quitte à son tour le jeu sans être remarqué et pénètre sur les talons de Balestra dans le réduit réservé aux latrines.

Soudain, parmi les rumeurs de la case, là-bas, vers les latrines un grand cri et puis des râles. Tout aussitôt la même pensée jaillit comme une étincelle dans les esprits : « c'est Muratti qui arrange le niçois ! » Comme par enchantement les lampes s'éteignent, les joueurs ramassent précipitamment leurs deniers, la couverture disparaît et tout le monde bondit à son

hamac effaré. Et puis c'est le silence de paisibles dormeurs roulés dans leurs couvre-pieds. Seuls là-bas, les râles du blessé troublent la tranquillité de la case qui semble endormie.

Muratti, son forfait accompli, sort tranquillement de l'étroit couloir et vient se laver les mains et aussi son treillis souillé de sang dans le baquet d'eau potable, et comme si rien d'anormal ne s'était produit, il s'en va s'étendre à son tour sur son hamac.

Quelques minutes plus tard, les surveillants alertés par le porte-clef de service envahissent la case suivis du capitaine d'arme qui donne tout aussitôt l'ordre à tout le monde de se tenir debout au pied des hamacs, pendant que d'autres surveillants explorent les latrines où ils trouvent Balestra moribond, râlant dans une mare de sang, le corps percé de plusieurs coups de couteau.

Et puis, c'est la fouille des occupants pour retrouver l'arme du crime. Mais tout à l'heure en bondissant à leur place, tous ces hommes ont eu le temps de planquer leurs couteaux et leurs outils. L'enquête sommaire à laquelle se livre immédiatement le capitaine d'armes et l'interrogatoire où Muratti passe un des premiers ne donnent aucun résultat. L'ordre est ensuite donné aux vidangeurs d'aller chercher le brancard au poste de garde pour enlever l'homme si lâchement assassiné. Muratti spécialisé à cette corvée s'en va tranquillement le chercher au poste et comme si rien n'était, il y étend sa victime pantelante tout en ayant soin de souiller ses mains et son bougeron dans le sang du niçois de façon à ce que si on venait à l'inculper du meurtre de Balestra, il serait à même de répondre sur la provenance des tâches sanglantes.

Au bagne, ce sont les vidangeurs qui sont chargés des corvées imprévues : transport des malades et des libérés, et comme aux îles, il n'y a pas de cimetière pour les condamnés l'espace étant trop restreint, ce sont eux qui sont également chargés de l'immersion des cadavres, opération que l'on appelle « mouillage ».

Muratti comme nous venons de le voir avait l'honneur de faire partie de cette corporation. Cette corvée n'exige environ

qu'une heure de travail chaque jour et permet donc aux hommes de se livrer à d'autres occupations personnelles entre temps. Muratti avec trois autres de ses acolytes se trouvaient donc le lendemain réquisitionnés pour amener le cadavre de Balestra à l'amphithéâtre de l'hôpital au quai.

Muratti s'acquitte de cette corvée macabre le sourire aux lèvres, tout en fumant une cigarette et en devisant gaiement avec ses compagnons. Au quai, le canot attendait. Muratti et les trois autres porteurs embarquent. C'est encore lui qui attache la lourde pierre aux pieds du niçois et c'est lui encore qui une fois au large mouille le cadavre. Son emploi de vidangeur lui permit donc de ne pas quitter d'une semelle l'homme qu'il avait lâchement assassiné jusqu'au moment où enfin le corps disparaissait à tout jamais dans les eaux profondes et translucides où se profilent les silhouettes rondes des squales.

En débarquant, au retour Muratti se frotte les mains. Le voilà tranquille désormais et sûr de l'impunité, car qui osera le dénoncer lui, Muratti la terreur du bagne !

Balestra avait de nombreux amis parmi les occupants de la case du deuxième peloton et ceux-ci avaient juré de le venger. Tous étaient outrés de l'impunité dont jouissait Muratti qui n'avait même pas été soupçonné dans les enquêtes qui suivirent le crime. Mais leur mentalité d'homme du milieu leur interdit de dénoncer le coupable. Ils avaient alors résolu de le supprimer eux-mêmes à la prochaine occasion. Muratti n'ignorait rien de tout cela et il prenait ses précautions. Tout d'abord, il abandonna sa place au jeu. La nuit, il ne dormait pas, il restait allongé sur son hamac un couteau à proximité de sa main. Il guettait les allées et venues des amis du niçois, prêt à défendre sa peau. Il dormait le jour lorsque les hommes étaient au travail et veillé encore par un de ses rares amis. Cela dura des jours, mais cette existence de bête traquée lui devenait intolérable, il fallait une solution. Or un jour, il alla trouver le commandant des îles et lui déclara que s'il ne l'envoyait pas à la Grande Terre, il ferait un malheur au deuxième peloton. Quelques jours plus tard ayant donné suite à sa demande, le commandant l'expédiait à Cayenne. Mais

pendant qu'il fuyait les îles, sur le même vapeur plusieurs « biftons » partaient également adressés aux copains de Cayenne le signalant.

Muratti, vieux bagnard averti n'ignorait rien des coutumes du milieu. Il savait qu'à Cayenne tout comme aux îles, il aurait à veiller sur sa peau. Aussi, il n'eut qu'une seule idée, s'évader le plus rapidement possible et fuir la vendetta.

Muratti arrivait à Cayenne chargé, c'est-à-dire avec un plan bien garni. Il eut donc sans difficulté une place de terreur de jeu. Les amis de Balestra lui avaient fait assez bon accueil, ce qui ne lui paraissait pourtant pas de bon augure, ce qui l'avertissait de se tenir à carreaux. Mais il savait qu'à Cayenne, on ne tue pas un homme impunément comme aux îles et que tant qu'il resterait sur le camp, il n'avait en somme rien à craindre. Et un beau jour, il organisa une évasion par mer. Mais bravade ou folie, il décida de s'évader en compagnie de plusieurs des camarades du niçois qu'il connaissait pour être ses ennemis implacables. Espérait-il qu'en s'évadant ceux-ci oublieraient leur vengeance, espérait-il commettre d'autres crimes ? Mystère ?

Toujours est-il qu'un soir quarante jours après le meurtre du niçois, Muratti manquait à l'appel du camp de Cayenne, il avait disparu avec six autres transportés.

Ce n'est que deux jours plus tard, que des indigènes découvrirent sur la plage deux cadavres dont l'un était en partie dévoré par les requins. L'administration pénitentiaire aussitôt avisée identifiait les corps, celui qui avait été dépecé par un squal, c'était Muratti. Après l'autopsie, le médecin major déclara que Muratti avait succombé à un coup de poignard reçu sous l'omoplate gauche, l'arme lui avait traversé le cœur. Il n'y avait donc aucun doute, l'homme avait été bel et bien assassiné et jeté à la mer ensuite. Quant à l'autre, il était mort par immersion.

Que c'était-il passé pendant la nuit tragique ? Toujours est-il que le redoutable bandit avait payé sa dette vis-à-vis de la société.

www.lesmoyensdubord.org

Comme on vient de le voir, il se commet au bagne des crimes atroces. Tout au moins en France un crime a une suite sérieuse où on cherche l'auteur qui n'échappe pas au châtement.

On envoie au bagne tous les criminels pour y subir leur peine et non pour y perpétrer leur forfait et là-bas, les meurtres devraient être relativement rares si l'organisation de l'administration pénitentiaire était tout autre. Le meurtre au bagne est peu réprimé. Comme le disait tout à l'heure notre honorable narrateur B... « Cela ne vaut vraiment pas la peine de s'en passer ». Pourquoi ne sélectionne-t-on pas tous ces individus dont certains ont le crime incarné dans la peau ? Pourtant on le sait, on fait de ces criminels d'autres criminels. On dirait aussi qu'on a peur de tous ces demi-fous car ce sont des détraqués. N'a-t-on pas vu tout à l'heure Muratti aller trouver le commandant des îles pour se faire désinterner et celui-ci exécuter le désir du bandit. N'aurait-il pas mieux fait d'isoler immédiatement ce dangereux individu et beaucoup d'autres ? Il suffit donc au bagne d'être un criminel notoire ou un assassin invétéré pour être presque choyé par l'administration pénitentiaire, Muratti n'avait plus aussi qu'à aller trouver le gouverneur de la Guyane et lui tenir se langage : « Monsieur le gouverneur, il faut absolument me renvoyer en France car au bagne je ne finirais pas de faire des malheurs ». Et puis, enfin voyons, peut-on admettre une chose aussi insensée, Muratti en était à son quatrième meurtre, on le relâche de la réclusion pour le rejeter dans la communauté d'une case. Il est à supposer que c'était suffisant et cet homme aux instincts de tigre devait être retranché de la vie commune de façon à n'être plus nuisible à autrui.

Le bagne n'a aucune organisation pratique et on ne peut s'imaginer les innombrables enquêtes auxquelles se livrent journellement les agents de la « tentiaire » et qui pour la plus grande part aboutissent à zéro. Toutes pour vols, coups et blessures, assassinats. Ceux-ci assassinent par habitude, ceux-là volent pour se faire un « soc » ou pour s'évader. Tout ce monde tue et vole à outrance toujours dans l'espoir de s'en tirer mais nullement effrayé des répressions relativement

nulles.

Tout à côté du bâtiment de l'hôpital réservé au personnel, un peu en retrait, s'élève une construction toute délabrée et trapue d'où émane par ses ouvertures béantes une fumée ocre qui prend à la gorge et des odeurs de grillon. C'est la cuisine du personnel et des internés en traitement. A l'intérieur de ce local enfumé, en plein milieu, une immense cuisinière toute rafistolée en maints endroits en occupe toute la place. Cette vieille cuisinière toute cabossée et toute fendillée dont la plaque rivée sur un des côtés indique encore le nom du fabricant et la date de construction en 1856, montre clairement quelle n'est pas récente, et on se demande comment cet honorable fourneau du Second Empire est venu échoué là, à Royale. Tout autour, tout contre les murs, s'alignent des tables boiteuses et noires de crasse. Au-dessus de l'une d'elles, sur un cadre en bois couleur de suie pend toute une batterie de cuisine hétéroclite, cabossée et trouée sur laquelle repose en paix une épaisseur respectable de poussière noire. Dans un angle, un évier infect envoie des bouffées malodorantes. Tout à côté, une sorte de garde-manger branlant dont la toile métallique toute crevée et rafistolée avec du vieux fil de fer rouillé tient compagnie à une chaise toute démantibulée sur laquelle un matou galeux se livre aux douceurs de la sieste. Tout la haut, des poutres transversales s'enchevêtrent les unes entre les autres, elles supportent une toiture en ruine et les bardeaux disjoints laissent pénétrer à l'intérieur les rayons du soleil et la pluie qui en tombant éparpille sur les marmites ventrues toute la suie des poutres en deuil. La soupe n'en est pas moins succulente pour cela, ce qui attire beaucoup d'amateurs à l'hôpital des internés.

Dans ce taudis enfumé, deux hommes afférés circulent tout autour du fourneau disjoint sur lequel mijotent dans d'énormes chaudrons des quartiers de viande ou de poisson. C'est le cuisinier chef et son aide. Sous la véranda formant apprentis, un Arabe fend des bûches de bois. A côté, sur un billot de bois rutilant de graisse un homme armé d'un grand couteau découpe en tranches fines un quartier de viande bouillie, entre ses jambes un chien maigre et vorace se régale

des déchets tous chauds qui échappent du morceau de bidoche fumante. Sur le pas de la porte qui donne accès de la véranda à la cuisine, un grand diable d'homme au teint basané, aux cheveux noirs corbeau et à l'allure dégingandée, chaussé d'espadrilles et la taille ceinte d'un tablier blanc se frappe sur les cuisses avec exubérance en racontant des histoires mirobolantes à un petit vieux correctement vêtu d'un treillis soigneusement repassé et tenant à la main une casserole où voisinent un morceau de viande crue et une poignée de haricots secs. Le vieux hoche la tête à ce que lui raconte son compagnon exubérant car ce grand diable à l'allure dégingandée n'est autre que l'infirmier du personnel qui est natif de Bordeaux, et les gars de « Bordox » ont toujours des histoires drôlantes à raconter. Ah ! On ne s'embête pas à la cuisine de Royale quand on saura que le chef cuisinier est lui aussi un bordelais, et que son second, son aide, est lui, également du midi mais de Marseille. Après le coup de collier des heures de distribution, ce local nauséabond se métamorphose en un concert chantant où chacun pousse la sienne en dégustant en amateur le pinard de l'administration dont on a prélevé une forte dose sur la quantité prévue pour accommoder les pruneaux préparés pour le dessert du personnel en traitement.

M..., le chef cuisinier est un ancien artiste de café concert qui est venu au bagne après la guerre, il avait été condamné en 1917 à la suite d'une affaire de livret militaire falsifié et d'autres méfaits qui lui valurent les travaux à perpétuité. M... était matelot dans la marine de l'Etat où paraît-il, il était employé comme cuisinier au service d'un amiral. Mais M... est gascon, et comme tous ses pareils, il est doué d'un verbiage sans égal, c'est ce qui lui a permis au bagne d'exercer plusieurs professions : peintre décorateur à Saint-Laurent, après coiffeur et maintenant cuisinier aux îles. Evadé deux fois, M... qui était brouillé avec la chance, s'est vu à la seconde fois interner aux îles. Mais il ne désespère pas, tout en préparant les plats que nécessitent les différents menus des régimes M... siffle des airs en vogue ou fredonne des couplets qui jadis lui valurent d'innombrables applaudissements quand il s'exhibait sur les planches des

« Folies bordelaises » ou bien de « L'alcazar ».

Son aide L..., le marseillais, est un homme tout rondouillet et sa face épanouie montre aussi qu'il n'a pas l'air de s'en faire. Tout comme son chef, L... s'est évadé deux fois, là-bas au Brésil. Mais les affaires marchaient très mal et L... eut un beau jour maille à partir avec la police de l'endroit qui paraît-il, ne badine pas. Il fut donc arrêté, ramené au bagné et interné aux îles. L... n'est pas un criminel mais un carambouilleur. Mais dame ! Comme il le dit lui-même, c'est un métier qui a ses risques et qui a rapporté à notre homme vingt ans de dur ! Mon bon ! L... a une bonne conduite, ce qui lui a valu le grade de première classe à l'inverse de son chef cuisinier trop perspicace qui au lieu de prendre des grades s'offre de temps en temps le plaisir de la cellule. L... a aussi l'espoir de remettre ça un de ces jours, quand ? C'est problématique ! Mais le hasard qui fait parfois bien les choses, est si grand. En attendant, il réduit à sa plus simple expression et à son profit, toutes les denrées qui composent les menus journaliers. Dame ! C'est que notre « marmis » a aussi un magot qui cumule chaque jour les bénéfices du carambouillage administratif.

L'autre, l'homme sur le pas de la porte qui raconte une histoire mirobolante en se frappant les cuisses, c'est le vrai type de bordelais qu'on rencontre aux environs de la place Mériadeck qui est l'endroit le plus aristocratique de la ville de Bordeaux pour les gens du milieu.

S... a estourbi son rival qui paraît-il, pelotait trop souvent sa poule. La cour d'assise de Bordeaux lui a gratifié des travaux forcés à perpétuité. S... malgré ses moments d'exubérance a parfois aussi le cafard, il regrette les allées de Tourny, ses camarades lui remontent de temps à autre le moral heureusement. Il n'a jamais eu l'idée de s'évader ou s'il l'a eue, il n'a jamais essayé de la mettre à exécution car S... malgré ses vantardises est pénard comme une petite femme, il a peur des requins et des dangers sans nombre que comporte toujours une évasion. Pourtant il n'a pas eu peur de descendre un homme avec son rigollot. S... est venu aux îles par l'intermédiaire d'un médecin dont il était le cuisinier et ce

dernier ayant changé de poste, S... est resté aux îles où il remplit les fonctions d'infirmier au service du personnel. Il profite des pourboires que lui allouent les sortants et aussi de la came tout comme « marmis » lui aussi, il engraisse son magot.

Tout à côté de lui, ce petit vieux qui hoche la tête d'un air sceptique en écoutant l'histoire abracadabrante de S..., c'est G... le comptable de la pharmacie.

Ce petit vieux qui a soixante ans, aux treillis bien repassés et aux souliers en toile d'une blancheur immaculée a conservé l'allure d'un homme qui a reçu de l'éducation. Affligé d'un estomac délicat, G... perçoit sa ration de viande et de légumes secs individuellement à la gestion. Il fait sa popote lui-même avec des soins attendrissants d'un vieux maniaque. C'est aussi un vieux cheval de retour qui connaît tous les retards de l'administration pénitentiaire. A lui, on ne la lui fait pas ! G... n'est pas un criminel, ce qui l'a amené au bagne, c'est sa manie constante et irrésistible de vouloir rouler les banquiers naïfs. G... avant son arrivée au bagne avait déjà encouru plusieurs condamnations pour le même délit. Il avait lui aussi réussi à s'évader là-bas au Brésil qui paraît-il, est un pays de cocagne. Et ma fois, notre homme s'était créé une bonne situation dans les finances et si par bonheur, il s'était comporté honnêtement, il est fort probable qu'il n'aurait jamais plus revu le bagne. Mais un jour, il est arrêté pour abus de confiance et G... réintègre le bagne mais cette fois aux îles du Salut. L'emploi qu'il occupe au bagne lui permet d'exploiter un petit commerce, ma fois prospère. Ses congénères disent en parlant de lui que G... vaut au moins vingt sacs¹⁵.

Il occupe à côté de la pharmacie, un réduit qui lui sert à la fois de logement et de bureau. Dans un angle, son hamac voisine avec d'innombrables casiers remplis de paquets de tabac, de cigarettes, de boîtes d'allumettes, de briquets, de papier de cigarettes, de la mercerie. Il vend aussi de l'encre, des enveloppes, du papier à lettres et un tas d'autres choses

15 Vingt mille francs.

innombrables. Ce vieux mercanti est en relation constante avec des commerçants parisiens qui lui expédient de temps en temps des articles de bazar qu'il revend au bagne. C'est normal aux îles quand on manque de quelque chose de dire : « Hé bien, allons voir G..., il doit avoir cela ! » En effet, dans son réduit, sur la paperasserie administrative G... vous fait l'article en connaisseur tout comme un honnête commerçant dans sa boutique.

L'homme armé du grand couteau qui découpe savamment en tranches fines le bœuf bouilli, c'est V... le tisanier. Il est grand et maigre, son visage osseux qu'encadrent des cheveux rares, est emprunt de mélancolie. Il y a de quoi ! V... a réintégré le bagne, il y a quelques mois à peine après avoir couler pendant deux ans des jours heureux en France. V... a repris la vie de bagnard. Tout au moins celui-là avait eu de la chance et son évasion avait pleinement réussi. C'était avec grandes difficultés que V... avait pu gagner la France et les cinq autres évadés qui étaient avec lui ont tous péri. Il avait donc repris la vie normale dans la mère patrie où il travaillait près de Toulouse comme manœuvre. Il s'était mis en ménage avec une ouvrière et s'offrait ainsi tout ce que peut s'offrir un honnête citoyen. Mais un beau jour, V... est pris dans une rafle, identifié et immédiatement reconnu, il est reconduit à l'île de Ré et de là aux îles du Salut, à son grand désespoir. V... est condamné à perpétuité pour meurtre mais il ne désespère pas de remettre ça un jour. En attendant, il donne un coup de main aux cuistots qui le gratifient en le consolant d'un coup de pinard, celui des pruneaux.

Bien à l'ombre sous un superbe manguier, la petite cloche de l'hôpital carillonne gaiement. C'est l'heure de la soupe pour les malades.

Sur les tables crasseuses, les cuisiniers alignent de vieilles touques bosselées contenant un bouillon clair où nagent quelques morceaux de vermicelle. Sur des plateaux en zinc, s'entassent les rations de viande bouillie et dans de vieilles boîtes de conserve vides, les petits régimes s'alignent aussi par service. Ici, dans une ancienne boîte de thon, c'est une crème à la vanille. Là dans une boîte de sardine toute dentelée une

purée de pois. Et là, dans une autre boîte ayant contenu de la confiture Amieux, une soupe de riz. Tout à côté, dans une autre boîte de petits-beurre Lu, une purée de haricots presque liquéfiée sur laquelle surnagent des morceaux de pain roussis dans la graisse, attend son tour d'être emportée.

Sous la véranda, les deux hommes chargés chaque jour de la corvée de soupe sont là qui attendent, ils portent chacun une longue caisse à bords plats dans lesquelles ils emmagasinent les récipients des différents services.

Le premier est tout jeune, c'est P... Il est originaire de Rouen. P... est un pauvre malheureux, il n'a jamais connu ses parents. Elevé par une sœur aînée, il exerçait la profession de menuisier. P... a toujours eu une bonne conduite jusqu'au jour où il fit la connaissance d'une petite amie pour les beaux yeux de laquelle un certain jour, à court d'argent, il n'hésita pas à tuer un homme pour le voler ce qui lui valut les travaux forcés à perpétue. Evidemment, il regrette son crime mais un peu tard. Pourtant, P... qui a déjà deux ans de bagne et qui n'est âgé que de vingt-deux ans, a eu la chance de se faire évacuer aux îles où ma fois, il a tout fait l'air de s'y plaire car tout en arrimant les récipients de soupe dans la caisse oblongue, il plaisait avec les camarades qui ne cessent de lui décocher des plaisanteries à l'adresse de sa jeunesse. Evidemment, P... qui a le physique agréable et qui paraît tout au plus n'avoir que dix-huit ans doit être recherché des vicieux du milieu et sans aucun doute il doit être le même de l'hôpital.

Sa caisse est enfin garnie et il s'apprête à s'en aller. Mais « marmis » le cuistot lui a fait signe et il s'approche, et l'autre lui glisse dans la main, un paquet de tabac et des feuilles de papier à cigarette tout en lui chuchotant quelques mots à l'oreille. P... a compris, il enfouit le paquet et les feuilles dans la poche de son treillis et le sourire aux lèvres, il hisse la caisse et son contenant sur le sommet de son crâne et le voilà parti tout comme un équilibriste.

Ce petit manège auquel nous venons d'assister, c'est tout bonnement une commission, le tabac et les feuilles passeront en fraude jusqu'au service des prisons et de là dans la cellule

d'un homme qui attend l'aube fatale. Ce condamné à mort, c'est G..., un ami de « marmis ». Cet homme, une espèce de fou, en était à son cinquième assassinat, dont trois à Saint-Laurent et deux aux îles, deux fois condamné à mort. Mais il n'échappera pas cette fois à la peine capitale. Encore là, quelle lourde faute peut-on reprocher à l'administration pénitentiaire d'avoir laissé G... en contact avec les autres transportés, n'aurait t-il pas dû celui-là aussi être isolé ? Non, on a attendu son cinquième meurtre pour le raccourcir !

L'autre porteur, c'est K.... Son accent indique immédiatement que l'homme est alsacien. K... est sale comme un peigne. Quand on lui fait remarquer, il déclare que l'eau est rare à Royale. Il ment effrontément car il y a la baignade au bord de la mer à deux pas du camp où K... pourrait se décrasser.

Il est au bain depuis cinq ans. Ce qui l'a amené là, c'est toutes sortes d'histoires de vol, de coups et blessures. Sa dernière affaire, O ! Ironie. Il avait cambriolé un commissariat de police, là-bas dans le Nord. C'est « bédites » histoires comme il le dit lui-même lui ont rapporté vingt ans de bain. Mais K... est un homme à la hauteur, il ne s'en fait pas non plus. Ferblantier de son état, c'est lui qui rétame tous les ustensiles de Royale quand on a besoin de faire faire une soudure quelconque, on appelle K... et le travail est soigné, naturellement en échange d'une rétribution en nature ou en argent. Mais K... préfère des espèces sonnantes, quant à la soudure ma fois, il se débrouille ! Il fait comme les autres. En attendant, il empoigne sa caisse de ses mains crasseuses, la cale sur sa tête. Et lui aussi, il s'en va comme un équilibriste faire sa distribution à l'hôpital.

Derrière lui, un homme petit de taille portant un tablier de jardinier chaussé d'espadrilles et coiffé du traditionnel chapeau de paille tressé qui abrite de l'ardent soleil son visage grêlé où s'écarquillent des yeux vifs que sépare un nez luisant que surmonte une bouche dépourvue de moustache. Porteur d'un plat émaillé au milieu duquel trône un superbe chapon bien enduit de beurre de conserve et saupoudré de sel et de poivre. Il vient solliciter au cuisinier de la part de son patron l'amabilité de bien vouloir (car on est poli au bain) mettre la

volaille dans le vieux four démodé du Premier Empire. Cet homme qui n'a l'air de rien, c'est Sez nec.

Aux questions qu'on lui pose Sez nec crie son innocence. Evidemment, s'il est innocent que fait-il au baigne?

« Eh bien Sez nec ! Avez-vous l'espoir de vous en tirer ?

- Pour ça, oui, affirme t-il, j'ai ma sœur qui s'occupe activement de moi en France et mon avocat m'a promis la révision de mon procès. Mais, c'est long ! Et Sez nec hoche la tête, d'un air de dire qui sait quand j'en sortirai.

- La vie aux îles ne vous semble pas trop dure ?

- Non, j'ai eu de la chance. Dès mon arrivée, on m'a employé, et je suis actuellement garçon de famille, comme assigné dans un ménage de surveillant et ces gens ont des compensations pour moi. C'est bien moins pénible que les séjours dans les cases. Je travaille et pendant ce temps-là, j'oublie mes malheurs. Ah ! c'est dur, allez d'être innocent et de vivre dans ce milieu... » Et, Sez nec s'en va sans plus, à petits pas, tout pensif vers le pavillon de ses patrons où piaille la volaille turbulente que soigne Sez nec en bon serviteur.

Et puis c'est le tour d'un autre qui apporte le produit de sa pêche. Dans un grand filet aux mailles serrées des poissons de toutes les dimensions frétilants et encore pleins de vie se débattent avec force dans leur prison et une forte odeur de marée s'exhale de l'ustensile de pêche tout humide.

L'homme est grand et maigre. Son visage tout mince est barré sous le nez d'une moustache noire effilée. Il est vêtu de treillis en toile bleue et coiffé d'une casquette plate dont la visiè re en cuir lui cache les yeux en partie. Il est chaussé lui aussi d'espadrilles encore pleines d'algues marines. Ce pêcheur inoffensif, c'est le bourreau des îles. Il habite tout là-bas, de l'autre côté de Royale, une petite cabane adossée à un rocher et encombrée de tout un attirail de pêcheur. Il vit là, seul comme un ermite car il va sans dire qu'il est plutôt mal vu des autres internés.

Après avoir vidé son filet, il me fait signe et je devine qu'il a quelque chose à me demander. Je l'entraîne à l'écart. Et tout

bonnement, il m'explique qu'il désirait savoir si le jour est proche où il montera la sinistre machine pour raccourcir G... Evidemment, il n'a presque plus d'hameçons et un matériel de pêche tout défectueux demande à être remplacé en partie. Alors notre homme attend avec une impatience bien légitime les cents francs que lui alloue l'administration pénitentiaire à chaque fois qu'il décale une tête, pour améliorer son matériel de pêcheur.

Tout près de l'abattoir, sur le rivage rocheux, des hommes tous nus prennent leurs ébats dans une sorte de vaste cuvette formée d'éboulis de rocs difformes aménagée là tout exprès. Par-dessus ce rempart, les lames déferlent en jaillissant en gerbes d'écume éblouissante. C'est la baignade. Au-delà de ces roches formant pour ainsi dire une sorte d'enceinte tout autour de ce bassin artificiel, la mer houleuse s'étend sans fin. Dépassé cette limite, il est fort dangereux de se livrer aux délices des bains de mer par crainte de se faire happer par les squales dont parfois on distingue les silhouettes sombres entre les eaux transparentes. A tour de rôle, les surveillants amènent là leur corvée. Alors, les hommes s'offrent le plaisir du bain. A l'ombre des cocotiers géants sous lesquels des bœufs rachitiques broutent paisiblement l'herbe rare, les surveillants, eux aussi respirent l'air vif du large tout en regardant d'un œil paternel tous ces hommes qui exécutent mille pirouettes dans le bouillonnement des flots tumultueux. Tout à côté d'eux, dans un petit bassin en maçonnerie où coule un filet d'eau douce des hommes lavent leurs treillis pendant que d'autres que les bains de mer n'attirent pas, allongés dans l'herbe sèche se livrent au plaisir du repos.

C'est dans ce décor pittoresque, assis sur un éboulis à l'ombre d'un bouquet de cocotiers qui se balançaient doucement en grinçant sous la rude brise du large aux senteurs marines qu'un jour j'interrogeais D... sur sa vie d'interné.

D... est parisien, c'est un ancien camelot et aussi faux monnayeur, condamné à perpétuité. Voilà dix ans qu'il est au bagne dont huit ans de séjour à Royale.

Assis lui aussi sur un éboulis, le tronc nu et la peau luisante

encore d'eau de mer tout en taquinant avec un brin d'herbe sèche une affreuse chenille toute velue qui s'accroche désespérément à la roche qu'il lui raconte d'abord brièvement son histoire.

Fils d'un ménage d'ouvriers dont le chef ivrogne invétéré finit ses jours misérables dans un hospice de la capitale, voué depuis sa naissance à une vie de misère, D... était devenu le véritable gamin de la rue. A douze ans, il vendait des journaux sur la voie publique et couchait sous les ponts. A dix sept ans, il était camelot. La grande guerre le surprit à vingt ans et il partit pour le front. Revenu indemne de la tourmente D... avait eu l'intention de rengager. Il aurait certes mieux fait ! Mais la vie tumultueuse le reprend, le revoilà camelot, puis un jour, c'est la chute vertigineuse. Il se laisse affilier à une bande de faux monnayeurs qui le chargent de l'écoulement de faux billets. Arrêté avec toute la bande, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Au bagne, D... a tenté de s'évader et il est venu comme bien d'autres échouer à Royale.

« Moi, me dit-il, je suis pénard. A part mon évasion qui m'a valu trois mois de cellule, c'est ma seule punition encourue depuis mon séjour en Guyane. En principe, je ne fraye avec personne car ici les copains, ce sont des faux frères et ce milieu perdu de vin n'a rien d'intéressant. Il faut avant tout planquer son « péze » et ne jamais faire voir à ses voisins qu'on en a car ici tout le monde est jaloux, c'est comme ça qu'il y en a qui se font refaire. L'essentiel à Royale, c'est d'avoir une embusque pénarde ! Moi, je suis vidangeur, et j'ai à peu près une heure de travail chaque matin et le reste du temps, je suis libre pour m'occuper de ma petite affaire, je profite donc de ça pour me promener dans l'île où je fouine partout trouvant ça et là une occasion de me faire de la « braise ». Ce qui me rapporte le plus, c'est les cases du camp comme vous le savez vous-mêmes la plus grande part des internés se livre à la confection d'un tas de petits objets divers. Moi, j'achète tout ça et je me débrouille à les revendre avec un bon bénéfice. J'écoule le plus souvent ma camelote sur le Biskra qui passe aux îles une fois par mois ou bien sur les

cargos de passage. Je m'arrange là-bas au quai avec les canotiers et puis les surveillants me connaissent bien, allez ! Depuis le temps que je fais le trafic. Vous ne pouvez pas vous imaginer ce qu'on trouve d'amateurs parmi les passagers et les hommes qui composent les équipages des paquebots. Je leur fais du boniment et ça me connaît ! Je leur fais croire que mes cocos ont été gravées par Dieudonné, et ça prend !

- Oui, mais Dieudonné n'est plus au bagne ?

- Je le sais ! Aussi depuis, j'ai changé ma réclame. Je dis que c'est Sez nec, ça revient au même. Alors, les voyageurs pour avoir des souvenirs du bagne n'y regardent pas de si près, ils achètent à n'importe quel prix. Une fois, j'ai vendu quatre vingt francs un petit tapis confectionné avec des fibres de cocotier que j'avais acheté à un réclusionnaire trente francs. Voyez le bénéfice ? Je fais aussi mon petit tour aux cambuses et j'achète là des paquets de tabac et des cigarettes que je revends sur l'île en prélevant un petit revenu. Comme vous le voyez, je ne m'en fais pas ! Et le soir, dans la case, je fais paisiblement ma petite partie de belote et de temps à autres, je m'offre une chopine de pinard. En somme la corvée que j'assure chaque jour ne nécessite pas de grands efforts et combien d'autres sont plus à plaindre que moi.

- Et l'évasion ?

- J'y songe parfois. Mais ce sera pour plus tard car ici il n'y a rien à faire pour tenter l'évasion. Il n'y a qu'à la Grande Terre où on trouve toujours des occasions et encore faut-il avoir de la chance. Mais ici l'homme, il espère plus rien, il cherche à aménager sa vie le mieux possible, s'embusquer et se faire un magot pour améliorer son ordinaire et fumer. Que voulez-vous faire de plus ?

- Et le même ? » D... qui taquine toujours la grosse chenille velue qui se contorsionne maintenant sur le sable fin, relève la tête l'air indigné.

-« Ah ! chef, ne me parlez pas de ça. Je ne mange pas de ce pain là, moi ! D'ailleurs, moi l'amour je m'en f..., ça n'a jamais été mon fort même dans la vie libre. Et puis le même

voyez-vous, c'est ce qui fait commettre bien des crimes ici. Vous avez des hommes qui s'entretuent pour un môme, c'est ignoble ne me parlez pas de ça ! »

Sur ce D... se lève, de son pied, il écrase la chenille et il endosse son treillis. Là-bas, les hommes de la baignade sont rassemblés sur le sentier qui borde la grève chaotique éclaboussée par l'écume de la marée montante et à l'occident le ciel s'empourpre déjà des premières teintes du couchant. Tout là-haut au sommet du plateau, la cloche carillonne l'appel du soir et chacun se hâte vers le camp.





www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Le surveillant



Pour faire partie de l'élément militaire de l'administration

pénitentiaire à la Guyane, il suffit d'être citoyen français et d'avoir accompli son service militaire d'après le décret du 18 décembre 1925. Autrefois, il en était tout autrement. Cet emploi était exclusivement réservé aux anciens militaires de carrière en principe des troupes coloniales. On trouve aussi parmi les surveillants, d'anciens gendarmes, gardes municipaux et gardiens de nos prisons centrales qui ont troqué leur emploi paisible avec celui de surveillant militaire à la Guyane. Il paraît qu'ils y trouvent un avantage. Celui sans doute d'y attraper les fièvres et d'user leur santé dans ce pays malsain. Mais les goûts, je ne les discute pas et ceux qui aiment le soleil et la brousse se trouvent là-bas dans leur élément.

Dès que le candidat est reconnu apte, il est presque aussitôt expédié en Guyane, soit avec un convoi de forçats ou bien individuellement. S'il part avec le convoi d'inutiles là-bas, à Saint Martin de Ré, il prend immédiatement contact avec les condamnés et le service. Et ma fois, il fera le voyage sur le « La Martinière » parmi la cohorte des misérables entassés dans les cales. Tandis que s'il embarque sur le courrier régulier, ce qui est plus agréable, il aura tout le loisir de faire une excellente traversée loin des ennuis du service, et s'il

emmène sa famille, il aura tout au moins le plaisir de voyager avec elle. Ceux qui embarquent sur le « La Martinière » sont obligés nécessairement de faire venir leur femme et leurs enfants par le courrier d'après, c'est là l'inconvénient.

L'itinéraire du courrier est tout à fait différent de celui du transport. De Saint-Nazaire par les Açores, on arrive aux Petites Antilles après douze jours de mer. La première escale, c'est Pointe-à-Pitre à la Guadeloupe et Fort-de-France à la Martinique. Là, on laisse le courrier pour embarquer sur l'annexe, le fameux Biskra. C'est sur ce steamer minuscule et sans confort qu'on termine le voyage long encore de neuf jours pour débarquer enfin à Saint-Laurent-du-Maroni ou à Cayenne qui est le point terminus de la ligne, vingt et un jours après avoir quitté Saint-Nazaire.

Tandis que le transport en quittant l'île de Ré met le cap directement sur la Guyane où il arrive seize ou dix sept jours après son départ. Il lui arrive souvent d'aller faire escale à Alger où il complète sa cargaison de forçats, cela allonge donc le voyage de trois ou quatre jours de plus.

Tout ce qu'il y a d'avantageux pour le surveillant, c'est que dès qu'il est embarqué sur le « La Marinière », il perçoit son supplément de solde coloniale. Tandis que sur le courrier, il ne percevra son supplément de solde que le jour de son débarquement en Guyane. Il est tout à fait logique de donner cet avantage aux agents qui accompagnent les condamnés, d'autant plus que la « tentiaire » compte parcimonieusement ses deniers, et les indemnités qu'elle alloue à son personnel sont tout à fait insuffisantes et dérisoires. C'est ce que nous verrons plus loin.

Les surveillants sont assermentés tout comme les gendarmes, ils peuvent dresser des procès verbaux et faire des enquêtes. Les attributions des surveillants sont multiples, on les emploie à toutes sortes de fonctions : greffier, avocat défenseur, secrétaire, chef de gare, chef de quai, chef de train, patron de chaloupe, gérant de gestion, chef de travaux, chef de cuisine, magasinier, boulanger, infirmier chef, etc. etc. Pour les autres, ceux qui ne sont pas embusqués, ils sont répartis dans les

camps et les différents services de celui de Saint-Laurent et d'autres enfin assurent la surveillance des corvées. En plus du service de jour, les surveillants assurent aussi le service de nuit, tous sans exception à tour de rôle. A Saint-Laurent, le service de nuit comprend différents postes : au camp, à la gare, au quai et en ville.

La hiérarchie militaire de l'administration pénitentiaire se divise en plusieurs échelons, à savoir : le surveillant principal, le surveillant-chef de première, deuxième et troisième classe.

Le principal est à la tête du service du centre, c'est-à-dire tout ce qui concerne le camp où il a son bureau et ses secrétaires. C'est chez lui que sont déposés les livrets des transportés tandis que les dossiers restent à la direction dans les casiers d'un service spécial au deuxième bureau. Le surveillant-chef est à la tête aussi d'un service quelconque dans le camp et dépend du surveillant principal chef de centre. Après lui, viennent alors les surveillants de grades inférieurs qui se divisent ainsi par échelon, première, deuxième et troisième classe qui le secondent dans son service.

Le capitaine d'arme dont j'ai parlé à plusieurs reprises dans les précédents chapitres, c'est un surveillant de première classe en général. Il est adjoint au chef de centre. C'est lui qui est chargé de la distribution des corvées C'est lui qui rédige la liste du service de nuit pour les surveillants dont il a le contrôle. C'est lui qui fait la lecture des circulaires aux séances du rapport, il est aussi chargé de la surveillance générale dans le camp. C'est en somme un peu le sergent major. Le nom de cet emploi capitaine d'arme dérive de la marine de guerre. A bord des cuirassés, le capitaine d'arme, c'est le gradé préposé au maintien de la discipline et à la distribution des ordres et autrefois le bague était placé sous l'autorité de la marine de l'Etat. C'est pourquoi le titre de cette fonction s'est perpétué et est resté en vigueur. Le capitaine d'arme a aussi un adjoint, un surveillant de deuxième ou troisième classe. Ce dernier reste au poste en permanence pour vérifier les entrants et les sortants. Aucun homme ne doit sortir ou entrer au camp sans se présenter à lui. Le surveillant est doublé d'un porte-clef chargé de fouiller

les hommes nouveaux venus et de transmettre les ordres.

Les surveillants sont astreints presque journallement à rédiger des rapports ou des procès verbaux divers. Un rien qui se fasse ou qui se passe, il faut un rapport. Deux condamnés se sont battus, rapport. Un vol, procès verbal et enquête. Une évasion, procès verbal et enquête. Un crime, procès verbal et enquête. Et tout cela en double expédition et en triple expédition pour les évasions. Sur un rien, on verbalise tout. Et puis les interrogatoires des entrants sur lesquels figure la composition des vêtements de l'homme, s'il est coiffé, chauve ou non et de tous les objets qu'il porte sur lui. On ne peut s'imaginer ce qu'on noircit de papier à la « tentiaire » pour un seul homme qui a commis un simple délit. Il faut un monticule de paperasse couvert d'encre et de signature pour infliger trois mois de cellule à un transporté. Aussi le jeune surveillant qui débute et qui rédige ces premiers procès verbaux reste perplexe, il s'agit pour lui de mettre chaque mot bien à leur place, ne pas oublier les points et les virgules. Et surtout. Oh! Surtout ne pas faire de rature sans quoi cela enlève toute la valeur du procès verbal. J'en ai vu même les anciens ne pouvoir arriver à écrire potablement un procès verbal, et qui après avoir gâché plusieurs feuilles de papier arrivent tout de même à rédiger quelque chose d'incohérent car là-bas, le débutant qui arrive, on ne lui apprend pas son métier, on le colle tout bonnement dans un service sans plus de préambule. Il faut donc qu'il se débrouille lui-même.

Rédaction d'un procès verbal au bagne

« Ce jour ... (ici, la date, mois et an) ... à vingt heure trente minutes. Etant de service de nuit, je venais de terminer une ronde et entrais au poste des locaux disciplinaires pour émarginer le cahier de service. Quand survint le porte-clef chargé de la surveillance du poste du camp. Ce dernier venait m'avertir que des cris d'appel émanant du peloton numéro deux nécessitaient ma présence immédiate. M'étant rendu sur les lieux, et après avoir fait ouvrir la porte de la case par le dit porte-clef, j'ai constaté que le transporté X..., matricule ...,

gisait inanimé sur le ciment entouré de ses camarades qui lui prodiguaient des soins rudimentaires en lui appliquant des compresses d'eau froide sur la tête. Après une rapide enquête, X... qui s'était endormi, est tombé accidentellement de son hamac d'où le choc et l'évanouissement prolongé dans lequel il se trouvait. En présence de cet homme qui ne donnait aucun signe de vie, je le fis immédiatement transporter à l'hôpital.

J'ai en outre constaté que X... n'avait pas de plaie au sommet du crâne, l'endroit qui avait frappé le sol était seulement tuméfié.

En fois de quoi, nous avons dressé le présent procès verbal en double expédition pour certifier et valoir ce que de droit.

Fait et clos, à Saint-Laurent-du-Maroni, ce jour mois au que ci-dessus.

Signature »

Comme on peut le constater, deux feuilles de papier à entête pour dresser un procès verbal en double expédition pour un homme qui est tombé de son hamac sans parler de la longue épître qu'il faut coucher sur le cahier du poste. Ce dernier paraît assez suffisant pour enregistrer le léger accident mais ce n'est rien, j'ai vu rédiger des procès verbaux pour des faits encore plus insignifiants.

Comme nous l'avons déjà vu le camp de Saint-Laurent se divise en plusieurs quartiers¹⁶. Chaque quartier a donc son personnel propre pour en assurer le service.

Sous le porche de la construction transversale qui sépare le quartier des prévenus et des punis de cellule de celui des relégués et des libérés, se trouve installé le poste des surveillants. A droite en entrant une porte, c'est le magasin d'habillement de la transportation. En face, vis-à-vis de cette dernière, un autre poste, c'est le prétoire et le bureau du surveillant- chef, chef de service auquel on accède en montant quelques marches. Sous cette sorte de véranda, dans un angle

16 Voir le « Bagne » chapitre 2

une table et une chaise. C'est le bureau du surveillant de première classe, adjoint au surveillant-chef qui est installé là. Ses fonctions consistent à transmettre les ordres du chef de service aux autres surveillants, et c'est lui qui rédige les procès verbaux de constat des entrants et quelques fois aussi les interrogatoires. Il est secondé lui aussi par deux portes-clefs qui fouillent les hommes de corvée et les arrivants, car aucun objet illicite ne doit pénétrer dans les locaux disciplinaires. Malgré cela, ils ont tous des couteaux.

Au-delà du poste, dans la vaste cour où s'alignent sous les vérandas étroites les innombrables portes des cellules¹⁷, les surveillants assis bien à l'ombre devisent gaiement entre eux tout en grillant des cigarettes. Ce service est le moins pénible. Il se borne à la surveillance des condamnés pendant la dernière heure de promenade et aux heures de la distribution des aliments. Ceux sont eux qui accompagnent les hommes qui doivent se rendre à l'infirmerie se faire panser, ou bien dans les locaux de la justice où on instruit leurs affaires. C'est en somme une promenade qui désennuie un peu. A l'infirmerie et dans les différents bureaux, on rencontre inmanquablement des collègues alors on bavarde et le temps passe.

Les surveillants de l'autre portion du camp sont chargés eux aussi d'un service presque sédentaire qui consiste à faire faire des travaux de nettoyage, de vidange et des corvées d'eau. Deux surveillants sont spécialement chargés de la surveillance des cases, pendant que l'un se promène en flânant tout autour du baraquement, l'autre installé dans la guérite se livre aux délices de la lecture.

Il en est de même pour le surveillant chargé de l'anthropométrie. Ce dernier confortablement à son aise dans son local garni de casiers minuscules où dorment les fiches, et encombré d'appareils anthropométriques, se livre lui aussi aux plaisirs de la lecture en attendant les clients. Ses deux secrétaires s'adonnent pendant ce temps-là à une petite partie de belote. Ce service regorge de monde les jours seulement

17 Voir plan du chapitre 2.

qui suivent l'arrivée d'un convoi. En temps ordinaires, il reçoit la visite de quelques condamnés inculpés d'un délit quelconque.

Tout à côté, dans le local attenant, c'est la cuisine. Tout autour des fourneaux en brique, les cuisiniers s'affairent. Dans des grandes cuves en tôle remplies d'eau bouillante, des fayots s'obstinent à ne pas vouloir cuire et des quartiers de viande achèvent de se racornir. Tous ces hommes, le torse nu et ruisselant de sueur sifflent, chantent, s'interpellent ou se chamaillent pendant que dans une pièce voisine d'autres découpent et pèsent les rations. Le surveillant chargé de la cuisine, une liste en main vérifie, pèse, repèse les denrées qu'on vient de lui apporter de la cambuse. Tout à côté, un Arabe actionne le volant du moulin à café. Un autre accroupi affûte des couteaux de boucher, et à la grande table qui occupe un angle près d'une fenêtre grillée, chargée de paperasse grasseuse, un transporté aligne des chiffres innombrables en colonnes serrées sur un registre immense. C'est le comptable. Des portes-clefs entrent et sortent, ils apportent des listes d'effectifs. Sur le pas de la porte, des hommes encombrés de leur barda attendent le moment de percevoir leurs vivres, ce sont des transportés qu'on expédie dans quelques camps aux environs. Des hommes lavent à grande eau, dans des baquets des tripes de bœufs infectes où adhèrent encore des morceaux de graisse qu'ils arrachent avec leurs doigts tout poisseux et le caniveau plein de déchets sanguinolents attirent des nuées d'urubus qui se disputent et se battent pour s'envoler ensuite lestés d'un morceau de charogne qu'ils vont dévorer là-haut sur le toit de la cuisine tous alignés comme des soldats à la parade.

Arrive le fourgon monté sur deux roues disloquées, traîné par deux buffles rebondis et paresseux, le conducteur hurle pour les faire avancer, le surveillant qui l'accompagne s'éponge le visage tout en sueur. C'est le chargé du ravitaillement, et ce qu'il apporte dans son fourgon, c'est le pain. Immédiatement des hommes quittent le lavage de leur tripaille de bœuf pour décharger le véhicule. Les boules de pain sont extraites de la caisse du fourgon, on les empile, on les compte. Il en manque,

alors discussion entre les deux surveillants qui gesticulent à qui mieux mieux. Survient un porte-clef, il apporte des réclamations, certains hommes n'ont pas perçu leur ration complète et le chef de centre a pondu là-haut dans son bureau entre deux punchs une longue note où il est question de ration de viande, de pain et de café. Et puis surgit un autre porte-clef, celui-là vient s'enquérir de la part de la direction, si le chargé de la cuisine a établi son procès verbal au sujet d'un vol de légumes secs qui a eu lieu tout dernièrement à la cuisine et dont on n'a pas pu encore trouver l'auteur de ce larcin. Alors le chargé de la cuisine laisse éclater son indignation. Son dolman ouvert, tout en suant le casque en bataille, il gesticule, s'emporte. Ah ! Il en mare de ce boulot-là, les transportés, il s'en f..., ils n'ont qu'à tous crever de faim ! Cette racaille qui ne sert à rien qu'à empoisonner le pauvre monde...

Sur le pas de la porte, les hommes qui attendent toujours leur ration réglementaire avant leur départ, ricanent entre eux. Et l'un d'eux s'exclame : « sûrement, on va louper le dîner ! Et ma tante qui m'attend à la gare ! ». Ma tante, c'est le surveillant chargé de les escorter.

Les travaux des corvées à l'extérieur du camp à Saint-Laurent consistent à nettoyer les abords du camp et à désherber les rues de Saint-Laurent. On peut les voir tous les matins après le défilé de l'appel répartis dans les différents quartiers. Ici, rue de la République, deux ou trois corvées échelonnées sur les côtés de la chaussée arrachent des herbes folles. Les hommes accroupis, un morceau de fer pointu en main extirpent les racines tenaces de la terre durcie et à l'ombre bienfaisante d'un manguier, les surveillants devisent entre eux en grillant des cigarettes. Plus loin, dans les jardins de l'hôpital d'autres corvées débarrassent les plates-bandes des herbes dévorantes. Sur la chaussée de l'avenue Malouët, des hommes déambulent poussant et tirant des charrettes chargées de caisses et de matériels divers. Ce sont d'autres corvées qui déménagent un magasin quelconque. Et là-bas, derrière le marché, sur le chemin des concessions d'autres corvées réparent la voie du « taco ». Les hommes armés de

pelles et de pioches déchaussent le balastre pendant que les surveillants font les cents pas, car là-bas, le terrain est dépourvu d'ombre. Et dame, on grille sous l'ardent soleil. Sur la route poussiéreuse et pleine de soleil qui fait mal aux yeux, défilent des libérés dépenaillés en quête d'une cigarette qu'ils vont mendier aux hommes qui travaillent, et des guimbardeuses toutes rafistolées traînées par des petits ânes qui trottent allègrement. Alors des lazzis s'échangent entre les hommes des corvées qui réfectionnent la voie et ces passants hétéroclites. Certains arrêtent leur misérable attelage pour engager de longue conversation avec les hommes du chantier, ce sont d'anciens copains. Alors survient le surveillant qui met un terme à tous ces conciliabules et les charrettes s'ébranlent cahin-caha pendant que ces hommes reprennent leurs pelles et leurs pioches. Tout le monde a chaud. Les torses ruissellent de sueur, les surveillants, un mouchoir en main éponge comme des automates leurs visages moites. Sur la voie en réparation, circulent les lorrys sur lesquels d'autres surveillants assis sur le siège du véhicule cahotant s'en vont vers les camps ou bien inversement descendent à Saint-Laurent. Derrière eux, deux hommes montés sur la plate-forme et munis de longues perches en bambou ferré donnent l'impulsion au véhicule qui passe en trombe lancé à toute allure sur les rails qui grincent. Des bonjours bruyants s'échangent entre eux et les collègues plantés sur le bord de la route. Tout à coup, là-bas au tournant de la voie des coups de sifflet stridents, c'est le train. Les lorrys sont alors vite déraillés et rangés sur le bord de la voie. Une petite machine poussoire halète péniblement, elle perd sa vapeur par tous ses joints où elle s'échappe en sifflant. Sur la petite plate-forme, le mécanicien et un surveillant inspectent la voie en avant. Elle traîne à sa remorque toute une longue file de plates-formes montées sur boggies chargées de piles de bois à brûler au sommet desquelles des hommes assis, les jambes pendantes, invectivent les copains qui bordent la voie comme une haie, appuyés sur le manche de leur pelle ou de leur pioche. Ce sont d'autres corvées qui sont allées à Saint-Jean ou au nouveau camp récupérer les stères de bois. Sur la plate-forme vide, la dernière de la file, les surveillants assis sur des vieilles

caisses cassent tranquillement la croûte. A côté d'eux, un groupe d'hommes, les menottes aux mains et accroupis là, regardent d'un air las défiler le paysage, ce sont des évadés qu'on remonte à Saint-Laurent. Le porte-clef qui les accompagne, accroupi lui aussi les pieds reposant sur le tampon d'arrière du wagon, fume paisiblement. Le convoi passe dans le bruit de toute sa ferraille secouée. Sur la route embrumée maintenant de la fumée ocre de la machine asthmatique qui s'époumone là-bas au loin, les hommes reprennent leur tâche entre les traverses le dos courbé sous le soleil de feu.

Accosté à l'appontement, un cargo trapu débarque sa cargaison. Sur le pont parmi le ronflement des treuils, les rumeurs et la cohue indescriptibles des débardeurs qui circulent et se croisent en se bousculant. Les surveillants s'efforcent de faire activer le déchargement. Là, se mêlent les hommes des corvées avec les libérés et ces derniers qui sont à la tâche invectivent les copains en bas dans la cale, qui eux n'attendant pas après leur salaire pour manger n'ont nullement l'intérêt de se presser d'avantage. Chaque palanquée dépose sur le plancher vermoulu de l'appontement des monticules de sacs de farine et de caisses que d'autres corvées empilent sur les plates-formes Decauville qui stationnent là tout exprès.

On remarque alors, que les surveillants qui commandent ces hommes sont armés en plus du revolver réglementaire, d'un mousqueton. On se demande pourquoi faire ? Hé bien ! C'est tout bonnement la corvée des « incos » (incorrigibles), les fortes têtes, et les surveillants qui les accompagnent sont choisis parmi ceux qui ont du cran. Les corses en particuliers qui ont toujours le mot magique pour décider les récalcitrants à travailler « marche ou crève » ? Sous le soleil de plomb, le torse nu couvert de poussière ou de farine où la sueur qui ruisselle laisse des traces humides, pendant des heures durant ces hommes entassent sur les wagons les sacs et les caisses sans arrêt. Pas la moindre pause. Quelque fois, un homme prend la liberté de s'asseoir épuisé. Tout aussitôt, un surveillant bondit sur lui : « allez, au travail ». Si l'homme

s'obstine à ne pas bouger, on lui présente un canon de revolver sous le nez : « marche ou crève ». Et l'homme qui essaierait de se sauver en serait quitte pour recevoir un coup de carabine bien ajusté. C'est pourquoi il faut avoir du cran... Mais les condamnés le savent aussi, ils se tiennent à carreau.

Le surveillant ne doit faire usage de son arme que dans les cas de révolte ou d'évasion. Dans ce dernier cas, il doit faire des sommations au fuyard et si ce dernier n'en tient pas compte, tirer.

Combien de forçats ont été abattu pour des raisons futiles là-bas dans la brousse et au camp Charvein qui était à cette époque le camp des représailles où les hommes travaillaient tout nu en plein soleil, gardés par des brutes armés de carabines qui au moindre geste les abattaient comme les silhouettes d'une baraque foraine. Cette triste époque de l'histoire du bagne a passé heureusement et à l'heure actuelle, le bagne qui est loin d'être un lieu de relèvement a quand même aboli ces ignobles procédés qui étaient de véritables assassinats et qui n'étaient même pas réprimés et dont les auteurs jouissent à l'heure présente de leur retraite dans leur île d'origine ou bien se prélassent dans le bureau d'un centre quelconque, un galon en dents de scie autour des manches. Ils peuvent être fiers de leurs anciens exploits, il y a de quoi car rien n'est plus lâche que d'abattre un homme sans armes et dans de pareilles circonstances.

A Saint-Laurent, le service pour les surveillants débute dès l'aube à cinq heures trente. Tous se rendent à l'appel, sauf bien entendu ceux qui sont employés dans les bureaux des différents services : direction, magasin, justice, etc. Ceux-ci ne commencent leur journée qu'à sept heures, plus souvent sept heures trente. A dix heures quinze, les corvées doivent être rentrées au camp. A quatorze heures trente, second appel des condamnés et puis à dix sept heures toutes les corvées réintègrent le camp de nouveau et on procède à l'appel du soir. A dix sept heures trente, séance du rapport pour les surveillants rassemblés dans la salle de service où le capitaine d'arme désigne d'après la liste qu'il a dressée les noms des agents des différents services de nuit, il fait ensuite la lecture

des mutations, des notes de service diverses et aussi celles des circulaires. On ne peut s'imaginer ce qu'on rédige de notes et de circulaires, plus ou moins explicites bien entendu à la « tentiaire » ! C'est donc là, dans cette salle entre le salon de coiffure et le bureau poussiéreux encombré de paperasse inutile du capitaine d'arme, que les agents apprennent sans joie leur changement de poste. Une simple petite note de quelques lignes de la direction vous expédie gentiment dans les postes malsains. Notamment à l'époque des relèves, les mutations affluent chaque jour davantage, et il est évident qu'à l'annonce de chaque mutation les réclamations pleuvent ainsi de toutes parts.

« Pourquoi moi ? Et un tel ? Il n'a jamais été dans les postes, lui ?

-Et moi donc, j'en descends, il y a deux mois. Ma femme, mes gosses et moi, nous avons piqué la fièvre là-bas. C'est honteux, c'est toujours les mêmes. »

Un autre, embusqué à l'habillement et célibataire crie à qui veut l'entendre : « qu'il a des varices et qu'il ira voir le toubib. »

Et les commentaires vont bon train. Peu à peu, la salle se vide et devant le porche aux vantaux en tôle peints en noir, les épouses venues là attendre leur époux apprennent leur prochain départ pour les postes peu enviés. Alors, à leur tour, ces dames s'indignent et parlent d'aller toutes en cœur voir le commandant qui, hélas, n'y pourra rien faire, il faut que les notes s'exécutent. Finalement, tout cela s'apaise entre deux punchs qu'on déguste en famille chez un collègue.

Le service de nuit débute à vingt heures trente. Il se divise en deux factions, ceux qui prennent le service de vingt heures trente à une heure du matin et ceux qui prennent le service de une heure du matin à cinq heures trente. ec@lesmoyensdubord.org

Au camp, le service de nuit occupe trois postes, celui de la porte principale, des cases et des différents quartiers d'emprisonnement.

A la porte d'entrée principale c'est-à-dire la salle de service,

un surveillant reste là en permanence, comme pendant le jour, pour recevoir les entrants s'il s'en présente. Il est secondé par deux portes-clefs dont l'un garde la poterne. Il est chargé aussi de faire réveiller bien avant l'aube et à des heures fixes sur une consigne spéciale, les cuisiniers, les vidangeurs qui assureront leur service et leur corvée sous la garde des portes-clefs désignés à l'avance et qu'on réveillera aussi et en ville, les surveillants qui doivent prendre leur service à une heure au deuxième tour. C'est le second porte-clef qui est chargé d'aller tambouriner aux portes des pavillons où logent les agents de service. Tout au fond du camp, dans le quartier des cases, un surveillant est chargé de faire des rondes autour des cases et de temps à autre tout autour du camp, comme l'indique la consigne délavée qui garnit le mur suintant de l'abri qui sert de poste.

Au service des prisons, un autre agent est lui également chargé, où il reste en permanence, des quartiers des punis de cellule, des libérés et des relégués. Deux portes-clefs lui sont aussi adjoints. S'il entend un bruit suspect émanant des cellules ou des blockhaus, il doit faire ouvrir immédiatement les portes pour constater ce qui s'y passe en ayant soin de se faire précéder du porte-clef.

C'est là qu'un jour, dans l'un des blockhaus, les hommes s'étaient avisés de percer le mur pour tenter de s'évader. Quand on s'en est aperçu, il était grand temps, la nuit d'après les condamnés prenaient la clef des champs.

Tout ce que je puis dire, c'est que ces quartiers ne sont pas précisément gais la nuit. La grande cour pleine d'ombre paraît encore plus sinistre. C'est là, sous les vérandas enténébrées que troublent seuls les ronflements des dormeurs allongés sur la planche de bois dur, derrière les portes massives d'énormes chauves-souris tournoient en poussant des cris aigus et de loin en loin des lucioles phosphorescentes décrivent mille tours en zigzaguant dans l'ombre où elles laissent des traces de phosphore. On marche doucement sur la pointe des pieds, on a peur de faire du bruit. Quelque fois, on heurte du pied un caillou qui vous paraît énorme, alors surpris, on reste là aux écoutes. Parfois, des coups sourds, espacés ou précipités

résonnent doucement contre les murs d'une cellule. Quelques secondes s'écoulent et les mêmes bruits se reproduisent dans la cellule voisine. Ce sont les cellulaires qui correspondent entre eux au moyen de cet alphabet connu d'eux seuls. Alors on crie, « silence » et la voix résonne formidablement sous les étroites vérandas où les portes s'alignent comme autant de tombeaux où dorment des êtres vivants.

C'est dans un de ces coins sombres qu'un beau soir, un condamné, nommé Hespel avait été surpris par un porte-clef au moment où il allait escalader la toiture des cellules. Hespel pour se venger assassinait par la suite le porte-clef qui l'avait empêché de s'évader, crime qu'il paya de sa tête. Hespel avait été le bourreau de Saint-Laurent et le sort avait voulu que de bourreau, il devienne patient.

Les services extérieurs dont l'un consiste à garder la flottille de la « Tertiaire » à l'appontement, est assuré par un porte-clef et un agent, et l'autre à faire des rondes dans les rues de Saint-Laurent et les différents magasins de l'administration où des cahiers disposés là tout exprès servent à enregistrer les événements qui peuvent se produire et les signatures des surveillants de ronde.

Les surveillants célibataires ou ceux qui ont laissé leur famille en France vivent en popote à la gamelle comme on dit là-bas. Ce mess se trouve aménagé dans un vaste bâtiment à étages situé presque en face du camp à Saint-Laurent. Le rez-de-chaussée comprend la salle à manger commune, un magasin à vivres et des chambres qui ouvrent leurs portes sous une véranda circulaire. Le premier étage est lui aussi occupé par d'innombrables chambres qui s'alignent les unes à côté des autres sous la véranda circulaire. Derrière ce bâtiment, dans un vaste terrain herbeux s'élèvent alors les dépendances y compris la cuisine. Un transporté, « le garçon de famille » est chargé de l'entretien des locaux, et un autre assure le service du restaurant. Ces deux individus composent à eux deux le personnel de l'établissement. Il va sans dire qu'il est nécessaire pour ceux qui habitent là, de ne pas oublier de boucler soigneusement leur bagage après avoir eu soin d'y enfermer tous leurs objets personnels, car aucune garantie ne

vient dédommager les vols qui peuvent se produire en l'absence des locataires. Quant au restaurant, ma fois, on y reçoit chaque jour des coups de « fusil ». Que voulez-vous, il faut bien que le gérant du mess arrondisse son magot et n'importe qui à sa place en ferait tout autant dans ce pays où presque tout le monde est dénué de tous scrupules.

Ceux qui vivent en famille ont une existence plus agréable. On n'est pas plus heureux que chez soi. A la Guyane, l'administration pénitentiaire loge ses agents dans de véritables taudis. Celui qui ne sait pas s'imaginer que les surveillants habitent de jolis pavillons style banlieusard, avec jardins devant et derrière, aux allées sablées et bien entretenues et à l'intérieur des habitations des pièces reluisantes de propreté, bien aérées et meublées d'un mobilier approprié et confortable. Quelle illusion !

Le nouveau venu qui débarque avec sa famille est bien vite déçu. Tout d'abord, il ira avec sa femme et ses enfants faire un stage de quelques jours, là-bas à l'hôpital avant d'avoir une case. L'hôpital loge mais il ne nourrit pas, il faut donc aller à la gamelle encore avec femme et enfants et se faire « fusiller » par le gérant qui profite de ces occasions qui sont des aubaines. Car là-bas, la cohésion n'existe pas entre les agents, c'est d'ailleurs ce qui fait la mauvaise fortune de l'élément militaire à la « tentiaire » mais nous en reparlerons plus loin. Pour l'instant, il s'agit de loger notre nouvelle famille tout fraîchement débarquée et déjà désillusionnée par l'aspect des lieux et des procédés charmants avec lesquels on les a reçus.

Un beau matin, une corvée qui trimballe une charrette, s'en vient à l'hôpital prendre les bagages des nouveaux venus. Les hommes ont vite fait de caser malles et valises dans la carriole. Alors, la mère de famille toute heureuse enfin d'avoir un chez elle après une aussi longue attente, questionne les hommes : « est-ce que le logement est confortable ? Y a-t-il une grande cuisine ? Une buanderie où je pourrai faire ma lessive ? » Et les hommes de répondre ironiquement : « Ne vous en faites pas Madame, vous aurez tout ce qu'il vous faut ! ». Après avoir déambulé dans les rues de Saint-Laurent à la suite de la charrette que les hommes tirent et poussent

nonchalamment, on arrive enfin, après de nombreux détours derrière le chevet de l'église. Un trou béant dans une palissade croulante sous la gauche, la guimbarde s'y engouffre, en franchissant le caniveau vaseux les roues font rejaillir une boue noirâtre et infecte. Cette espèce d'impasse est bordée à gauche d'une longue bâtisse presque en ruine. Les hommes posent les brancards, c'est là. Ce n'est pas possible, ils se sont trompés ? Non ! Ils affirment que c'est bien là, d'ailleurs le commis préposé à la distribution des logements et du matériel est là aussi, le sourire aux lèvres un immense registre sous le bras. Devant soi se dresse une façade toute craquelée surmontée d'une toiture pourrie dont les bardeaux disjoints pendent lamentablement au-dessus du sol et menacent au moindre coup de vent de se laisser choir. Au premier étage, ci et là, des persiennes disjointes ne tenant que par miracle encadrent des ouvertures béantes où l'on distingue dans l'ombre des poutres vermoulues qui retiennent un plafond écaillé et noir de poussière.

Tout en ouvrant l'huis branlant où la serrure ne tient à l'intérieur que par une seule vis, le commis déclare sans rire que le logement a été réfectionné, il n'y a pas longtemps. Alors perplexe, on cherche mais vainement à savoir en quoi ces réparations ont pu être exécutées, nulles peintures rafraîchies, pas même la trace d'un ciment neuf. La pièce du rez-de-chaussée où on vient de pénétrer est sombre, les murs suintent l'humidité, il s'en exhale une odeur de moisi et de vieux matériaux. Adossé à l'une des parois, un vieux bahut tout disloqué que le commis toujours souriant appelle un buffet qu'il coche sur un livre d'inventaire comme tel, voisine avec des chaises boîteuses et dépaillées. Au milieu de la pièce trône une table branlante couverte de crasse et de tâches innommables. Dans un coin, un tas d'immondices sans nom où s'accumulent des bouteilles brisées, de la paille et des vieux papiers tout souillés. Ce sont les ordures du prédécesseur que celui-ci a laissé là dans la précipitation de son départ. Là-haut, des poutres transversales supportent le plancher disjoint du premier étage, à l'une d'elles au-dessus de la table pend un fil électrique aboutissant à une ampoule que surmonte un abat-jour en fer tout démaillé. Le commis

fait faire aimablement le tour du propriétaire. Tout au fond de cet antre, un escalier aux marches usées donne accès à l'étage supérieur. Et là, dans une autre pièce, deux lits de fer rouges de rouille sur lesquels reposent des sommiers éventrés et des matelas qui perdent leurs crins par des déchirures béantes. Toute cette literie infecte est souillée de tâches d'urine et de noircissures. Une armoire démunie de serrure et dont le battant s'effondre quand on vient l'ouvrir occupe un des angles de cette chambre à coucher de miséreux. Tout à côté, une table de toilette jadis passée au ripolin blanc, surmontée d'une cuvette bosselée et démaillée à l'intérieur de laquelle trône un pot à eau percé veuf de son anse. Sous un des lits, un vase de nuit tout ébréché voisine avec des immondices oubliés là. Quelques chaises démantibulées achèvent de compléter le mobilier. Sur l'une d'elle des moustiquaires sales et toutes rapiécées sont jetées là pêle-mêle, le plancher de ce local est rugueux et mal joint. Quand on balaye, la poussière passe au travers des fentes et s'éparpillent dans la pièce au-dessous, et si par malheur on y répand de l'eau, cette dernière s'égoutte sur la tête de ceux qui se trouvent au rez-de-chaussée. Partout, dans les coins pendent des toiles d'araignées et partout sur le plancher des traces d'excréments de rongeurs indiquent clairement que le logement est infesté de rats.

Derrière cette bâtisse ignoble, une cour ou plutôt une espèce de couloir étroit, on trouve là des dépendances. Ici, dans une cahute toute noircie de fumée, c'est la cuisine. Le commis ouvre aimablement l'huis qui se compose d'une vieille persienne maintenant fermée au moyen d'un loquet en bois. A l'intérieur de ce réduit, un fourneau en briques disjointes en occupe un des angles, en face, vis-à-vis, une table rongée par les termites s'égraine en poussière si on a le malheur de s'appuyer un peu dessus. Le sol est parsemé de débris et de morceaux de bois calcinés provenant du fourneau. Dans un coin, une grosse araignée velue tire sa toile sans plus s'occuper des visiteurs qui la mine déconfite, explorent du regard sans oser entrer, le local infeste.

La visite terminée, le commis s'installe à la table crasseuse du rez-de-chaussée pour rédiger les inventaires grands comme

des journaux, en double expédition naturellement. Après l'échange de signatures, voilà nos arrivants locataires de la « tentiaire ». Alors, on énumère les réparations à faire. Le broc fuit, le fourneau de la cuisine est disloqué, les matelas sont poussiéreux, etc. etc. Sous cette avalanche, le commis lève les bras au ciel : « Vous en demandez trop à la fois, on verra cela plus tard ! ». C'est-à-dire jamais. Et il s'en va sans plus, en vous souhaitant bonne chance.

J'ai cité ce logement entre tant d'autres qui sont identiquement pareils. Partout des habitations délabrées et infectes, partout le même matériel en ruine que ce soit à Saint-Laurent ou bien dans les camps, rien ne diffère. A la « tentiaire », on n'a aucune notion d'hygiène et c'est étonnant qu'il n'y ait pas des épidémies. Le service de Santé devrait tout au moins visiter ces locaux malsains, et obliger l'administration pénitentiaire à prendre des mesures sérieuses d'hygiène et à loger ses agents dans des habitations potables. Ne devrait-on pas, quand une famille quitte un logement assainir et désinfecter la literie et faire même les réparations nécessaires à l'entretien des immeubles ? Ne devrait-on pas, par exemple, remplacer tous ces mobiliers hors d'usage par du neuf ? Tout cela devrait être propre et entretenu. Les bâtiments trop anciens devraient être abattus de façon à construire à leur place des pavillons coquets et agréables à habiter. On ne peut s'imaginer en France, l'inertie qui existe en Guyane, c'est effrayant. Il y a beaucoup de bureaux, il y a aussi beaucoup de monde c'est ce qui sème peut être la confusion. Pour conclure, on ne fait rien, ce qu'on appelle rien pour améliorer le bien être des agents.

Le surveillant - La vie de camp

La vie de camp est différente à celle de la portion centrale à Saint-Laurent. Dans les camps importants le service ne diffère pas non plus de beaucoup avec celui de Saint-Laurent, comme à Saint-Jean et aux Malgaches qui sont les camps les plus importants. Les autres de moindre importance offrent aux

surveillants le moyen de mener un séjour paisible, le service y étant des plus sommaire.

Saint-Louis et Saint-Maurice situés l'un à côté de l'autre¹⁸ 4 ne renferment que très peu de condamnés où les hommes travaillent à la tâche dans la forêt avoisinante où ils abattent le bois nécessaire pour leurs stères. Mais en revanche, si le service est moins chargé qu'à Saint-Laurent, les fièvres y règnent en maîtresse, c'est pourquoi beaucoup d'agents préfèrent résider à Saint-Laurent où la fièvre est relativement nulle. Evidemment, dans les camps, il y a beaucoup d'avantages. On peut y élever de la volaille dont on revend les œufs. On peut y élever des chèvres dont on profite du lait. On a le plaisir continuel de la chasse car la forêt abonde de gibier de toute espèce. Certains surveillants s'adonnent entièrement à ce plaisir qui en même temps rapporte gros. Généralement, le gibier abattu n'est pas comestible comme le singe, l'agoutis, le tatoue, le tapir et le jaguar, sorte de panthère qu'on appelle là-bas le « tigre d'Amérique ». Tous ces animaux ont un pelage merveilleux, et les peaux une fois préparées se vendent très chères. Il y a aussi des oiseaux aux plumages magnifiques et de toutes couleurs, entre autres des perroquets énormes à la longue queue pendante et soyeuse aux nuances variées. D'autres s'intéressent particulièrement à la recherche des bois d'essences rares, avec lesquels ils font fabriquer par les condamnés des cannes superbes en bois moucheté, en bois de fer et de « pane à coco ». Ces bois ont des teintes et des veinures du plus joli effet. Tout cela se vend aussi à bon prix, notamment en Europe. D'autres encore collectionnent des papillons. J'en ai vu qui avaient de forts jolis spécimens car là-bas la flore comme la faune regorge de merveilles. Celui qui ne craint pas les fièvres, et qui aime la brousse et la chasse, a tout avantages comme on le voit à être affecté dans un camp.

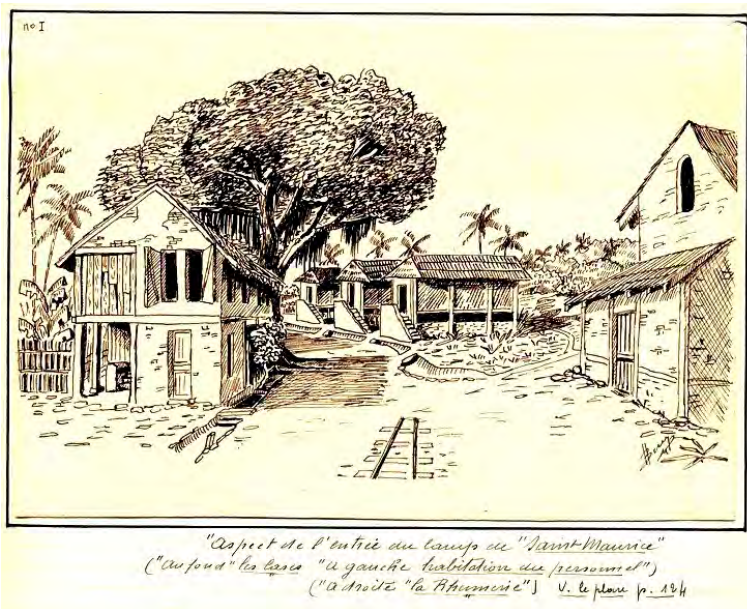
Le camp de Saint-Maurice est situé environ cinq kilomètres de Saint-Laurent. Ce camp est réputé pour être des plus malsains. On trouve à Saint-Maurice une rhumerie et une

18 Voir chapitre II le « Bagne ».

briqueterie appartenant évidemment à l'administration pénitentiaire. Il est entouré de savane et de brousse épaisse. Au sud-ouest s'étendent les concessions des libérés¹⁹ qui dépendent du camp de Saint-Maurice qui est relié à Saint-Laurent par une voie Decauville. Il se compose de six cases surélevées du sol auxquelles on accède en montant un escalier formant perron. Elles sont construites moitié en briques et en torchis, et recouvertes en chaume. Elles sont réparties de chaque côté d'une allée centrale ombragée par de beaux arbres. Tout au fond, on trouve la cuisine des transportés et à l'autre extrémité de l'allée, à l'entrée du camp à gauche, une bâtisse vermoulue abrite les logements des surveillants au nombre de trois dont un surveillant chef. Je n'entre pas dans le détail des logements car il me faudrait refaire la description déjà faite précédemment. Tout en face s'élève une construction non moins délabrée qui elle, abrite deux machines à vapeur, deux chaudières et des presses à canne à sucre. Il va sans dire que ce matériel est dans un état déplorable et fonctionne on ne sait comment, par miracle probablement. Dans un hangar fermé, assez spacieux, les alambics reposent sur des socles en brique. Plus loin sur la route des concessions, sur un terrain dénudé, s'élèvent alors les fours à briques et des hangars de fortune sous lesquels des briques démoulées achèvent de sécher.

Saint-Maurice a donc sa petite industrie mais hélas, peu productive. La briqueterie ne fonctionne que par à coups, selon les besoins de la « tentiaire » et la rhumerie ne fabrique du rhum que deux fois par an. On écrase là les cannes à sucre cultivées dans les concessions environnantes. Ce travail d'une durée de huit jours occupe une corvée spéciale venue de Saint-Laurent et le rhum qu'on y extrait ne varie guère entre sept ou huit barriques. Heureusement qu'on fabrique du rhum à la Martinique ! Ce camp ne renferme guère plus de quatre vingt transportés qui sont employés dans la forêt où ils abattent du bois, à la briqueterie et sur la route des concessions que le camp est chargé d'entretenir.

19 Voir chapitre III les transportés.



Le service à Saint-Maurice est donc des plus restreints. Dès l'aube, les hommes sont rassemblés, on en fait l'appel, ils perçoivent ensuite leur quart de café et puis tous s'en vont à leur tâche quotidienne vers la forêt, la briqueterie et la route. A dix heures trente, les hommes rentrent pour la soupe et le second appel est à dix sept heures trente, soupe et appel.

Le seul souci des surveillants qui d'ailleurs est en somme une distraction et qui s'exécute à tour de rôle, c'est d'aller tous les matins à Saint-Laurent percevoir les vivres des hommes et des concessionnaires qui sont à la charge du camp de Saint-Maurice.

Alors donc, après l'appel matinal, assis sur la grande caisse à vivres, posée sur le lorry que véhiculent deux hommes armés de grandes perches en bambou, le surveillant déambule sur la voie du tortillard jusqu'à Saint-Laurent où un des pousseurs l'accompagnera dans les différents magasins de la cambuse. Après quoi, il a tout le loisir de faire ses propres courses et celles des collègues des camps. Bien souvent, il emmène sa femme avec lui sur le lorry ce qui permet à cette dernière de

faire ses emplettes elle-même.

Au retour, les vivres sont retirés de la grande caisse, pain, viande, légumes secs, graine, café et sucre, et les rations supplémentaires des travailleurs. Toutes ces denrées sont repesées à la cuisine et puis réparties car les concessionnaires perçoivent leurs vivres non préparées, on leur distribue tel que, ils confectionnent leur cuisine eux-mêmes.



(" Mode de fabrication dans les camps du " Bagoué ")

Au retour, les vivres sont retirés de la grande caisse, pain, viande, légumes secs, graine, café et sucre et les rations supplémentaires des travailleurs. Toutes ces denrées sont repesées à la cuisine et puis

www.lesmoyensdubord.org

Micro-édition & art imprimé

Rien n'est plus cocasse que la distribution des vivres entre les concessionnaires. A l'ombre d'un énorme caoutchoutier, sur une vieille table aux planches racornies par l'humidité et le soleil, les denrées pesées globalement s'alignent en tas. Ici des haricots, là quelques oignons, à côté un paquet de viande sanguinolente ou des tripes infectes, et dans une vieille

www.lesmoyensdubord.org

gamelle toute rouillée la graisse achève de fondre. Dans une boîte toute cabossée de petits-beurre Lu, le café et le sucre fraternisent.

Tout autour de cet étalage, les concessionnaires au nombre d'une vingtaine attendent que leur doyen, un vieil Arabe tout décharné aux allures de marabout se décide à faire le partage. D'une main sûre, il divise les fayots par petits paquets ensuite, c'est le tour de la viande qu'il débite avec un vieux couteau édenté. S'il en reste, il coupe le morceau en petits dés réguliers. Comme cela, pas de chicane, chacun aura du rabiote de bidoche. Et puis, c'est la graisse qu'il retire de la gamelle avec ses doigts crasseux qu'il laisse ensuite s'égoutter dans la vieille boîte de conserve que lui présente chaque individu. Le café et le sucre se voient diviser en petits tas d'égal volume. Restent les oignons ? C'est compliqué ! Quatre oignons pour vingt hommes ? Mais l'arbi ne perd pas le nord. Il les découpe en tranches d'égal grosseur, et je ne sais si c'est le coup d'œil mais le compte y est, et chacun ramasse sa tranche d'oignon.

Un surveillant assiste toujours à cette distribution originale dans le cas où il se produirait des altercations car comme partout ailleurs, il y a des grincheux qui ne trouvent jamais leur compte. Mais le plus souvent, cela se passe à l'amiable, et après quelques discussions sans importance, chacun s'en va content.

Voilà donc à quoi se bornent les attributions des agents à Saint-Maurice agrémentées de la promenade réglementaire de chaque samedi, là-bas dans la forêt pour vérifier les stères de bois.

Saint-Maurice serait un camp en somme agréable si tout d'abord les agents y étaient mieux logés et ensuite s'il était plus salubre. Mais hélas ! Cette mauvaise fièvre tue les condamnés tout comme l'agent. Combien de familles ont quitté Saint-Laurent en excellente santé pour venir la ruiner à Saint-Maurice, et rien n'est plus pénible que de voir ces pauvres gens abattus par la terrible fièvre et réduits à un état pitoyable d'épuisement total, le visage pâle et défait ou bien jaune citron. Envoyer une femme et des enfants à

Saint-Maurice, c'est les envoyer au suicide.

Sur la route des concessions toute embuée du brouillard matinal au travers duquel apparaît, là-bas à l'horizon le disque rougeâtre du soleil levant qui ressemble à un halot derrière le rideau de vapeurs que ces premiers rayons pompent de la savane bourbeuse et de la forêt toute humide. Un surveillant chaussé de souliers ferrés, les mollets emprisonnés dans des guêtres de cuir comme un marin, déambule vers la forêt. Il est armé de son revolver réglementaire et d'un fusil de chasse qu'il porte négligemment pendu à l'épaule. Il marche d'un pas allègre car il a quatre bons kilomètres pour se rendre de Saint-Maurice aux chantiers des hommes qui se trouvent disséminés un peu partout dans la forêt. Et aussi, c'est l'heure où on surprend le gibier. C'est l'heure où les singes macaques s'ébattent dans les ramures compliquées des tecks géants où sous les épaisses frondaisons sauvages des oiseaux chantent gaiement, où le tatoue cherche dans l'humus tiède et humide sa portion quotidienne de fourmis rouges qui viennent se prendre comme à la glu d'un piège sur sa longue langue gluante, où les lapins galopent dans les sous-bois enchevêtrés de lianes, où paradent des perroquets qui jacassent au-dessus d'eux. Sur les hautes branches, les perruches saluent bruyamment l'apparition de l'astre de lumière qui apporte la vie à toute cette flore et à toute cette faune sauvage qui tous les matins à pareil moment et depuis la création s'égaye et se pare comme pour une grande fête.

Malgré l'heure matinale, la route a déjà pris son aspect ordinaire. Dans le léger brouillard autour du levant, on devine dans l'enclos des concessions les toitures sombres des carbets²⁰ entourés de bananiers, des troupes de bœufs et des chèvres turbulentes s'acheminent vers des terrains herbeux. Partout des poules picotent la terre humide. Des coqs chantent et se répondent d'une basse-cour à l'autre. Ça et là des bruits d'outils recouvrent la terre, des hommes dont on distingue vaguement les silhouettes dans la brume chaude et

20 Nom que les concessionnaires donnent à leur case.

humide se livrent à leurs travaux de culture. Devant la cantine²¹, des charrettes attelées d'ânes minuscules qui paisibles et l'air endormis attendent patiemment leurs propriétaires qui s'abreuvent de café chaud sous la charmille de ce cabaret cocasse à l'ombre de son oasis de cocotiers géants dont les cimes tout là-haut se confondent avec le brouillard malsain qui suinte de la terre qui transpire. Plus loin après une courbe, encore une cahute. Dans le fouillis de végétation qui l'environne des chiens jappent. A l'entrée de l'enclos composé de ronces gigantesques aux épines acérées, deux hommes discutent, l'un, le propriétaire du carbet sans doute, le torse nu chaussé de vieilles sandales gesticule, et l'autre qui l'écoute en hochant la tête et vêtu de misérables défroques, nus pieds, coiffé d'un chapeau de feutre troué couleur de boue. Il porte sur son épaule une longue canne en bambou au bout de laquelle se balance un filet aux mailles tressées avec soin et serrées, et il porte aussi en bandoulière, une canne en bois rafistolée avec du fil de fer. Cet individu, c'est un libéré qui se livre à la chasse aux papillons dont le produit de la vente lui permet de vivoter. Encore une courbe à gauche et le chemin s'efface tout à fait dans le chaos d'une végétation folle qui s'agrippe partout, c'est la lisière de la forêt.

On s'engage alors sur une sorte de piste que les hommes ont tracé au fur et à mesure de leur passage et que marquent les ornières profondes des charrettes à buffles venues là faire leur chargement de bûches. Bordé de hautes herbes, si hautes que parfois elles se rejoignent entre elles formant voûte, le sentier sinueux s'engage dans les broussailles épaisses et épineuses qui alternent avec les feuilles de bananier qui ressemblent à d'immenses éventails déployés. Au premier abord une crainte vous saisit, on ne sait pourquoi. L'enchevêtrement de toute cette folle végétation impénétrable et mystérieuse vous intimide. Plus on avance, plus la marche devient pénible et harassante. Il faut se courber pour passer sous les arceaux capricieux qu'on heurte avec le casque ou bien butant du pied contre les racines innombrables et traîtresses qui se tortillent

21 Voir chapitre III Le transporté.

sur le sol humide. Sous les ramures sauvages, les orchidées s'épanouissent dans l'humus des palmiers d'eau, lancent comme des pieuvres leurs tentacules épineux. Des fougères arborescentes enveloppent les pieds des tecks géants, des acajous et des camphriers aux troncs noueux couverts de lianes qui s'entremêlent comme des reptiles. La végétation est si dense que parfois la lumière parvient à peine jusqu'au sol où pourrissent toutes sortes de végétation d'où se dégagent des vapeurs qui sèment des fièvres et des nuées de moustiques non moins dangereux. Cet ensemble grandiose de la forêt équatoriale est imposant et impressionnant.

C'est avec mille difficultés à travers cette végétation qui semble vouloir vous emprisonner qu'on arrive dans une sorte de clairière. Dans le chaos des herbes sauvages et des palmiers nains, pointent ci et là le sommet d'énormes taupinières desquelles s'échappe une légère fumée bleuâtre.



"Le condamné" dans la forêt "équatoriale"

Là, deux Arabes fabriquent du charbon de bois. Les deux hommes accroupis sont occupés à tirer des morceaux de bois

calcinés d'une taupinière qu'ils viennent d'éventrer, ils vous saluent au passage : « Bonjour chef », « Bonjour » et on pénètre à nouveau dans la forêt. La clairière vous a permis de respirer un peu et de vous éponger car il fait horriblement chaud dans ces sous-bois inextricables. On repart donc à la recherche des chantiers dont on entend par instant les coups sourds, dans ces lieux sans écho, des cognées qui s'abattent à tour de bras sur les troncs nouveaux. On avance maintenant encore plus péniblement entre les arbres énormes aux racines monstrueuses qui après avoir bouleversé le sol, rejaillissent vers la cime des arbres où elles se soudent aux ramures et aux branches noueuses non moins impétueuses d'où les rejets pendants viennent se souder aux racines ne formant ainsi qu'un enchevêtrement compliqué à travers lequel il est impossible de se frayer un passage où des lianes sans fin courent partout comme un écheveau dévidé et emmêlé qui embrasse les troncs géants en les couvrant entièrement de leurs larges feuilles. Parfois, on traverse une oasis de bambous noyée dans ce chaos. On dirait des tuyaux d'orgue serrés les uns contre les autres entre lesquels des araignées horribles tissent leur toile. On enfonce au fur et à mesure qu'on avance dans un fumier de feuilles pourries qui parfois atteint plusieurs mètres d'épaisseur d'où se dégage une odeur fétide. Aux cimes les touffes se confondent entre elles, ci et là une trouée laisse voir un coin de ciel, et laisse pénétrer un rayon de soleil éblouissant qui vient caresser le sol humide où grouillent toutes espèces d'insectes et où bourdonnent de myriades de moustiques.

C'est dans ce décor sauvage de la nature toute puissante, entre les combats incessants de cette végétation de toutes les espèces pleine de sève irrésistible où chacun de ces hôtes monstrueux abuse de sa force pour accroître plus à son aise en broyant entre eux et en étouffant de leur manne imposante les autres végétaux qui eux aussi s'agrippent partout et dont le besoin de vivre et d'évoluer obligent à s'entremêler les uns aux autres, que les condamnés, cognée en main abattent chaque jour leur stère de bois dans cette atmosphère pestilentielle et mortelle.

L'affirmation que l'origine d'un homme ou sa couleur le prédispose à la faineantise est une thèse soutenue dans les années 1930 afin de légitimer la mise aux travaux forcés ainsi que les politiques colonialistes. Il est pour le moins cynique d'imaginer qu'une personne condamné aux travaux forcé exécute une tâche ingrate avec entrain. Si il est impossible de définir l'origine de cette formule devenu une expression encore usité aujourd'hui comme "travail d'arabe" il nous a semblé important de soulevé que la politique de travaux forcé à largement participé pour le moins à diffuser cette idée reçue. Dans un espace dégagé, les stères s'alignent les uns à côté des autres. Le surveillant les compte et inscrit leur nombre sur un carton où figure le nom de l'homme et son matricule. Et puis, tout en tirillant sur les oiseaux innombrables qui s'ébattent partout ou bien sur les singes qui gambadent sur les hautes branches en poussant des cris aigus, il s'en va, perdu dans ces lieux chaotiques se frayant un passage entre les lianes vers d'autres chantiers.

Harassé, tout suant et dévoré par les poux d'agoutis²² qui pénètrent partout et sous la peau où ils occasionnent des cloques et des démangeaisons inacceptables. Le surveillant rentre au camp bon pour un accès de fièvre qui le tiendra plusieurs jours sous la moustiquaire.

Les autres camps plus importants qui renferment un plus grand nombre de transportés sont régis par les mêmes règlements que le camp de la portion centrale à Saint-Laurent. Ils sont aussi pourvus de locaux disciplinaires où la rigueur du régime cellulaire ne diffère en rien avec celui de Saint-Laurent. Chaque matin les corvées s'en vont régulièrement sur leurs chantiers respectifs, accompagnées de leur surveillant et de leur porte-clef. Elles exécutent des travaux beaucoup plus pénibles que celles de Saint-Laurent qui, paisiblement arrachent les mauvaises herbes de la rue de la République ou bien sur les plates-bandes de l'hôpital où les surveillants ont tout le loisir de griller des cigarettes bien à l'ombre protecteur des manguiers charitables qui bordent cette voie et les jardins de l'hôpital. Il en est tout autrement au

22 Sorte de puceron connu en Guyane.

camp des Malgaches et à Saint-Jean où dès l'aube, bien souvent en quittant le service de nuit aux prisons ou au camps, le surveillant est astreint d'accompagner ses hommes dans la savane en cours de débroussaillage où il est obligé de rester là pour les garder. Ah !! Ce n'est pas drôle de séjourner sous le soleil de feu qui vous tombe d'aplomb sur les épaules dont on sent à travers les légers vêtements de toile la rude caresse qui vous cuit la peau. Point d'ombre pour se mettre à l'abri dans l'immense savane semée d'herbes folles et d'arbustes rabougris. Une vraie forêt vierge en miniature, d'où émergent des termitières aussi hautes que la taille d'un homme et des fourmilières non moins volumineuses où grouillent des fourmis rouges voraces et cruelles. Cette végétation de palmiers d'eau et de palétuviers cache traîtreusement sous leurs frondaisons des bourbiers vaseux, véritables cloaques d'eau croupissante où macèrent des végétaux qui pourrissent et d'où exhalent des odeurs infectes de pourriture et des moustiques sans nombre. Parfois, le sol est tout craquelé, et cette couche de boue verdâtre toute fendillée dissimule une voie épaisse de plusieurs mètres de profondeur. Malheur à l'homme isolé qui échouerait dans ces marais ! Il périrait sans espoir de secours aucun. Les hommes armés de serpe et de hachette piétinent dans ces bourbiers où parfois ils enfoncent jusqu'aux cuisses maniant la serpe et la hachette. Autour d'eux, la brousse se dégarnit avec lenteur. D'autres rassemblent en tas les herbes et les arbustes nouveaux et souples comme des lianes, et ils y mettent le feu qui pétille en dégageant une fumée acre. En somme, ce débroussaillage ne sert à rien, là où on est passé, quinze jours après, c'est à recommencer. Les palétuviers et les herbes aquatiques ont tout envahi à nouveau, au sens propre ces travaux qu'on fait exécuter aux condamnés sont absolument ridicules et ne servent à rien, ce qu'il faudrait faire c'est combler les savanes qui avoisinent les camps de façon à surélever le terrain ce qui permettrait d'y établir des cultures et assainirait un peu ces contrées insalubres. Mais on n'a pas compris cela à la « tentiaire » où les esprits sont obtus. Les condamnés doivent expier leur crime dans la vase des marais en y arrachant les mauvaises herbes ce qui n'a rien d'utile à la

prospérité de la colonie.

En attendant, le surveillant et le porte-clef, plantés tout deux sur un coin de terrain un peu plus solide, qui tremble sous les pas, invectivent les hommes qui las de patauger dans le borbier, abandonnent leur travail harassant de bête qui les tue. Sous la menace des punitions, ils reprennent une tâche de galérien avec les gestes découragés, car ils savent bien, eux aussi, qu'ils ne font rien d'utile dans cette boue infecte qui les enlise.

Et puis, les jours où les surveillants accompagnent leur corvée sous les averses diluviennes à la saison des pluies, trempés jusqu'à la moelle des os, souillés de boue. Aussi les agents sont en proie à de continuel accès de fièvre. Chaque jour, eux aussi ils s'empoisonnent le sang dans ces régions malsaines qui absorbent la santé des plus robustes.

Et ceux qui parcourent la brousse armés de carabines et flanqués de portes-clefs à la recherche des évadés, « les chasseurs d'hommes » comme on les appelle là bas, ou bien sur le Maroni où ils séjournent quelquefois plusieurs jours de file dans leur canot ne mangent pour tout aliment que des vivres de conserves. Et les longues heures d'affût dans la nuit équatoriale, camouflés dans les criques sauvages qui bordent les rivières osseuses pour guetter les évadés qu'on sait quelque part par là et qui doivent passer à proximité des « chasseurs d'hommes » pour atteindre la haute brousse où on trouve les places d'or. Parfois les évadés sont eux aussi munis de fusils volés on ne sait où, et ces hommes sont prêts à tout « la vie ou la mort », ils se défendent âprement. Combien de surveillants ont été tirés dans ces embuscades nocturnes. Evidemment, ils perçoivent une prime. Oh ! Pas grand-chose. Dix francs par homme capturé, ils sont au surplus exempts de tout service. Aller chercher les fièvres dans ces contrées insalubres et risquer de se faire trouer la peau pour dix francs, c'est vraiment dérisoire. Et pourtant, on trouve des agents volontaires pour remplir ces fonctions de « chasseurs d'hommes ». En somme, c'est un peu un sport comme un autre mais qui est plus dangereux voilà tout.

www.lesmoyensdubord.org

L'hôpital militaire qui limite l'extrémité de la rue de la République se compose de deux parties : celle de la transportation et celle du personnel. Cette dernière située en bordure de la rue de la République est dotée de deux vastes pavillons à étages entourés de vérandas circulaires qui s'élèvent au milieu d'un vaste quadrilatère²³ aménagé en jardins d'agrément. Le pavillon de droite en entrant est réservé aux agents et fonctionnaires divers, celui de gauche est réservé aux femmes et aux enfants. Le rez-de-chaussée de chaque pavillon est utilisé pour les besoins des différents services, bureaux, pharmacie et les cabinets des médecins traitants. Les étages supérieurs sont divisés en salles assez spacieuses où s'alignent les lits des malades.

Ce n'est vraiment pas gai, une visite à l'hôpital de Saint-Laurent qui regorge presque toujours de fiévreux. Dans le décor banal des chambres aux parois passées à la chaux, les fiévreux allongés sous les couvertures des lits étroits grelottent. Tous ont la tenue pénale, les traits tirés et presque décomposés chez certains. Des bilieux vomissent lamentablement et d'autres perclus de rhumatismes gémissent sans discontinuer sur leur lit de souffrance. Ci et là des infirmiers armés de seringues injectent dans la chair de ces corps pantelants la quinine bienfaisante qui calme un moment les accès violents. Les petits guéridons en fer disposés à chaque tête de lit débordent de fioles de médicaments divers parés d'étiquettes multicolores d'où s'exhalent des odeurs fortes d'éther et d'autres produits pharmaceutiques qui empestent l'atmosphère.

Il arrive fréquemment que parmi les agents qui gémissent là, certains ont leur famille toute entière dans le pavillon d'en face où la femme et les enfants, sont eux aussi enfouis avec les couvertures grelottants en proie aux mêmes symptômes de la fièvre débilitante car il n'est pas rare de voir entrer à l'hôpital des familles entières. Rien n'est plus pénible que de voir ces pauvres femmes, rongées par l'anémie d'une maigreur extrême, les yeux fiévreux, le visage pâle ou jaune, les joues creuses et si faibles à ne pas pouvoir se tenir sur leurs jambes

23 Voir le plan de St Laurent

qui « flageolent », Et les enfants qui n'ont même plus la force de jouer ont eux aussi le teint palot et les yeux cerclés de bistre. On a là sous les yeux les victimes des postes de l'inepte « tentiaire ». Tous ces gens ont contracté ces terribles fièvres qui dépriment dans les camps malsains du bagne. Beaucoup d'entre eux ont le sang vicié par les longs séjours dans ce pays terrible gardant pour toute leur vie les bacilles latents de ces fièvres tenaces.

Combien de convois funèbres ont défilé devant la grille de cet hôpital maudit, et combien de fois aussi pendant qu'on conduisait l'époux défunt là bas, au cimetière des bambous²⁴, l'épouse grelottante sur un lit d'hôpital ignorait encore le grand malheur qui la frappait.

Fréquemment, le service médical envoie les familles trop éprouvées par les fièvres aux îles du Salut où leur santé s'améliore. Mais gare au jour où les besoins du service les rappellent à la Grande Terre, les fièvres reviennent plus tenaces, plus affaiblissantes. Il n'y a plus alors qu'un seul remède, le congé et la France.

Le surveillant - Aux îles

Les surveillants affectés aux îles du Salut ont l'avantage d'abord de bénéficier du climat qui est sain et en second lieu du service qui est tout à fait restreint. Aux îles du Salut comme nous l'avons déjà vu, point de savanes à débroussailler, point de promenades sur les chantiers dans la forêt malsaine. Les corvées tout autour de Royale qui consiste à ramasser les noix de coco sèches et à les jeter à la mer, ou bien le ramassage des bois morts qu'on rassemble en tas pour y mettre le feu, n'ont rien de bien pénible pour les internés et les agents qui les surveillent.

Aux îles, les santés les plus chancelantes se retrempent sous les effets bienfaisants de la brise qui souffle continuellement du large. Les femmes et les enfants reprennent peu à peu leur

24 Voir le plan de Saint-Laurent

teint primitif. Quant à l'existence elle est plutôt monotone. On peut dire aux îles que les jours se suivent et se ressemblent, tant les occupations ne changent guère. Ce qu'on a fait hier, on le refait aujourd'hui et on le refera demain. Point de dimanche ou de jours fériés. Si on n'avait pas de calendrier, on serait tout comme Robinson Crusoé et son fidèle « Vendredi » sur leur île sauvage.

Le personnel loge avec leur famille dans des pavillons réservés tout exprès pour eux. Ces logements dont certains sont assez spacieux ne seraient pas mal du tout s'ils étaient réparés et entretenus comme il le fallait. Mais comme partout au bagne, il règne aux îles la même incurie pour les logements et le matériel mobilier ne diffère en rien de celui de Saint-Laurent et de ses camps. L'agent quitte un taudis pour en prendre un autre. Et pourtant ce n'est pas les ouvriers qui manquent parmi la population pénale qui regorge d'individus dont les professions cadreraient tout juste pour réfectionner, ou au besoin construire du neuf.

La plupart des constructions qui s'élèvent aux îles datent de 1859, à cette époque le bagne était régi par la marine de guerre et les bâtiments qu'elle y a élevés sont solidement construits et assez bien agencés. Mais toutes ces battisses n'ont jamais été réparées ou si peu que ce n'est pas la peine d'en parler.



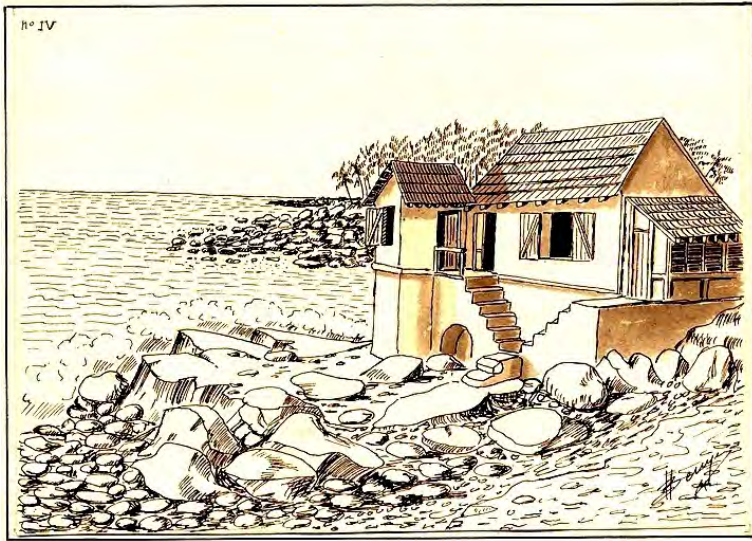
www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



"Royaume" "Habitation d'un surveillant" "Refond l'île au "Diable"
 U. le plan p. 66. Ch. IV. n° 20 de la légende

Un beau jour, un surveillant chargé des travaux aux îles eut l'idée de changer les tôles ondulées de la toiture de l'hôpital qui en avait sérieusement besoin. Rongées par la rouille et crevées en maints endroits, elles laissaient passer la pluie des averses à l'intérieur des locaux où elle formait de véritables étangs sur les planches qu'elle pourrissait.

Alors donc, notre chargé de travaux qui n'avait très certainement jamais entrepris un pareil travail, fait enlever les tôles rouillées pour les remplacer par des neuves. Mais soit l'incapacité technique du surveillant ou le sabotage de la part des hommes, il pleut toujours à l'intérieur de l'hôpital où les eaux s'égouttent de partout tout comme auparavant. Ce qui oblige nécessairement tous les malades qui y séjournent à la saison des pluies d'avoir constamment leur parapluie avec eux, tout comme les habitants de la baraque de Fort Tarascon.

Comme on vient de le constater, on ne répare jamais, mais si par hasard on répare, les réparations sont mal exécutées, c'est

absolument comme si on n'avait rien fait. On gâche des matériaux, c'est là tout le bénéfice.

Les pavillons habités par le personnel sont agrémentés par une cour ou un jardinet attenant, ce qui permet aux occupants d'y élever des appentis qui abritent la basse-cour et les chèvres. Les poules donnent leurs œufs et les chèvres le lait, chaque matin ces dernières s'en vont brouter sur le mamelon au plateau sud l'herbe rare qui pousse comme à regret à l'ombre des cocotiers, sous la garde d'un berger bénévole. Ce genre d'élevage est une occupation constante pour la ménagère qui habite les îles et cela permet ainsi d'améliorer de temps à autre l'ordinaire du ménage. Rien n'est plus agréable que de s'offrir un poulet de grain et un cheveau dont la chair change un peu avec celle du bœuf vénézuélien.

A la saison des pluies, deux fois par semaine, le garçon de famille s'en va à la distribution de légumes, là-bas aux cultures maraîchères où un surveillant, « le chargé des cultures » liste en main, fait la répartition des maigres légumes qu'on vient d'arracher de la terre toute chaude. Point n'est besoin d'emporter de panier pour faire cette provision, les poches du garçon de famille suffisent quand on saura que chaque ménage a droit à une seule carotte grosse comme le petit doigt, un poireau de la grosseur d'une allumette et d'un chou gros comme le poing ou bien encore d'un laitue toute minuscule et mal venue. Ces légumes ne sont pas distribués gratuitement comme on pourrait le croire, pour y avoir droit il faut au préalable verser six francs mensuellement à l'administration pénitentiaire et un décret du gouverneur édicte le nombre de légumes à distribuer à chaque abonné. On avouera que c'est une véritable tarasconnade. Est-ce le métier d'un gouverneur de s'occuper de la distribution des légumes ? Probablement que Mr le gouverneur de la Guyane française est sans doute un ancien jardinier administratif. Il y a certainement autre chose à faire de plus urgent à Cayenne que la répartition des denrées maraîchères à Royale.

Les ménages qui ont des enfants en âge d'aller à l'école les envoient sur l'esplanade où l'école est installée dans la chapelle grande comme un mouchoir de poche. Car il va sans

dire que l'administration pénitentiaire n'a pas prévu cet aléa : l'instruction de la progéniture de son personnel aux îles où aucun local n'est disponible à cet effet, sauf la chapelle bien entendu.

Ce petit édifice avait été construit autrefois à l'usage pieux des religieuses des missions qui habitaient les îles dont il reste quelques vestiges de leur occupation, notamment un cimetière situé en contrebas de l'hôpital du personnel qui renferme les tombes des bonnes sœurs décédées provenant de cette congrégation maintenant à Cayenne.

A l'intérieur de ce local, sombre et suintant l'humidité, les enfants sont installés tant bien que mal sur les bancs de fortune sans pupitre. Dans un angle, un tableau noir achève de meubler cette salle d'école tout à fait sommaire où une négresse rondouillarde dont le teint rivalise avec la couleur noire du tableau et dont la connaissance du français se borne au plus élémentairement possible, enseigne aux enfants dans son affreux jargon, les principes de la langue française.

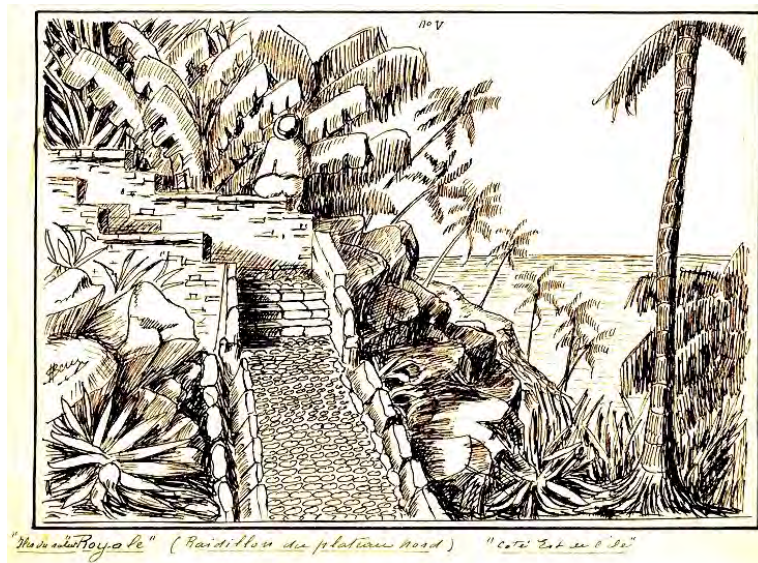
Il va s'en dire que l'école ne fonctionne pas tous les jours, car il arrive fréquemment que la négresse surmenée par ces séances s'octroie de temps à autre des repos prolongés. Madame l'institutrice est fatiguée ! Fatiguée comme tous les gens de sa race²⁵ à qui le moindre effort est un supplice, particulièrement le travail. En attendant, elle encaisse les bons services de la « tentiaire » qui elle se soucie peu des élèves.

25 L'affirmation que l'origine d'un homme ou sa couleur le prédispose à la fainéantise est une thèse soutenue dans les années 1930 afin de légitimer la mise aux travaux forcés ainsi que les politiques colonialistes. Il est pour le moins cynique d'imaginer qu'une personne condamnée aux travaux forcés exécute une tâche ingrate avec entrain. S'il est impossible de définir l'origine de cette formule devenue une expression encore usitée aujourd'hui comme "travail d'arabe" il nous a semblé important de soulever que la politique de travaux forcés a largement participé à diffuser cette idée reçue

Le service des surveillants aux îles se divise en trois catégories : ceux qui sont affectés à Royale, au service du camp qui comprend, le quartier des cases, des prisons, de l'hôpital du personnel et des internés, des cuisines, des canotiers et des travaux, ceux qui sont affectés à Saint-Joseph au service spécial de la réclusion et enfin ceux qui habitent l'île du Diable avec les déportés politiques.

Les îles sont administrées par un commandant auquel il est adjoint deux surveillants-chefs dont l'un est à la tête du service du centre, et l'autre est chargé de la bureaucratie et de la comptabilité administrative.

Comme nous l'avons déjà vu, le quartier des cases à Royale comprend deux longues bâtisses recouvertes aux tôles ondulées qui enserrant une cour intérieure fermée au sud par un mur et limitée à l'autre extrémité par un bâtiment transversal où se trouvent aménagés la cuisine du camp et le poste de surveillance dont les portes s'ouvrent directement sous le porche donnant accès de l'extérieur à la cour des cases.

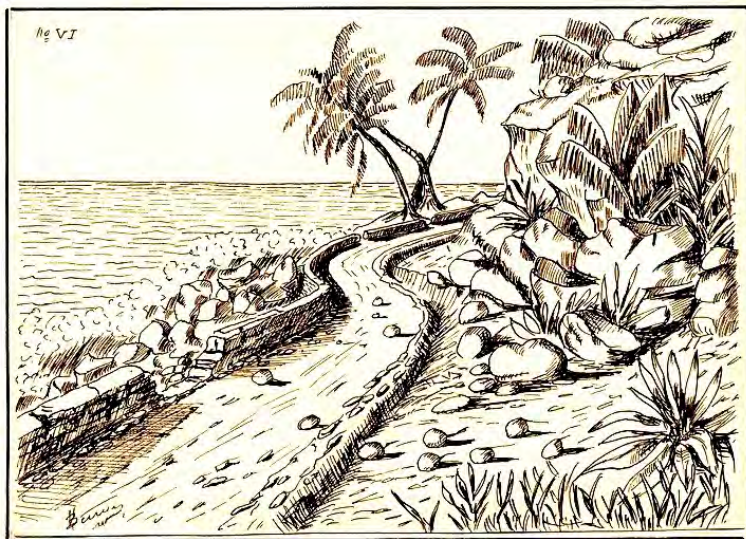


Pendant le jour un surveillant occupe ce poste en permanence auquel il est adjoint un porte-clef de service, comme à Saint-Laurent à la porte principale du camp de la transportation. Ce surveillant tout comme à Saint-Laurent est adjoint lui aussi au capitaine d'armes. Il est chargé de la discipline et de faire fouiller les entrants et les sortants. Ce poste n'est pas à dédaigner. Bien à l'ombre pendant tout le jour où on a tout le loisir de se livrer à la lecture ou bien de bavarder avec le collègue d'en face, « le chargé des cuisines ».

La cuisine est un local rectangulaire assez spacieux occupé au centre par un immense fourneau en briques sur lequel des chaudrons énormes et ventrus fraternisent avec le percolateur de café, sorte de chaudière en fer blanc toute cabossée et culottée. Sous le robinet de cuivre qui laisse échapper à intervalle régulier une goutte de liquide brunâtre se trouve placé un petit tonnelet en bois à moitié plein de café dans lequel tour à tour les cuisiniers viennent puiser un quart de jus pour calmer leur soif ardente occasionnée par la chaleur d'enfer qui règne dans ce local. Tout à côté dans une petite pièce attenante, c'est le magasin aux réserves pourvu d'une bascule et encombré de caisses contenant un peu de tout. Tout près d'une des fenêtres grillées donnant sur la cour intérieure, un baquet plein d'eau chaude posé sur des vieux murs sert de boisson hygiénique qu'on vend deux sous le quart à celui qui veut se désaltérer. De temps à autre, un homme présente son gobelet entre les barreaux de la fenêtre, on lui remplit son quart après avoir perçu les deux marquès que le cuistot jette dans une boîte disposée là à cet effet. La vente de cette boisson est autorisée, c'est le bénéfice des cuistots qui se partagent la recette toutes les semaines.

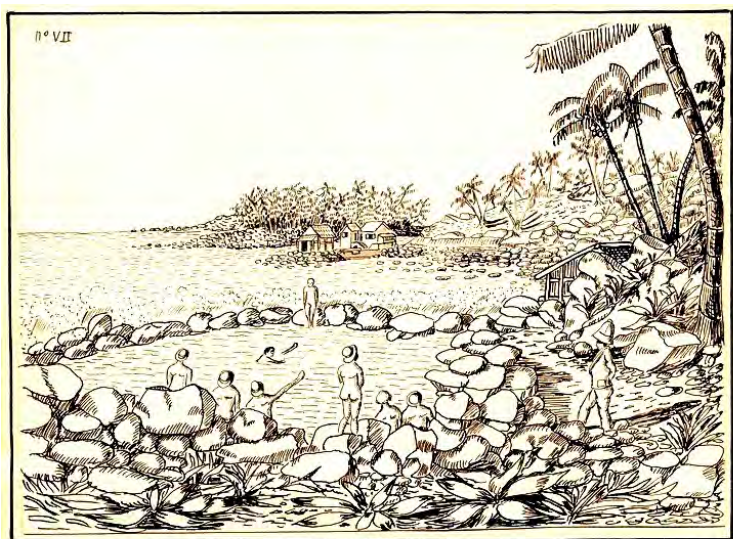
Sous le porche règne une animation perpétuelle d'hommes qui sortent et qui rentrent, l'un vient chercher une pelle, un autre une pioche ou un balai. Des comptables circulent un registre sous le bras, pendant que les libérés de la réclusion et venant de Saint-Joseph installent sur le sol poudreux du porche tout leur barda, mélange hétéroclite de toiles de hamacs, de vieilles couvertures, de gamelles rouillées, de gobelets et d'autres objets divers. Le surveillant et le porte-clef de service se

livrent alors à la fouille en commençant par les vêtements des hommes. Les poches sont retournées et vidées de leur contenus et les moindres plis des treillis sont soigneusement examinés, car quelquefois ils dissimulent un couteau qui est aussitôt confisqué. Des portes-clefs se poursuivent en courant et en brayant et se livrent aux plaisirs de la lutte devant le porche, à celui qui couchera l'autre sur le sol pendant que d'autres forment le cercle tout autour des lutteurs qui se roulent dans la poussière. Si c'est le matin, les vidangeurs passent et repassent avec leurs tinettes pleines ou vides. Et puis c'est le baquet d'eau potable véhiculé par ces deux buffles paresseux que conduit le fameux Motillon assis à califourchon sur l'unique brancard au baquet. Ci et là, des malades s'en vont clopinant à la visite médicale. Après la corvée de Motillon, c'est le tour de la charrette à bois, qui apporte le combustible pour alimenter les fourneaux de la cuisine. Et puis enfin, c'est la rentrée des corvées, les hommes défilent un par un devant le porte-clef qui les fouille pendant que les surveillants envahissent le poste pour attendre en bavardant à l'ombre l'heure de l'appel.



"Au vu salut" "Royale" (la route circulaire) (cette sont de s'île)

C'est aussi sous ce porche que deux fois par semaine, le mercredi et le samedi qu'on distribue aux internés leur ration de vin. Sur le pas de la porte de la cuisine le surveillant liste en main coche le nom de chaque homme qui se présente à la distribution pendant qu'un porte-clef armé d'une louche confectionnée avec une boîte de lait condensé vide et contenant juste un quart réglementaire puise tour à tour dans un baquet rempli de pinard. Un par un, les hommes défilent devant lui tenant à la main leur gobelet de fer battu. D'autres surveillants assistent à cette distribution pour maintenir l'ordre et obliger les hommes à absorber sur place leur ration de vin qui ne doivent sous aucun prétexte emporter dans les cases.

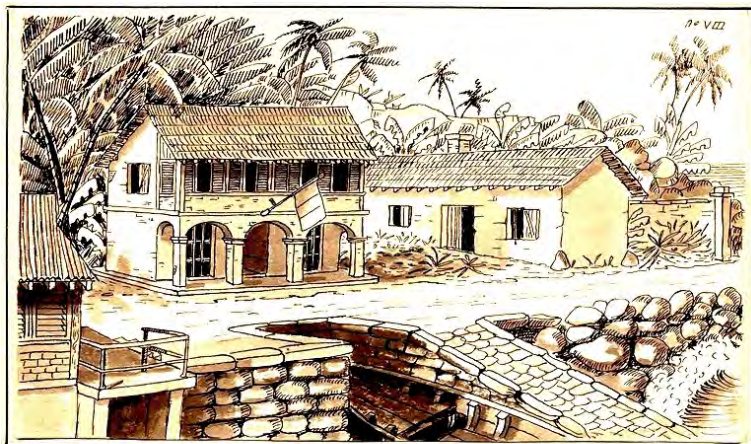


"Mors du Sabot" "Royale" (la Casquerade) pont au fond l'île des "Diablot" - L'atmosphère et l'habitation représentée page 126 n° IV - (U. de Paris p. 66 Chap IV n° 18-19 et 20 de la légende)

avec@lesmoyensdubord.org

Le service des prisons est assuré par un seul surveillant secondé par deux portes-clefs. Tout comme à Saint-Laurent les cellulaires ne sortent que deux fois par jour de leur étroit cachot, une demi heure le matin et une demi-heure le soir.

Certains purgent là les punitions infligées par la commission disciplinaire qui se réunit une fois par mois sous la présidence du commandant des îles. Elle se compose d'un surveillant-chef, d'un commis et de deux autres surveillants dont un première classe. D'autres en prévention attendent leur comparution devant le tribunal maritime spécial à Saint-Laurent. La plupart de ces internés se sont rendus coupables de vol et de coups et blessures.



*"Ma au salut" Royale (l'endroit le "guai") "adroit le" Boulangerie" - au centre "Le long -
 ment des surveillants et des carrossiers". - à gauche "poste et logement des chef des
 guai". - C'est lui, le 3 Décembre 1930, à huit heures des heures que débarqués ont
 "Marses no" "Baratare" et de Bepere". - V. le plan. p. 56. 18° 24-25-26 de la
 légende.*

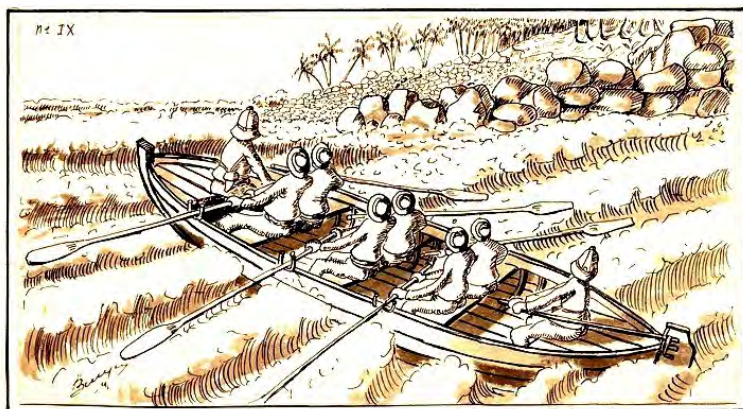
Toutes les affaires judiciaires des délits commis aux îles sont instruites à Royale où siège un service d'instruction qui se compose d'un surveillant-chef ou à défaut d'un commis qui fait fonction de substitut et d'un surveillant adjoint comme greffier.

Les hôpitaux du personnel et des internés ont aussi chacun leur surveillant chargé de la discipline et de l'entretien des locaux.

Le service du port est assuré par un surveillant de première classe auquel il est adjoint deux autres agents de grade

inférieur. Ce personnel « les canotiers » comme on les appelle aux îles logent au quai tout au bord de la mer où se trouvent amarrées les embarcations de l'administration pénitentiaire dont une dizaine d'hommes et un porte-clef composent tout l'équipage qui logent eux aussi au rez-de-chaussée du bâtiment habité par les surveillants.

Les canotiers ont un service tout à fait indépendant. Ce sont eux qui font la navette entre les îles de Saint-Joseph et du Diable. A Saint-Joseph, ils vont conduire et chercher les réclusionnaires, porter les vivres et le courrier. A chaque arrivée du courrier, du Mana et des cargos qui accostent au ponton ce sont eux qui chargent ou déchargent les marchandises aidés par une corvée mise à leur disposition. Leur service fonctionne donc de jour comme de nuit car les bateaux arrivent ou partent à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, ce sont eux aussi qui mouillent les cadavres des internés décédés.



"Hors du Salut" (Canot aborquant l'île du "Diable") "Attention aux rouleaux!". Car s'en est fait le débarquement et de ses occupants ? -

avec@lesmoyensdubord.org

Leurs embarcations sont longues, larges et rapidement construites. Elles sont munies de bancs transversaux et peuvent prendre à leur bord une quinzaine d'hommes y compris l'équipage de six rameurs.

www.lesmoyensdubord.org

Souvent, on les voit au large, ballottées comme un bouchon, tantôt à la crête des vagues, tantôt entre les rouleaux où il semble qu'elles vont s'engloutir. Quelquefois le canot embarque des paquets de mer qui aspergent tous les occupants d'eau salée. A l'avant, un surveillant est posté en vigie et à l'arrière un autre tient la barre pendant que les hommes penchés sur leur aviron « souquent ferme » avec, ensemble. Si le surveillant qui tient la barre est un novice, l'embarcation risque de se retourner. Il s'agit donc de savoir prendre les rouleaux toujours de face et éviter de les prendre de flanc.

Tout à côté du logement des canotiers s'élève le magasin à farine et la boulangerie qui elle aussi a son surveillant.

Dans ce vaste local se trouvent installés les fours construits en briques nécessaires à la cuisson du pain et des pétrins où des hommes, le torse nu, préparent la pâte que d'autres répartissent ensuite dans des petits paniers de bambou.

Derrière la boulangerie, sur la route circulaire, on trouve les fameux travaux.

Dans une sorte d'enclos croulant s'élève l'habitation du surveillant chargé du service et un hangar qui abrite un atelier où s'entassent pêle-mêle toutes espèces de démolitions hétéroclites. Ci et là des tonneaux de chaux vive et des baquets de chaux éteinte et colorée voisinent avec une pile de tôles ondulées, des vieux meubles, des chariots démantibulés et des tas de briques recouverts d'une épaisseur respectable de végétations variées. A l'ombre du hangar, un homme accroupi, marteau et poinçon en main fabrique une écumoire dans un vieux morceau de tôle pour la cuisine du C^{dt}. Tout à côté de lui, un autre à un établi vermoulu, rabote une planche qui a vaguement la forme d'une planche à laver destinée à quelque ménagère. Un peu plus loin, assis et adossé à la pile de tôles ondulées, un serrurier répare les fermetures d'une grande malle sur l'étiquette fixée sur le couvercle, on lit : « P... surveillant chef - îles du Salut ». Des hommes rentrent et sortent de l'enclos emportant avec eux des touques pleines de chaux teintée en rose. Ils s'en vont par là, quelque part

badigeonner un mur. Dans un coin, sous un petit appentis, un forgeron et son aide rafistolent un vieux chaudron. Sur un foyer de la petite forge portative, trône une bassine dans laquelle mijote un ragoût se composant de viande et de haricots. Tout à côté d'eux, un porte-clef sculpte au moyen d'un fer rouge un gourdin de bois dur qui lui sert de canne pendant qu'un autre accroupi s'escrime à souder une vieille lampe tempête qui fuit de partout.

Enfin il n'y a rien à dire, les hommes sont occupés, ils font leur boulot. Le surveillant lui, il parcourt les logements son double-mètre en mains, il prend des mesures qu'il inscrit sur son carnet.

C'est avec joie qu'on voit arriver chez soi le chargé de travaux qui a toujours le sourire aux lèvres et de bonnes paroles consolantes. On va donc réparer, enfin ? Mais non ! Le chargé des travaux vient tout simplement voir les réparations à exécuter pour les inscrire sur son inséparable carnet à seule fin de le passer en héritage à son successeur comme cela est de règle aux îles du Salut.

A Saint-Joseph, les réclusionnaires vivent isolément dans leur cellule où ils travaillent à la confection des balais qu'ils fabriquent avec des herbes sèches. Aussi le service est des plus restreint et les surveillants qui y sont affectés ne s'en plaignent nullement.

Leurs logements s'élèvent ainsi comme à Royale sur un plateau qui domine la mer de tout côté, il est sans cesse balayé par les vents violents qui viennent du Sud ce qui est préjudiciable à



ceux qui ont les bronches sensibles.

Quant aux deux surveillants qui habitent l'île du Diable, leur service se borne à la plus simple expression. Il consiste à distribuer les vivres qu'ils reçoivent de Royale tous les matins par le câble aérien et à recevoir les réclamations des déportés politiques qu'ils transmettent par la même voie au C^{dt} des îles.

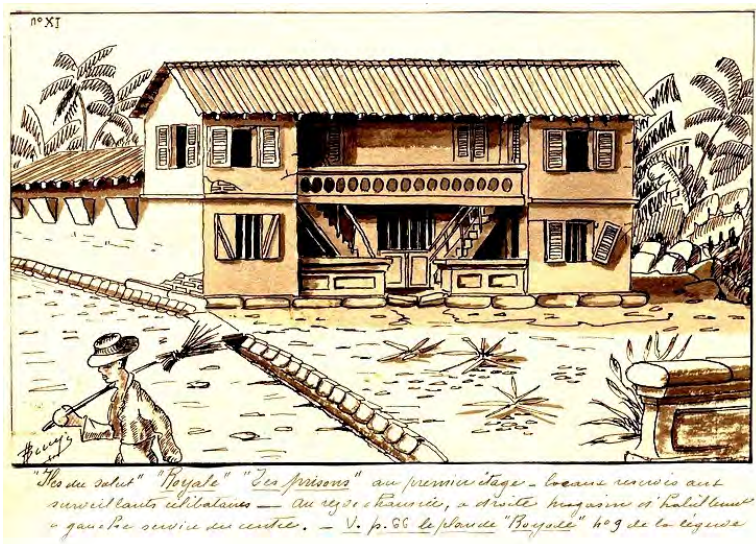
On ne peut s'imaginer ce que les déportés du Diable rédigent de réclamations de toute nature plus ou moins bien fondées. Ils sont autorisés aussi à correspondre directement avec le ministre des colonies sous pli cacheté. Le Diable reçoit la visite mensuelle du C^{dt} et du médecin quand l'état de la mer le permet, cela va sans dire car ce n'est pas facile d'aborder cet îlot entouré d'écueils dangereux. S'évader du Diable, c'est impossible ! Et la nuit venue les surveillants peuvent en toute tranquillité dormir sur leurs deux oreilles sans crainte d'envisager une évasion. Ils vivent donc là, au milieu des internés politiques qui, eux élèvent de la volaille. Ils habitent chacun une case individuelle agrémentée d'un jardinet grand comme la main. On a vite fait de faire le tour de l'île qui possède aussi un chemin circulaire où on trouve encore à un certain endroit le banc de Dreyfus. C'est là paraît-il qu'il venait s'asseoir face à la mer pour méditer sur son sort. A cette époque, on avait renforcé le nombre des agents et élevé un mirador pour épier les allées et venues de Dreyfus sur son îlot et aussi pour voir au loin en mer si toutefois une tapouille brésilienne ne venait pas de nuit aborder l'île pour enlever l'important prisonnier.

La commission disciplinaire se réunit tous les mois dans le large vestibule de survie des prisons où s'ouvrent les corridors qui donnent accès aux cellules. Une longue et large table en occupe le centre. Tout au fond, de chaque côté, deux hamacs se font vis-à-vis, c'est le logement des deux portes-clefs préposés en permanence à la garde des cellulaires. Devant la porte grillée donnant accès sous la véranda, un vaste paravent protège les occupants de ce poste contre le vent toujours violent qui vient de la mer.

La commission siège devant la table sur laquelle s'entassent

les livrets et les extraits de punition des condamnés qui attendent dehors sous la garde d'un porte-clef leur tour de passer devant la commission disciplinaire. Pendant que le commandant flanqué de ses assesseurs consulte les libellés différents rédigés par les agents contre les hommes qui vont comparaître devant eux.

C'est vite fait. Les membres de la commission n'entrent pas dans de vaines discussions et les jours de cellules s'ajoutent aux autres nombres de jours de cellule qui noircissent les feuillets entassés sur la table.



Le commandant appelle un nom. L'homme est tout de suite introduit. Debout devant la table, il tourne entre ses doigts nouveaux son chapeau de paille tressée, il attend qu'on l'interroge.

« Comment t'appelles-tu ?

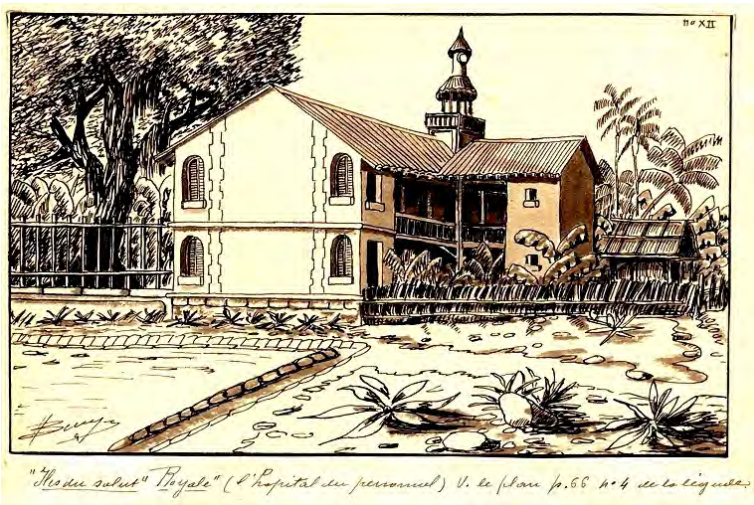
- V... mon commandant !

- Tu as refusé de travailler ?

- J'étais malade...

- Allons, tu mens. Il y là le procès verbal du médecin qui atteste que tu n'as absolument rien ? »

Un des assesseurs qui a en main le fascicule disciplinaire de V... déclare que ce dernier qui est au bagne depuis 1925 a déjà encouru d'innombrables punitions pour des délits divers, notamment six mois de réclusion infligé par le tribunal spécial de Saint-Laurent pour coups et blessures ayant entraîné la mort. Sur ce, la commission le condamne à trente jours de cellule. A un autre.



Celui qui lui succède est un petit vieux à la physionomie founarde qui a volé quelques légumes dans le potager des surveillants. Il se dandine devant la table en souriant en attendant qu'on l'interroge.

« Encore toi S ... ? On ne voit que toi à chaque réunion de la commission ?

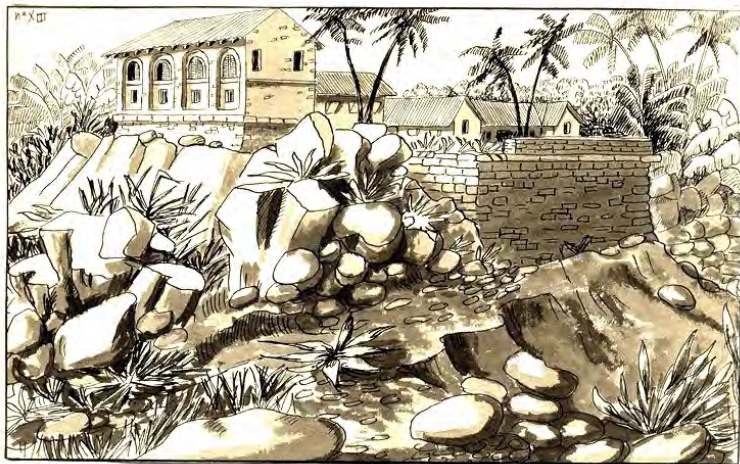
- C'est pas de ma faute mon commandant...Et il fait un geste, comme pour dire : Qu'est-ce que vous voulez, c'est le destin !

- Tu reconnais avoir volé des légumes dans le potager ?

- Oui, seulement on me les a volés après. Je les avais pourtant bien planqués dans la case...

- Bon, nous n'entrons pas dans ces détails là. » Et le commandant se tourne vers ses assesseurs. S... est au bain depuis 1918. Il s'est évadé trois fois et son fascicule est couvert de punitions. Vingt jours de cellule. A un autre !

S... sort en ricanant et en haussant les épaules. Si ce n'est pas malheureux de voir ça ? Vingt jours de cellule pour une carotte dont il n'a même pas profité.



"Les six autres" "Boyalé" (l'hôpital des "indigènes" au fond "les cases" de la pt. p. 55. 1912 de la Légation"

L'autre, c'est un jeune, il ponctue ses paroles avec des gestes vagues expliquant qu'il a soustrait une volaille de la basse-cour du surveillant M ... parce que ce dernier lui devait de l'argent.

« Ce n'est pas une raison, parce qu'on te doit de l'argent de prendre ce qui ne t'appartient pas !

- Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? Réclamer, c'est encore moi qui aurait eu tort...Le surveillant n'avait qu'à me payer. Je ne travaille pas à l'œil moi ! Très peu

- Qu'est-ce que tu as fait de la volaille ?

-Je l'ai mangé ! pardi ! »

Son fascicule n'est pas trop chargé, le délinquant s'en tire avec quinze jours de cellule. Ce qui lui permettra de digérer à son aise le poulet du surveillant M...

Le suivant, c'est un homme petit de taille mais râblé aux allures de gorille. Il est accusé d'avoir été insolent avec son surveillant qui lui avait donné un ordre à exécuter.

« Pourquoi as-tu répondu à ton surveillant : « vous me faites ch... » C'est une insulte grossière à l'agent et qui est sévèrement réprimée ?

-Je le sais ... mais pourquoi qu'il me cherche ? Je sais qu'il ne peut pas me blâmer. Il fait tout son possible pour que je réponde ! L'autre jour, il m'a dit comme ça : « qu'il m'enverrait à la réclusion ou bien qu'il aurait ma peau »...

L'homme, malgré ses allures de gorille est un bon sujet, en huit années de bagne il n'a récolté que soixante jours de cellule.



En somme, c'est peu de chose mais le libellé qui mentionne

l'insolence réclame une punition sévère, c'est presque un outrage à agent. Il se voit donc octroyer trente jours de cellule, ce qui lui fera quatre vingt dix sur son fascicule.

Son successeur est accusé de mauvaise volonté au travail. L'homme est Arabe, c'est le vrai type du bédouin qu'on rencontre dans les douars sur les confins marocains.

« Toi aussi, Ben Hamet, tu es un habitué de la commission et toujours pour le même motif : « mauvaise volonté au travail » ?

-Qu'est-ce que tu veux chef, moi toujours fatigué !

-Et bien tu iras te reposer en cellule ! »

Et l'Arabe sort tout heureux avec vingt jours de cellule. Il n'en fallait pas plus pour le contenter.

Celui qui lui succède, le dernier, est accusé d'avoir volé la montre d'un porte-clef. Il est grand et maigre, il a des gestes d'automate et ses yeux qu'il garde constamment fixés devant lui, décèlent clairement que l'homme est atteint de troubles mentaux.

« Pourquoi as-tu volé la montre de ton porte-clef ?

-Pour avoir l'heure...

-Et qu'est que tu en as fait ?

-Ce que j'en ai fait ?... Je ne sais pas... J'ai avalé le ressort... »

Décidément l'homme est fou et la commission décide de l'envoyer en observation dans une cellule de l'hôpital.

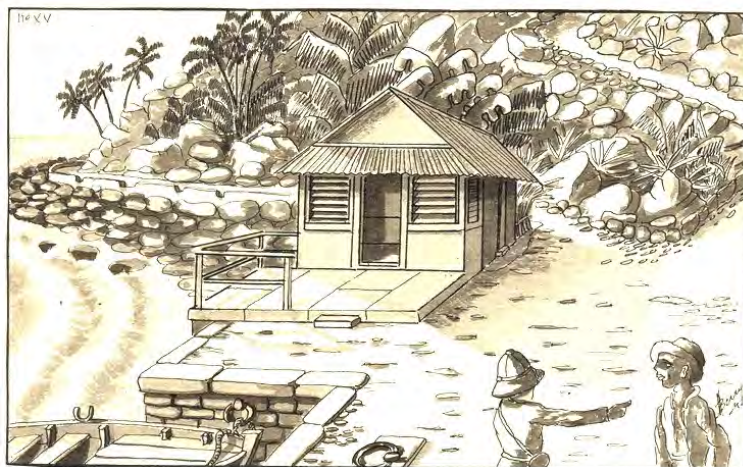
La commission qui a siégé environ une heure trente a terminé son office. Dehors le groupe des promus à la cellule commente l'épilogue de leurs petites affaires. L'homme à la carotte trouve que c'est salé. Vingt jours de cellule pour un malheureux légume ! Et rageur il déclare : « Si jamais je pince celui qui me l'a fabriqué gare à sa g... ! » Et l'autre, l'homme aux allures de gorille trouve aussi que c'est payé, mais il s'en doutait car il connaît le barème de tous les délits y compris celui-là. Evidemment ce n'est pas lui qui a commencé, c'est ce sale corse qui lui en veut.

Quant au déséquilibré, accroupi contre la balustrade de la véranda. Il marmonne des paroles sans suite tout en digérant son ressort de montre.

Le service de nuit à Royale comprend celui du port et des prisons. Le service de nuit débute à vingt heures jusqu'à une heure du matin pour le premier tour et de une heure à cinq heures pour le second tour.

Au quai, le surveillant de service est chargé de faire des rondes fréquentes à la boulangerie et ses dépendances, et le long du quai où s'amarront les embarcations des canotiers. Il doit veiller ainsi à ce que le feu fixe placé sur le ponton ancré au large de la baie ne s'éteigne pas.

En général, on fait une ronde toutes les heures qu'on signale inmanquablement sur le cahier témoin du poste en y ajoutant la sempiternelle mention : « R.A.S. (Rien à signaler) ». Un porte-clef est adjoint à ce planton nocturne. Lui aussi, il fait des rondes tout autour de l'île, sur la route circulaire et il vient de temps à autre rendre compte au chef de poste du résultat de ses interminables promenades que ce dernier consigne sur le cahier.



"Hôtel Sabut" "Bogate" (le poste et le logement du chef de poste) de la gérance
p. 135 n° VIII - (S. p. p. n° 242 25-26 de la gérance)

Il arrive souvent que le porte-clef qui ne s'en fait pas, s'en va tout bonnement dormir dans le creux d'un rocher, personne n'étant chargé de le contrôler puisque le surveillant ne doit sous aucun prétexte quitter le port et la boulangerie. L'essentiel pour le porte-clef, c'est de paraître plusieurs fois au poste dans le courant de la nuit toujours avec la même annonce aux lèvres : « chef, rien à signaler ! » Et il s'en va sans plus, continuer son somme interrompu dans la nuit tiède.

Le service de nuit aux prisons et au camp est de beaucoup moins monotone en raison de la fréquence des rondes aux cellules, au quartier des cases et sur le plateau où à certains endroits s'élèvent des guérites qui servent d'abris aux portes-clefs postés là.



"Haut du Sabot" "Hoyande" (L'abouche) U. G. p. 66 n° 14. et la légende "au fond à gauche" la "Baie de la prison" n° VII p. 132.

www.iesmoyensaubord.org

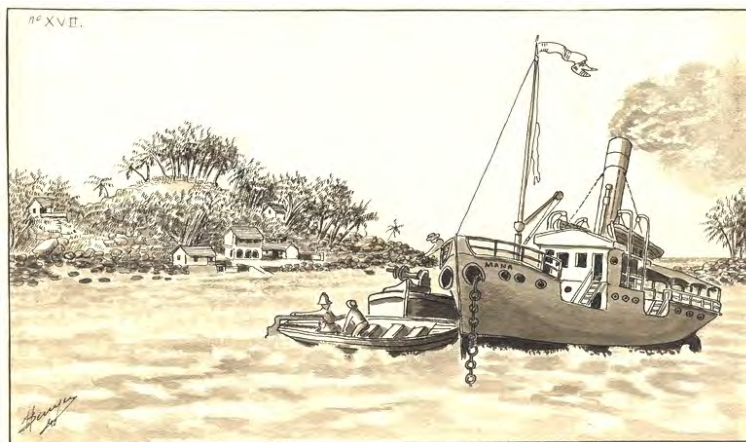
Micro édition & art imprimé

Le surveillant de service se trouve donc presque continuellement en promenade entre les prisons, les cases et les différents postes des plateaux. Il est secondé de deux portes-clefs adjoints dont l'un le seconde au service cellulaire et l'autre au quartier des cases.

Dans le vaste vestibule de la prison plein d'ombre qu'éclaire

www.iesmoyensaubord.org

faiblement une lampe tempête placée sur la grande table où nous avons vu siéger la commission disciplinaire règne un silence impressionnant que seul troublent les rafales de vent violent qui vient de la mer par à-coups. Là haut, les tôles ondulées qui reposent sur leurs charpentes en fer, frémissent et vibrent sous les bourrasques et la petite flamme jaune et fumeuse de la lampe vacille sous son verre bombé qui la protège. Dans un coin, allongé sur son hamac, le porte-clef du deuxième tour de service ronfle comme une toupie. De chaque côté de ce vaste local, deux trous d'ombre tranchent sur le blanc des murs passés à la chaux. Ce sont les corridors le long desquels s'ouvrent les portes des cellules. Une grille de fer verrouillée en empêche l'accès. Tout au fond de ces couloirs étroits un lumignon à pétrole éclaire modestement ces quartiers isolés.



"Hôte du Salut" "Bojale" (Le petit vapeur "Mara" accosté au port de "Bojale") "à gauche à droite de la gravure le "Saint-Joseph" — "Jost au fond, les bâtiments représentés p. 133 qu'on ne v. 8. — "Le pl. page 56. 4. 87 de la légende"

Accoudé à la grande table, assis sur le banc rugueux, le porte-clef le visage entre les mains sommeille paisiblement. En face de lui le surveillant de service, le nez plongé dans un livre attend l'heure de la ronde. Devant lui s'étalent le cahier du poste et un immense anneau de fer réunissant en un tas

respectable une quantité de clefs rouillées de toutes les dimensions.

Aux heures de ronde, le porte-clef accompagné du surveillant, ouvre les grilles des couloirs. Rien n'est plus lugubre dans l'ombre des lieux que l'aspect de ces portes grillées et qui grincent sur leurs gonds énormes. Le cliquetis métallique des clefs qui s'entrechoquent et celui de celle qu'on introduit dans la serrure. Les pas résonnent sur les dalles des couloirs et se répercutent en échos dans cet étroit espace où s'alignent les portes sombres des cellules qui sont autant d'alvéoles sinistres où dorment les cellulaires. Parfois une toux rauque, un profond soupir ou bien un grognement émanant des cachots avoisinants troublent seuls le silence de mort qui règne dans ces quartiers. S'il y a un condamné à mort parmi les occupants de ces antres, un falot est placé devant la petite ouverture grillée au-dessus de la porte de la cellule. Alors, le surveillant ouvre sans bruit le petit guichet de la porte massive pour jeter un coup d'œil à l'intérieur. Le condamné allongé sur son bat-flanc de bois dur, se réveille en sursautant. Il a entendu le bruit sinistre des clés qu'on remue et celui des pas sonores sur le dallage. Mais ce n'est qu'une ronde. Alors, il demande une cigarette au surveillant qu'il devine derrière la porte, et sa voix résonne sourdement entre les murs étroits de son cachot où elle ne trouve pas d'échos.

La ronde terminée à l'intérieur des locaux disciplinaires, le surveillant s'en va faire celui de l'extérieur après avoir eu soin de verrouiller soigneusement les portes y compris celle du poste donnant accès sous la véranda du bâtiment principal et en emportant avec lui l'encombrant trousseau de clefs.

Dehors, la nuit est claire, la lune brille de tout son éclat. Sous la pâleur de ses rayons argentés, les bâtisses du bagne se décèlent sombres et trapues, il semble qu'elles se cachent peureusement au sein de la végétation qui paraît inextricable d'où émergent les silhouettes sombres comme tracées à l'encre de chine des cocotiers dont les plumetis se balancent doucement sur la brise violente du large. Ci et là, les roches aux formes bizarres qui bordent le plateau ressemblent à des monstres accroupis là, à l'affût de quelques méfaits

malfaisants. Tout en bas, la mer gronde sourdement dans la nuit, et là-bas, dans le tumulte des flots agités qui scintillent comme de l'argent en ébullition, l'île au Diable dresse sa silhouette imposante toute hérissée de cocotiers sur l'immense plaine liquide et mouvante qui miroite sous la voûte céleste émaillée d'étoiles qui brillent timidement sous les effets lunaires. Sous les énormes manguiers de l'esplanade du plateau endormi, des lucioles phosphorescentes dansent frénétiquement dans l'ombre épaisse. Entre les branches noueuses et les éclaircies des feuillages touffus des rayons de brume s'infiltrent et viennent éclairer le sol où scintillent de mille feux des éclats de pierres micacées. Au coin de l'enclos de l'hôpital du personnel dont le bâtiment plein d'ombre s'élève tout au fond du jardin dominant de sa masse la végétation qui l'environne au sommet duquel brille le feu fixe du phare, une guérite en planches pourries dresse sa minable structure dans l'ombre de laquelle on devine une forme accroupie. C'est la silhouette du porte-clef de garde. Pour montrer au surveillant de ronde qu'il ne dort pas, il crie de loin à l'approche de ce dernier : « Rien à signaler, chef ! » Tout en face, un mur sombre percé de petites fenêtres grillées, c'est une des cases. On arrive enfin au porche, dans le poste le porte-clef de service sommeille à la table que surmonte un fanal fumeux. De la cour parviennent des éclats de voix et des bribes de musiques qui émanent des cases dont les lumières falotes percent avec peine l'ombre épaisse qui entoure les bâtisses de l'intérieur desquelles les intéressés se livrent à leur sarabande coutumière. Dehors, sur l'esplanade herbeuse qui borde la citerne, des buffles échappés de la bouverie broutent tranquillement ce pâturage aux reflets lunaires.

Sur le cahier du poste, le surveillant a tracé les trois lettres symboliques de la ronde effectuée : « R.A.S » suivit de sa signature.

Et puis, c'est le retour aux prisons où le porte-clef assoupi à la table attend son retour pour reprendre les clefs et ouvrir les portes pour une autre ronde dans les couloirs sinistres des cellules que seuls trouble le bruit des pas sonores et le grincement des gonds rouillés.



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Chapitre 6.

L'administration pénitentiaire à la Guyane.



La hiérarchie de l'administration pénitentiaire à la Guyane est complexe. Elle comprend un élément civil, les fonctionnaires : directeur, sous-directeur, chef de bureau, sous-chefs et commis de classes diverses.

Un élément militaire la complète, les agents : surveillants principaux, surveillants-chefs, surveillant de première classe, deuxième classe et troisième classe. [1](#)

Pour devenir directeur de l'administration pénitentiaire, il suffit simplement d'être citoyen français et nommé par le ministre des colonies. Le sous-directeur au contraire doit avoir fait sa carrière administrative et franchi les divers échelons.

Le grade de chef de bureau permet d'exercer les fonctions de commandant de pénitencier. A défaut, on délègue à ce poste un sous-chef de bureau. Les commis, aux titres divers : de la troisième à la première classe, commis principaux ordinaires, commis principaux rédacteurs.

Que font tous ces commis, ces sous-chefs, ces chefs ? Ils annotent, ils remplissent des feuilles imprimées multicolores dont chacune d'elles est une fraction de la comptabilité administrative d'une complication extraordinaire rédigées en triples ou en quadruples exemplaires. Toutes ces diverses paperasses sont signées et contresignées maintes et maintes fois. Une seule petite feuille fait un long parcours à travers les

innombrables bureaux. Cela s'appelle faire de l'administration. Toute cette comptabilité complexe, basée sur la suspicion à tous les échelons permet toutes les fantaisies, tous les cadrages sans moyens sérieux de contrôle direct de vérification précise.

Pour les condamnés, on classe au deuxième bureau leur dossier qui comprend deux parties : partie judiciaire, partie médicale. Il est établi pour chacun d'eux un livret qui ira au centre dont relève l'homme ou plutôt le transporté car à la colonie, il n'y a pas de forçats, les condamnés sont officiellement dénommés transportés. Leur noms et prénoms rangés d'après l'ordre alphabétique sont suivis d'un numéro d'ordre, le matricule de l'homme qui en est actuellement à 49.500, près de 50.000. Les populations pénales de la colonie, transportés en cours de peine, libérés et relégués oscillent entre 7.000 et 7.500 individus. Le professeur Le Dantee a écrit cette phrase typique dans son précis de pathologie exotique (Librairie Wain Paris 1924) : « à la transportation il a été ajouté la consommation ».

Un pénitencier groupe sous les ordres d'un commandant dit supérieur s'il a le grade de chef de bureau, tous les camps d'une zone. La Guyane renferme quatre pénitenciers, à savoir :

- 1. Saint-Laurent qui est le centre, avec camps annexes de Saint-Maurice, Malgache, Charvein, Nouveau Camp.
- 2. Saint-Jean, pénitencier spécial réservé aux relégués. Ces derniers forment deux catégories : relégués collectifs qui sont groupés à Saint-Jean, relégués individuels qui vivent isolément.
- 3. Les îles du Salut, pénitencier fermé dont l'accès n'est permis qu'avec l'autorisation du gouverneur ou bien du directeur de l'administration pénitentiaire.
- 4. Cayenne qui porte le nom de pénitencier dépôt en raison de l'effectif restreint de condamnés qu'il doit officiellement renfermer. En réalité avec le camp de Larivot et celui de Kourou le nombre des transportés de ces pénitenciers est important.

Chacun des centres où réside le commandant, a à la tête un surveillant principal, à défaut un surveillant-chef. Quant au nombre de surveillants des autres classes, il est variable. Telle est représentée la formidable organisation qu'un gouverneur récent s'étonnait d'entendre appeler administration pénitentiaire, « service pénitentiaire rectifiait-il, dépendant de l'administration de la Guyane française ».

En 1924 encore, l'administration pénitentiaire jouissait d'une certaine autonomie. Mais une crise polémique survenue entre le gouverneur de l'époque et le directeur titulaire eut son épilogue par un décret ministériel qui confiait au gouverneur de la colonie le contrôle financier des services pénitentiaires.

Peut-être serait-ce un bien si les chefs de la colonie étaient plus stables ? Mais quand on songera que depuis 1925, six gouverneurs titulaires ou intérimaires se sont succédés, on conçoit qu'aucune place n'est pu être établie pour une action colonisatrice efficace. D'autre part, le directeur de l'administration pénitentiaire est surchargé d'une besogne écrasante, fastidieuse. Signature des multiples pièces comptables où sur chacune d'elles son visa doit figurer, alors qu'il ne peut savoir de quoi il s'agit. Correspondances avec le chef de la colonie, avec le département, avec le ministre, ordres généraux, mutations, requêtes des fonctionnaires et agents, réclamations des condamnés, achats sur pécules. Comment peut-il diriger les multiples services, guider ses chefs de services, donner à toute la machine l'impulsion nécessaire à un bon fonctionnement ?

Une visite sur les pénitenciers, visite imposée par les règlements, est une fugue dominée par le souci constant des paperasses qui s'accumulent sur le bureau à Saint-Laurent. La présence obligatoire au conseil privé du gouverneur est un autre souci qui surmonte d'autres soucis sans nombre. C'est ce que le petit personnel ne voit pas car il est dans l'ignorance de la complexité des rouages qui constitue l'administration pénitentiaire.

Albert Londres a écrit qu'il n'aurait jamais cru qu'il fallait tant de bureaux pour immatriculer des forçats. S'il avait pu se

rendre compte des détails de comptabilité, il n'eut certainement pas compris pourquoi il fallait tout ce papier inutile pour justifier de l'utilisation de 1.000 francs de matière reçue de la métropole. Si cela empêchait les détournements.

La valeur du matériel en service sur les pénitenciers, des immeubles, des vivres, des dépôts d'habillement et de denrées de toute nature est globalement fabuleuse. Mais le manque d'entretien, l'incurie et le gâchis qui ont leur origine dans les querelles de fonctionnaires d'où naissent les dualités d'attribution préjudiciables rendraient cette valeur bien illusoire en cas de liquidation. Un exemple tout récent et caractéristique : l'administration disposait d'un petit vapeur « Le Maroni » entretenu par le service des constructions, les réparations étaient régulièrement sabotées faute d'une surveillance technique. Le dernier voyage effectué par ce bateau fut un prodige car il put regagner Saint-Laurent bien que son gouvernail fût presque entièrement détaché. Le navire réformé, l'administration le fit mettre aux enchères. Plus d'un an après sa condamnation, une première mise à prix de 40.000 francs ne put trouver un seul acquéreur. Une nouvelle sollicitation avec baisse sérieuse de la mise à prix trouva la même indifférence. C'est maintenant une épave dans le port de Saint-Laurent.

Autre fait dû à l'incompétence technique : en 1924, un cargo anglais L'Edith Cauwell s'échouait à pleine charge et en vitesse sur un rocher entre les deux appointements de Saint-Laurent. Les secours ne pouvaient venir que de l'administration pénitentiaire. Les ordres furent immédiatement donnés et le technicien de Saint-Laurent, en l'espèce du chargé des travaux commis de première classe qui devait certainement avoir des connaissances spéciales pour ces genres d'accident. Il se mit à l'œuvre sur L'Edith Cauwell, il installa une pompe aspirante et foulante qu'il fit actionner par la vieille chaudière du vapeur Maroni. Une voie d'eau béait sous la ligne de flottaison : la pompe aspirait dans les cales l'eau du fleuve et la renvoyait dans le fleuve. Cette comédie hilarante dura plusieurs jours. A la fin, le navire anglais sous le poids de la cargaison se rompit net sur la

roche où il était engagé par le travers et où on peut le voir encore. Le cargo était perdu. La cargaison fut en partie volée et perdue. Un surveillant qui faisait saisir au camp, à la rentrée des corvées des condamnés, les boîtes de lait concentré que ceux-ci prenaient à bord du navire en détresse, eut à revendre quelques centaines de boîtes à un certain commerçant chinois de la rue Mélinon. Les forçats prenaient et lui encaissait le bénéfice.

Le plus onéreux au point de vue administratif fut l'incarcération de deux officiers du navire anglais sinistré. L'Angleterre intervint énergiquement en faveur de ses nationaux et l'affaire se liquida par le paiement d'une indemnité d'un million, une bagatelle, aux officiers aussi indignement traités. La presse en France fit mention de cette lamentable affaire dont les finances de la colonie ont supporté les conséquences. Paye, paierons.

Il y a aussi le gâchis. En pratiquant des fouilles dans le sol des espaces libres de l'hôpital pénal de Saint-Laurent amenèrent des trouvailles étranges. On cherchait une canalisation d'eau. On trouva des rails Decauville empilés sous la terre, des outils de terrassement et des wagonnets. Et d'autres trafics illicites de la camelote dont je cite quelques uns entre mille autres.

Un certain surveillant de première classe, distributeur dans un magasin à vivres, recevait les caisses de denrées et chaque arrivage doit être réceptionné par une commission de fonctionnaires chargés de constater l'état des marchandises, leur poids, etc. Le surveillant ouvrait délicatement les caisses, prélevait avant la visite de la commission les quantités dont il avait besoin et reclouait les emballages. La commission constatait une différence en moins et dressait un procès verbal de perte. Les procès verbaux de perte devinrent si nombreux qu'une note de la direction s'en étonna. Le fonctionnaire chef de service intéressé n'aurait pas soupçonné son surveillant. Or un jour, celui-ci fut surpris en pleine opération par un transporté écrivain qui secondait le chef de service. Celui-ci qui trafiquait aussi, expose au surveillant les ennuis que déterminaient ces extractions illicites. Alors le surveillant braque froidement son revolver sous le nez du transporté en

lui disant : « si tu dis un mot charogne, je t'envoies à la rade ». Ce fait officiellement connu du chef de la colonie, le surveillant jouit actuellement dans son île d'origine de sa retraite.

A Saint-Laurent, un surveillant arrêta impitoyablement les condamnés porteurs de paquets ou d'objets quelconques pour en connaître la provenance. Il faisait son service mais il ne donnait pas l'exemple car il se faisait construire illicitement une superbe salle à manger à peu de frais et qui partit un jour en caisse pour la Corse. Il utilisera donc pour sa retraite un mobilier peu onéreux !

Et c'est un légionnaire qui remplaçait dans son étui le revolver par toutes sortes de denrées prises à la cuisine du camp, l'arme officielle !

Et ce surveillant-chef qui utilisait une bicyclette offerte à lui par un transporté qui évita par ce don un camp redoutable. La bicyclette avait été volée sous un hangar.

Et puis ce haut fonctionnaire qui faisait découper dans des feuilles de zinc des baignoires qui étaient par ses soins expédiées à la Martinique où elles étaient montées et vendues. Le directeur fut un jour intrigué par ces multiples expéditions. Il fit ouvrir une des caisses et le pot aux roses fut découvert. Le chef de service indélicat rentra en France et... obtint un poste à Madagascar.

Et encore, ce chargé des travaux qui faisait construire dans un atelier une superbe volière. Et une belle nuit, quatre condamnés sous la conduite du surveillant des travaux portaient la volière au destinataire qui la payait.

Il est à consigner ici la réflexion d'un certain commandant de camp : « tous les surveillants veulent des postes qui rapportent. Leur mandat d'après leur raisonnement doit être mis de côté. Ils ne pensent qu'à vivre de rapine ». C'est la reconnaissance officielle de la « camelote » pénitentiaire, la confection illicite d'objets fabriqués avec les matériaux appartenant à l'Etat.

Les archives de la direction recèlent dans leurs papiers

poudreux les traces de ces vilaines histoires dont certaines ont leurs échos au ministère. Une lettre ministérielle édictant certaines mesures se terminait ainsi : « on peut espérer que la camelote pénitentiaire aura enfin vécu et qu'il n'en restera plus qu'un mauvais souvenir. » Hélas, rien n'a changé, la came existe toujours sous toutes ses formes.

Au lieu de progresser la colonisation a marché à reculons dans ce pays. La brousse enserre les cités, pénètre les rues. Les outils, les machines se rouillent, se détériorent. La production est nulle et l'Etat paye toujours aussi cher pour cette administration pénitentiaire coloniale.

Il n'y a pas bien longtemps l'administration des PTT en France s'enquérît si l'administration à la Guyane pourrait lui fournir dans un délai de six mois soixante douze poteaux pour le télégraphe en bois imputrescible. Le bois ne manque pas à la colonie. Les essences imputrescibles par nature y sont multiples. Alors, l'administration pénitentiaire sur un rapport d'un certain commis certainement incompétent a répondu que cette fourniture n'était pas possible. Et l'administration des PTT s'est adressée ailleurs où elle a acheté des poteaux mais à prix fort.

Tous les établissements de la Guyane sont situés au bord de la mer et à l'embouchure des fleuves et des rivières. C'est la zone la plus basse du pays, la plus marécageuse et la plus malsaine. Immédiatement derrière cette zone côtière une bande de brousse inextricable dont l'épaisseur atteint plusieurs centaines de kilomètres et puis le terrain s'élève, on atteint la région des plateaux recouverts de la riche forêt guyanaise. On cherche de l'or dans notre Guyane, on y cherche actuellement du diamant et l'on délaisse la richesse tangible immédiate, la forêt.

Quel est l'administrateur qui a cherché le moyen de percer la brousse ? Aucun. Il y a plus ! La colonie n'a même pas un port franc praticable. Cayenne s'envase, Saint-Laurent aussi. Il existe des montagnes de papiers et de plans constituant de mirifiques projets d'aménagement du port de Cayenne mais il n'existe aucun essai de réalisation. Les routes à Cayenne, une

automobile peut parcourir une trentaine de kilomètres à Saint-Laurent, elle n'en effectue à peine quatre. Il y a la célèbre route coloniale n°1, elle va de la pointe Macoudia à Sinnamary. La route coloniale n°1 est une succession de fondrières sans nombre, impraticable en automobile. Comme le dit si bien Albert Londres : « c'est une trouée dans la brousse...elle marque dans le paysage comme un vent à un mouchoir ». C'est très exact et la brousse reprend la route comme elle prend tout partout ailleurs. Cette fameuse route entreprise depuis trente ans n'a jamais été entretenue.

Un gouverneur est nommé en Guyane venu d'un poste des antipodes, il se documente au ministère des colonies ... avec les mirifiques rapports de l'administration locale. Il s'embarque, arrive à Cayenne. Réception, cortège, etc. le voici dans son cabinet. « Qu'est-ce qu'on a fait ici ? Rien ! Bon, je vais faire quelque chose, moi. » Il consulte ses chefs de service, appelle à la rescousse les notabilités guyanaises, il arrête un projet, le soumet au département : critique, va et vient, refontes multiples avant la réalisation et soudain Mr le gouverneur est appelé à d'autres fonctions. Mystère de la politique guyanaise. Un autre gouverneur viendra le remplacer, il étudiera autre chose qui subira le même sort. Voilà pourquoi la brousse pousse dans les rues de Cayenne et que Saint-Laurent ne possède aucune route, aucun débouché et voilà aussi pourquoi la Guyane coûte si cher à la métropole quand elle devrait lui rapporter.

Quel est le gouverneur qui pourra réformer les monstrueuses erreurs administratives qui entravent les initiatives. Il y a quelques années une société américaine obtint une concession de terrains importants pour l'exploitation forestière dans le Haut Maroni. Cette société fit une installation modèle, l'argent ne manquait pas. Mais comme l'administration a trouvé très bien d'instaurer à la colonie la même réglementation forestière qu'en France, les difficultés surgirent innombrables. Ne pouvant vaincre l'inertie administrative, la société forestière américaine résilia son contrat et l'entreprise fut abandonnée.

L'administration centrale de la colonie traîne un autre boulet : les libérés du bagne. La cour d'assise a prononcé cinq ans de

travaux forcés, le condamné sera astreint à cinq ans de résidence, dit le code. La cour ne prononce pas cette peine accessoire. Si la condamnation est égale ou supérieure à huit ans, la résidence à la colonie est perpétuelle. Libéré du pénitencier, que va faire le condamné ? S'il n'est pas frappé d'interdiction de séjour, il pourra aller à Cayenne. Mais quoi faire, puisqu'il n'y a rien ? Point de chantier puisqu'on ne construit pas. Point de culture puisqu'on ne cultive pas et les emplois chez les commerçants sont rares, il n'y a que quelques corvées aux arrivages de quelques cargos qui viennent là une fois par hasard. Si le libéré est frappé d'interdiction de séjour, il réside à Saint-Laurent, au village chinois qui est le refuge de ces malheureux où ils ne mangent pas tous les jours et quand ils le peuvent, ils s'abreuvent d'alcool pour oublier leur affreuse misère et ivres, ils s'entretuent 2.

En un mot, l'administration pénitentiaire a besoin d'être refondue entièrement. Qu'elle conserve ses éléments civils et militaires, c'est entendu mais ces éléments doivent avoir distinctement chacun ses attributions propres. La première ne devrait être composée que de fonctionnaires à la hauteur de leur tâche, c'est-à-dire capables de donner un remaniement technique de colonisation et les seconds en contact constant avec les condamnés réhumaniser tous ces hommes déçus.

C'est pourquoi avant tout autre chose, on devrait procéder à la sélection de tous ces individus de races, de mœurs et d'instincts divers. La sélection s'impose donc et c'est logique, à seule fin d'éviter se mélange odieux de tout l'élément pénal, cela supprimerait d'abord tous ces crimes ignobles et la non moins ignoble réputation des cases où les hommes vivent comme des bêtes.

L'administration a tout sous la main pour mettre en œuvre tout ce que la colonie offre comme richesse de toute espèce. Ne devrait-il pas y avoir depuis longtemps des exploitations forestières sur les hauts plateaux où on emploierait tous ces libérés qui crèvent de faim à Saint-Laurent et à Cayenne. Tous ces hommes étant salariés d'une façon suffisante afin de leur permettre de vivre et à la longue tous ces chantiers disséminés un peu partout deviendraient des villages, puis des cités

prospères que le déboisement toujours croissant rendrait industrielles. Peu à peu des cultures riantes remplaceraient sur ces terrains l'inextricable forêt dont l'exploitation en cours rapporterait immensément à l'Etat. Et les exploitations minières d'or et d'autres métaux divers.

Quel est l'Etat, autre que la France qui n'aurait déjà remué tout ce trésor. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil chez nos voisins, les hollandais, les anglais. Leurs Guyanes qui étaient jadis tout comme la nôtre sont devenues des colonies riches. On y exploite les bois précieux, les cultures diverses, entre autre le café, le caoutchouc, le cacao, etc. Aussi quel surprenant contraste pour le voyageur qui après avoir visité les deux colonies étrangères, quand il débarque en Guyane française où tout pue la misère, où rien n'est mis en valeur. On sent qu'on vit là avec les malheureux deniers du contribuable métropolitain pendant que l'on foule au pied des trésors inépuisables.

C'est une grande œuvre que de relever cette colonie délaissée. On devrait faciliter les exploitations de toutes espèces et créer des sociétés qui avec du matériel neuf et moderne ensementeraient, défricheraient ce sol vierge qui ne demande pas mieux d'être fouillé et employer tous ces condamnés qui par leurs travaux de colonisations s'élèveraient peu à peu au-dessus du niveau où ils sont tombés. Ce serait la perche tendue à ceux qui veulent expier en homme, à tous ces naufragés qui se noyent dans le cloaque immonde du bagne actuel.

Espérons qu'un jour viendra où un cataclysme bouleversera cette administration vermoulue. Alors le bagne aura vécu et la Guyane sauvée !

www.lesmoyensdubord.org

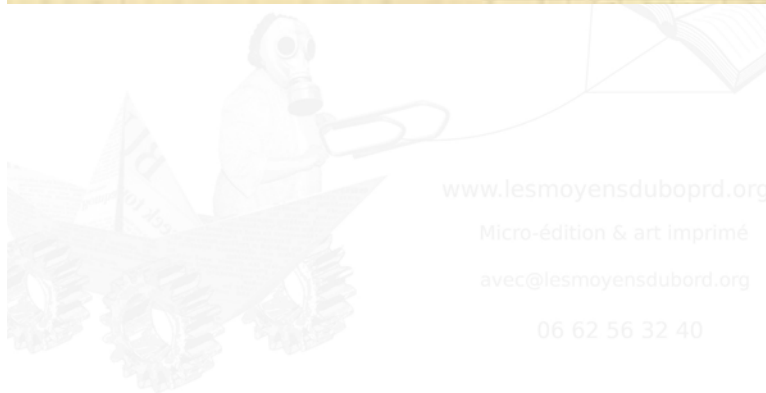
Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

Nevers, janvier 1931

BERRYER

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

ANNEXES



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Chronologie

1540 : Lettres patentes de François Ier, instituant les travaux forcés.

1793 : Construction d'une forteresse à Cayenne pour accueillir les premiers déportés politiques, à commencer par quelque trois-cents prêtres réfractaires.

1848 : L'esclavage est aboli mais l'idée de substituer des bagnards aux esclaves se fait jour.

1854 : Sous Napoléon, l'administration pénitentiaire instaure à Cayenne un des bagnes les plus durs au monde, où passeront 70 000 prisonniers.

1885 : Loi sur la relégation

1894 : Affaire Alfred Dreyfus. Les bagnes, qui dépendaient du Ministère de la Marine et des Colonies, passent sous la responsabilité du Ministère de la Justice.

1923 : Albert Londres publie Au bagne. Il visite le bagne aux Îles du Salut, à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni. Décrivant les horreurs constatées lors de ce voyage, son reportage suscite de vives réactions dans l'opinion mais aussi au sein des autorités.

1938 : Si un décret décide de la fermeture des bagnes ceux-ci ne fermeront physiquement qu'après la seconde guerre mondiale, en 1947.

1953 : Les derniers forçats rentrent en métropole

1960 : Première ordonnance supprimant la déportation puis une seconde supprimant les travaux forcés.

1970 : Loi supprimant la relégation et instituant pour les récidivistes la tutelle pénale.

www.lesmoyensdubord.org

Glossaire

Les transportés : plus de 50 000, en tout - sont ceux qui ont été condamnés en assises aux travaux forcés (meurtres, certains vols...). Ils sont soumis à la règle du "doublage": au terme de leur peine, ils sont tenus de résider dans la colonie pendant un temps égal à la durée de celle-ci. Ils sont alors dits "libérés", mais obligés de travailler sur place, sinon, ils sont considérés comme des vagabonds. Par ailleurs, ceux qui ont écopé plus de huit ans doivent rester à vie en Guyane.

Les relégués : à partir de 1885, tout délinquant (mendiant, vagabond...) qui a encouru quatre condamnations à l'emprisonnement en l'espace de dix ans peut être envoyé en Guyane. Ils seront quelque 16 000 à connaître ce sort.

Les condamnés, ou condamnés politiques : on en dénombre à peine une petite cinquantaine. Ils ont une vie à part sur les îles du Salut, s'occupent de leur jardinet. Dreyfus est le plus célèbre d'entre eux.

Autres détenus : Certains détenus proviennent d'Algérie ou d'Indochine : désignés comme responsables d'un crime commis dans leur village, ils ne comprennent pas vraiment pourquoi ils partent. L'administration, qui joue sur leur confiance et sur le racisme latent parmi les condamnés, va leur proposer de devenir des indics et, en contrepartie, des "garde-clefs". Plus tard, à partir de 1930, quand les premières révoltes éclatent en Indochine, les Annamites vont connaître un sort similaire. On parquera tous ces activistes politiques ensemble, près de Cayenne.

www.lesmoyensdubord.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Cartes géographiques

Anciennement nommées îles du Diable, du fait notamment des forts vents contraires obligeant les navires pris dedans à effectuer un long détour pour pouvoir retrouver leur trajet initial, les îles du Salut tirent leur nom de l'expédition guyanaise ordonnée par Choiseul en 1762. C'est là que viennent trouver refuge les colons survivants avant de



regagner l'Europe le plus vite possible. 7000 personnes moururent rapidement de famine et d'épidémie. Cet archipel de trois petites îles (environ 69 ha) possède en effet un climat plus propice à l'installation humaine. C'est alors une léproserie avant de devenir à la fin du XIXe siècle la prison de haute sécurité de la colonie pénitentiaire. Les îles du Salut accueillent environ un millier de forçats. C'est un des bagnes les plus importants de la Guyane d'où l'évasion semble presque impossible. Les courants et les requins constituent en effet des auxiliaires précieux de la surveillance. Situé à 15 km environ de l'embouchure du Kourou, l'archipel accueille les détenus les plus durs (sur l'île Royale) mais aussi les détenus politiques (sur l'île du Diable depuis 1895) et les réclusionnaires condamnés par le Tribunal Maritime Spécial de Saint Laurent de Maroni (sur l'île Saint Joseph depuis 1899). Nombreux sont alors les témoignages soulignant la dichotomie existant entre la beauté du lieu et son affectation.

Source du texte : www.atelierdecreationlibertaire.com



Cartes issues des sites :
www.openstreetmap.org
fr.wikipedia.org www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Citations

Jean Brunhes Delamarre, dans son ouvrage *La France dans le monde, ses colonies, son empire* (1939) écrit en conclusion de son chapitre consacré à l'Afrique noire:

"La France a commencé par poursuivre une politique alimentaire. Jusqu'à notre arrivée, sauf peut être au Sénégal, les indigènes ne se nourrissaient qu'avec des produits de cueillette. Maintenant ils cultivent plus régulièrement des champs, et en bien des régions, ayant ainsi des vivres en suffisance, ils se nourrissent mieux. Mais il a fallu souvent vaincre la force d'inertie du Noir. Est-il sous-alimenté, lui proposer gratuitement des semences de paddy suffit-il ? Est-il dans la misère, essayer simplement de le soulager suffit-il ? Ne vaut-il pas mieux, pour sa propre dignité, l'astreindre au travail en attendant qu'il ait repris le goût de l'effort et la pratique des bonnes méthodes culturales ?"

Bertillon dans le Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, Louis-Adolphe Bertillon, éd. Masson, 1861, t. 1, p. 289 :

La race espagnole actuelle est très vraisemblablement une résultante complexe de plusieurs rameaux indo-européens (Celts, Romains, Visigoths) fondus: a) avec la race primitive ibérienne (lusitanienne et cantabre) [...] originaire de Chaldée par l'Afrique ; b) avec la race syro-arabe (Sémites),[...] surtout par Carthage [...] ; c) avec les Maures d'Afrique, qui, dans les temps modernes, ont possédé l'Espagne pendant une longue suite de siècles, avec un éclat et une puissance favorables aux croisements. Par ces origines, on peut affirmer que le sang africain a été par trois fois largement infusé dans les veines espagnoles, et que la température élevée de cette péninsule a dû conserver à ce sang sa facile adaptation aux climats tropicaux. Ne doit-il pas aussi à ces sources africaines une entente plus cordiale avec le nègre [...] avec la négresse notamment [...]. Mais tandis que le mulâtre de l'Anglo-Saxon est débile et sans postérité valable, le mulâtre espagnol est fort vivace et capable d'une longue lignée.

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Postface

De *7 Mois au Bagne* au témoignage qui va suivre il s'est écoulé plus de 70 ans. Il ne s'agit pas de faire un florilège de superlatifs pour comparer l'histoire du bagne de Cayenne avec les réalités carcérales actuelle. La violence passée ne se mesure pas à la violence présente.

Les problématiques abordées par Berryer se conjuguent encore au présent ; l'Océan s'est seulement transformé en une plaque de verre de haute sécurité où cette transparence est le paradoxe d'un monde caché. Néanmoins, des problématiques similaires transpercent encore les barreaux dont les statistiques ne sont qu'un pale écho des réalités pour les détenu-e-s.

Cet entretien de Jean-Marc Mahy, paru sur le site www.legrandsoir.info a été enregistré par Luk Vervaeet*. Historien et enseignant en prison, il milite pour le respect des droits de l'Homme dans les centres de détention en Belgique. Vous trouverez quelques sonorités linguistiques belge, nos deux protagonistes en sont originaire.

A travers ce portrait et cet échange, nous souhaitons proposer des clefs de réflexion aux lecteurs. Les préjugés ne sont nourris qu'en l'absence de débats, de dialogues, et de connaissances.

La violence carcérale n'équilibre pas la violence d'un acte criminel. Celle-ci s'additionne au risque d'un résultat exponentiel, un cocktail assurément explosif ...

Micro-édition & art imprimé

www@lesmoyensdubord.org

NDLR

06 62 56 32 40

* <http://lukvervaeet.blogspot.fr/>



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

Les prisons font partie d'un monde caché. Et ce monde est doublement caché quand il s'agit des prisons ou sections supermax. Très peu de gens de l'extérieur savent ce qu'est la vie dans ces puits de l'oubli. Que ce soient les familles des détenus, les médias, les avocats ou les académiciens : les contacts avec les unités supermax²⁶ sont limités, réservés à des endroits choisis et se passent derrière du verre. Très peu de témoins ayant subi ce traitement inhumain peuvent ou veulent en témoigner.

C'est ce qui rend le témoignage de Jean-Marc Mahy particulièrement précieux.

Ancien détenu, pendant 19 ans, devenu éducateur, il a vécu, à partir de 1987, pendant 36 mois, dans ce qu'il appelle « *le pays des morts* ». Cela s'est passé dans une prison au Grand-Duché de Luxembourg. Il avait 19 ans. Après son retour dans une prison normale, Jean-Marc déposera plainte devant la justice contre ce genre d'enfermement, comme contraire à l'article 3 de la Convention européenne²⁷ des droits de l'homme. Une trentaine de détenus se sont joints à sa plainte. Des

26 Supermax est le nom donné, aux États-Unis et dans d'autres pays, pour désigner une prison de très haute sécurité, ou bien un quartier de très haute sécurité appartenant à cette prison.

27 L'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme interdit aux États de pratiquer la torture, ou de soumettre une personne relevant de sa juridiction à des peines ou des traitements inhumains ou dégradants. Il s'agit d'une des rares stipulations de la Convention qui ne soit pas assortie d'exceptions.

parlementaires ont débarqué pour inspecter la prison. Pendant deux ans, menacé de mort par des gardiens, il vit une pression terrible. A ce moment-là, une loi paraît, qui lui permet d'être transféré en Belgique. La Belgique ne voulant plus de lui, c'est le Luxembourg qui met la pression pour qu'elle accepte son transfert. En 1992, un comité d'accueil de gendarmes l'attend à la frontière. Il est amené au palais de justice de Liège où le procureur du Roi l'avertit : « On ne voulait pas de vous ici, mais vous êtes là. Je vais être clair avec vous : vous passez encore une fois le mur et on vous abat. Ce sera votre mort assurée ». Jean-Marc lui répond qu'il n'a plus l'intention de s'évader, qu'il veut purger sa peine. En 1993, il commence une formation d'électricien. Ce sera le premier d'une série de diplômes qu'il obtient dans les sept ans qui vont suivre. Mais en même temps, il cherchera une autre manière de s'évader et d'oublier : pendant sept ans, il deviendra dépendant des drogues qui circulent en prison. De ce nouvel enfermement, il se libérera par ses propres forces en 2000.

Un homme debout

Sa lutte contre l'isolement ne s'arrêtera pas là. En liberté conditionnelle depuis 2003, Jean-Marc réalisera avec Jean-Michel Van den Eeyden²⁸, metteur en scène et directeur du théâtre de l'Ancre une pièce de théâtre bouleversante : « Un homme debout ». Ce monologue d'une heure et demie, joué par lui-même, sans masque, nous fait entrer dans la tombe silencieuse où il a été enfermé pendant 1.100 jours. Jean-Marc est seul sur scène, sur un plateau vide d'un noir oppressant, juste un tabouret dans une cellule dont il a délimité les contours par un scotch blanc. En tournée en Belgique et en France depuis 2010, cette pièce a été jouée près de 170 fois, remplissant chaque fois les salles. Parmi eux, 1500 élèves des écoles secondaires de Charleroi. Lors de sa tournée, Jean-Marc a reçu plus de 6000 lettres relatant les réactions et

28 www.ancre.be

les impressions de jeunes²⁹. Une version sous-titrée en néerlandais de la pièce a déjà été jouée à Malines. Jean Marc et Jean-Michel ont maintenant l'ambition de présenter leur pièce à Londres.

Avec l'autorisation de son assistant de justice, Jean-Marc Mahy a pu se rendre à Londres il y a quelques mois où il a commencé à chercher des compagnies de théâtres pouvant programmer la pièce. Le 16 septembre 2013, après 10 ans de liberté conditionnelle, Jean-Marc est de nouveau un homme libre. Il aura passé trente ans de sa vie en prison ou sous contrôle judiciaire. Un parcours de vie qui fut dominé par la violence, physique ou psychologique, toujours sur le fil du rasoir, toujours entre la vie et la mort. Il l'assume sans se chercher d'excuses. Il ne demande pas le pardon. Il essaie de donner un sens à la vie qui lui reste. De faire passer un message d'humanité. Et surtout d'aider les jeunes en difficultés à réaliser leur vie.

Il décrit sa descente aux enfers et sa sortie comme homme debout.

Jean-Marc Mahy : « J'ai 46 ans aujourd'hui. Jusqu'à l'âge de 17 ans, j'ai vécu à Bruxelles. Je faisais partie d'une bande de jeunes délinquants à Forest et Jette, des communes de Bruxelles. La famille, l'amour, je les trouvais dans la rue. Je n'ai pas choisi de devenir un délinquant. Ce n'était pas mon choix, comme ça l'est pour certains. Et pourtant, je suis tombé dedans. J'avais déjà été arrêté à l'âge de 16 ans pour avoir cassé une école et pour avoir commis des petits vols. Mais encore rien de très grave.

Micro-édition & art imprimé

A 17 ans, je me suis présenté chez un juge de la jeunesse au Palais de Justice à Bruxelles parce que j'étais en fugue. Je cherchais désespérément de l'aide. Le juge de la jeunesse n'avait pas le temps de me recevoir. Il m'a mis pendant 24 heures dans une cellule. Le matin, je l'ai vu pendant 5

29 Voir document page :

minutes, il me disait que j'étais un mineur en danger et non un mineur délinquant. Il m'a dit de revenir avec mon père. Ce que j'ai fait. Et mon père a dit au juge : c'est ok, je prends mon gamin avec moi. Mais mon père travaillait la nuit. Et moi, je n'avais déjà plus de cadre ni de repère.

J'ai continué à sortir la nuit. Puis, un jour, le 24 novembre 1984, ma copine n'était pas venue au rendez-vous. J'étais assez énervé. Deux copains me proposent d'aller voler un vieux monsieur. Ils l'avaient déjà volé plusieurs fois auparavant. Pour moi, ce serait la première fois. Le monsieur ne devait pas être à la maison. Mais il y était. Il a reconnu un de mes complices. Tout a mal tourné. Il a voulu appeler la police, prendre son fusil au mur. On a paniqué et je l'ai assommé. Il n'y avait pas une trace de sang, mais ces coups furent fatal. Les jours suivants, je l'ai appelé en espérant qu'il allait répondre au téléphone, lui ou son petit-fils qui passait normalement le voir tous les dimanches. Sans succès. Le 30 novembre, j'ai lu dans la presse qu'il était mort à l'hôpital. Suite à ce drame, un de mes complices et moi avons décidé de nous enfuir. D'abord en Hollande. Puis de là, en Amérique Latine. C'était le genre de délires qu'on avait dans nos têtes. Le soir même, Alain et Abdel, mes deux complices, et moi-même sommes arrêtés.

J'ai d'abord été enfermé pendant quinze jours à la prison de Saint-Gilles. A cette époque-là, il n'y avait pas encore de loi qui interdisait de mettre les mineurs en prison. Ensuite, j'ai été enfermé dans un centre ortho-pédagogique de l'état pour mineurs, qui venait de s'ouvrir. Là, j'ai trouvé une vie assez équilibrée, une bonne psychologue, de bons éducateurs, le matin j'allais à l'école, l'après-midi je faisais du sport. J'étais entouré de personnes qui me prenaient en main. Mais mon procès au tribunal de la jeunesse a commencé six mois plus tard. Le juge de la jeunesse s'est dessaisi de l'affaire et m'a livré à la justice pour adultes.

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

Le 31 mai 1985, j'ai été transféré à la prison de Nivelles Là, j'ai fait une première tentative de suicide. J'ai perdu un litre de sang. J'ai été sauvé par des gardiens. Un an plus tard, le 25

avril 1986, j'ai été transféré à la prison de Forest, parce qu'à Nivelles, ils avaient des soupçons que je voulais m'évader. A Forest, j'ai été bourré de médicaments du matin au soir par un psychiatre qu'on appelait l'Indien, dont on recevait toutes les médicaments qu'on demandait. Mon procès devant la cour d'assises de Bruxelles a commencé le 17 septembre 86. Nous n'étions pas du tout conscients de ce qui nous arrivait. On était vraiment encore des gamins. On était très nerveux. On rigolait entre nous, en passant près d'une soixantaine de personnes dans une cour. Parmi eux tous les jurés potentiels de notre procès. Je n'ai pas voulu être acteur à mon procès. J'engueulais les jurés qui faisaient pleurer ma mère. Ça me suffisait.

Le 21 novembre 1986 j'ai été condamné à 18 ans de prison. Les autres à 10 et 12 ans. J'étais en rage.

En janvier 87, alors que j'avais demandé mon transfert à une des prisons où j'avais de la famille tout près, j'ai été transféré à la prison d'Arlon, la plus lointaine en Belgique. Le directeur était déjà au courant de ma mauvaise réputation. À mon arrivée, il m'a dit que je devais me préparer à faire les deux tiers de ma peine. Ils m'ont mis dans une cellule à quatre. Parmi eux, Tony, qui avait été condamné à perpétuité. Je l'avais connu dans le centre ortho-pédagogique des jeunes, où j'avais été auparavant. Lui aussi avait été dessaisi par le juge de la jeunesse. Tony était là depuis deux ans. Je me souviens qu'il avait reçu une lettre très froide de son avocat lui disant qu'en Belgique il n'existait pas d'appel et aller devant la cour de cassation était assez rare, donc il allait devoir assumer sa perpétuité.

On a déchiré la lettre. Il n'y avait plus d'espoir. Tony et moi, on a décidé de s'évader. Et de trouver encore une troisième personne pour venir avec nous. Ce sera, et ça je l'apprends par après, un homme plus vieux que nous, un alcoolique, capable de boire une soixantaine de bières par jour, et une personne très violente.

Le 13 avril 1987, on s'est évadé en prenant un agent pénitentiaire en otage. Une fois dehors, on arrête une voiture, on jette le chauffeur dehors et on part. On ne savait pas où aller. Je ne savais pas conduire une voiture. Tony non plus. On dépendait du troisième qui voulait aller voir sa famille et qui arrivait à éviter les barrages de la police. On a traversé la frontière avec le Grand-Duché du Luxembourg, qui n'était pas loin. Ce qui devait se passer, s'est passé dans un café là-bas. Deux gendarmes nous reconnaissent comme les évadés recherchés. Ils veulent nous arrêter. Ils n'appellent pas de renfort, ils veulent faire le boulot eux-mêmes. Notre complice, qui avait l'habitude de se rebeller contre la police quand il avait bu, se jette avec un couteau sur un des deux gendarmes. Sans ça, nous aurions été tout simplement arrêtés. Il m'a crié que je devais prendre l'arme de l'autre gendarme, ce que j'ai fait dans la seconde. Moi, qui n'avais jamais tiré sur personne, je l'ai fait, j'ai tiré deux fois sans m'en rendre vraiment compte. Ce n'est pas une excuse. C'est étrange ce qui se passe à des moments pareils.

Des médecins m'ont expliqué que j'étais sous un stress surhumain. Que j'avais eu une amnésie partielle. Quand je sors du café, je ne sens pas que j'ai une arme à feu en main, et après cent mètres cette arme pèse une tonne. Le gendarme a succombé à ses blessures. Nous sommes arrêtés dix minutes après. Le 5 décembre 1988 a eu lieu le procès. Tout a été réglé en cinq heures de temps. C'était en allemand et luxembourgeois. Des langues que je ne comprenais pas. Il n'y avait que des gendarmes dans le public ainsi que la compagne et la fille du gendarme, cette dernière provoquera un déclic salvateur en moi. La seule chose qui a été reconnue en ma faveur c'est que je n'ai pas voulu tuer le gendarme. duboprd.org

Le 19 décembre 1988 j'ai été condamné à perpétuité. Je n'ai pas été en appel pour éviter un prolongement de mon isolement. Et parce qu'ils me disaient que si j'allais en appel, mon complice Tony n'allait pas survivre à sa détention." duboprd.org

Pourquoi as-tu été mis en isolement ?

JMM : "Dès mon arrestation, j'ai été mis dans le bloc d'isolement de la prison. Cette section d'isolement venait seulement de s'ouvrir depuis six mois. Ils l'avaient ouvert spécialement pour une bande qu'ils appelaient « La Famille ». Une bande, qui avait tué beaucoup de personnes. Pour moi, ils m'ont mis là parce qu'ils ont cru que je n'allais pas m'en sortir. Pour ceux enfermés dans ce bloc d'isolement, c'était comme si les autorités étaient arrivées à la conclusion que la prison ne pouvait plus rien faire. Qu'on devait les anéantir. Tout était mis en œuvre pour te déshumaniser et pour te détruire.

Pour Tony, mon complice, qui s'y trouvait aussi, ils ont réussi. Lui, qui ne savait ni lire ni écrire, y est devenu complètement fou après 14 mois. J'ai vu des gens qui ne savaient tout simplement plus parler pendant des mois après avoir passé 6 mois dans ces conditions. Neuf sur dix de ceux qui vont en isolement y deviennent fous ou y crèvent. Dans le spectacle, je parle de Victor, un co-détenu, qui s'est coupé la langue dans ce cachot. Moi aussi, j'y ai frôlé la mort. L'isolement, la solitude, être mis à nu dans un couloir, les fouilles anales..., ça m'a poussé jusqu'à une tentative de suicide, que je raconte dans la pièce."

Dans ta pièce, tu nous montres, comment ta vie, après cette tentative de suicide ratée, va prendre un tournant ?

JMM : "Quelques jours après ma tentative de suicide, j'ai pu lire des journaux. J'y ai lu que la nuit de ma tentative ratée, cinq personnes ont réussi leur suicide. ... [source vérifiable ?...](#) Je me suis dit que j'étais un miraculé. J'ai pris la décision que je devais vivre. J'ai décidé de puiser en moi, parce que de toute façon il n'y avait plus personne qui allait m'aider. Le seul qui peut t'aider c'est toi-même. Je suis entré dans le bloc d'isolement en lisant la phrase : « Vous entrez ici comme un

lion, vous sortirez comme un mouton ». J'en suis sorti comme un homme debout.

Ou cette autre phrase : « Vous trouverez tout ici, sauf de l'aide ». J'ai dû la trouver en moi-même. C'est là que je suis devenu un autre homme. J'ai pu découvrir mes qualités et mon potentiel, et aussi mes défauts que j'ai toujours en moi. J'ai décidé de travailler la richesse qui était en moi, qui était là depuis que je suis né en fait."

Dans la pièce, tu insistes sur la lecture, et plus tard, quand ils t'ont donné une radio, sur toutes les émissions éducatives que tu as suivies et qui t'ont permis à survivre.

JMM : "Oui, dans la pièce, je cite des titres de bandes dessinées, de livres que j'ai lu, même plusieurs fois, parce qu'ils me redonnaient souvent les mêmes livres. En jouant la pièce, je me suis réalisé que ce sont des titres que les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent plus. Ils ne connaissent pas Sidonie ou Simenon ou Papillon. Mais ça n'a pas d'importance. Ils comprennent que je m'en suis sorti grâce à la lecture. Cela a motivé certains jeunes dans des centres pour jeunes délinquants, qui ne savaient ni lire ni écrire, de s'y mettre.

Si je dois dire quel est le sentiment principal qui règne en prison, je dirais que c'est le sentiment du temps perdu. C'est peut-être la plus grande violence qu'on peut faire subir à quelqu'un. Tous ces jours qui se ressemblent. Je ne parviens pas à retenir une date de ces dix dernières années, tandis que toutes les dates des années passées en prison, je les connais toutes par cœur, au jour près. Le temps en prison passe trois fois moins vite que dehors. Dans ces conditions-là, il faut décider de faire fonctionner son cerveau. Sinon tu deviens un légume, un objet, qui n'évolue plus. Qui ne pense qu'à une chose : fuir ce monde où il y a rien. Rien. Les plus grands bouquins qui m'ont sauvé en prison ce sont la Bible et le Coran.

www.lesmoyensdubord.org

C'est Soljenitsyne, sur les goulags.

Ce sont tous les livres que j'ai lu sur les camps de concentration.

Le livre sur le prêtre Maximilien Kolbe, qui a pris la place d'un père de famille dans un bunker de la mort à Auschwitz. Où les SS qui les surveillent seront traumatisés à vie en entendant les 300 personnes enfermées dans ce bunker chanter et prier jusqu'à leur dernier moment.

Le livre sur Nelson Mandela ou la trilogie d'Edward Bunker.

Sur la prison de Tazmamart au Maroc d'Ahmed Marzouki.

Là, tu découvres la capacité humaine de se dépasser par la solidarité, par le chant ou la prière. Je faisais du dessin aussi. Quand ils m'ont donné une radio, j'ai écouté la musique. Tu dois pouvoir continuer à t'inventer des histoires. Continuer à rêver."

La violence est un thème omniprésent aussi bien dans ton passé, qu'en prison. Dans la pièce, tu arrives à nous montrer le monde carcéral comme un monde extrêmement violent. Sans pour autant montrer une violence physique, à part les fouilles et des moments où ils te frappent et te brutalisent.

JMM : "On n'a pas voulu montrer les coups ou la violence physique en prison. On a voulu montrer en une heure et quart ce qu'un être humain peut subir en trois ans comme violence institutionnelle. Je suis convaincu que cette violence peut tuer une personne ou le transformer en une bombe humaine. En même temps, on a voulu raconter toute ma vie et ce qui m'a amené à une délinquance violente. La pièce est ainsi une forme de catharsis, une purification. Le public est confronté de manière brutale à mon passé, à la prison, à un monde qu'ils ne connaissent pas. Et puis, il y a quatre moments forts dans la pièce :

- le moment du miroir, où j'apprends que j'ai tué le gendarme.

- La conversation avec ma mère, qui frappe beaucoup de jeunes.
- Le moment du suicide.
- Le moment de Victor, qui coupe sa langue.

Vient le moment, le 27 mars 1990, où je quitte l'isolement, comme un survivant. C'est au moment où j'ai quitté le pays des morts pour le pays des vivants, que je me suis dit : à partir d'aujourd'hui, si je peux faire quelque chose pour les autres, je vais le faire.

La prison conditionne. Dix ans après ma libération conditionnelle, je garde toujours en moi des blessures de mes années en prison. Des choses qui sont peut-être anodines pour vous. Je dois toujours fermer la porte de la chambre dans laquelle je dors, chez moi ou chez des amis, parce que je ne me sens pas en sécurité. La nuit en prison, c'était bruyant, il y a les cris, la musique. Mais tu es seul dans ta cellule, enfermé, il n'y a plus rien qui peut t'arriver. Et puis, ça m'arrive de rester seul pendant des jours sans voir personne, sans un appel de téléphone, sans aucun contact. C'est comme si j'ai été conditionné à ça. En isolement, à la fin, il n'y avait plus personne qui venait voir si tu étais encore vivant. Je ne voyais personne, pas un gardien, pendant une semaine. Aujourd'hui il m'arrive parfois de revoir une psychologue pour y remédier. J'ai besoin de ça.

Le thème de la violence est aussi important pour les jeunes d'aujourd'hui. Je ne suis plus un homme violent, mais j'ai toujours de la colère en moi. Mais c'est une colère qui est saine et positive. C'est pour ça que je dis aux jeunes : vous pouvez avoir de la violence et de la colère en vous. Mais ne la gardez pas en vous. Parlez-en. Communiquez. La colère et la violence, elles peuvent te faire grandir. Mais si tu les gardes en toi, un jour, pour un détail, pour une bêtise, ça se déclenche comme un ouragan, comme un cyclone.

Le théâtre a été salvateur pour moi. Cette cellule sur scène, c'est comme un ring. La violence et la colère en moi, j'arrive à l'exprimer de manière non violente. Après des représentations

à Villeneuve, un jeune m'a écrit en me disant :

« Je vous admire, pour votre courage d'avoir évoqué votre vie devant un public que vous ne connaissez même pas. Sans pour autant avoir voulu donner une réponse à mes problèmes. Cela m'a incité à témoigner aussi. Et je me sens soulagé d'un poids. Rien que d'en parler, même si on ne m'a pas aidé. Cela m'a fait du bien ».

Des jeunes viennent souvent me parler après la pièce. Parmi eux, ceux qui viennent me dire que leur père est en prison. Et qui me disent :

« Ce que vous m'avez montré, mon père ne me le dira jamais ».»

J'ai assisté à plusieurs conférences que tu as données pour des jeunes. Ce qui m'a frappé, c'est que tu n'es pas moralisateur. Tu me donnes l'impression que tu veux seulement les avertir.

JMM : 'Après avoir été mis en libération conditionnelle, et en rencontrant des jeunes en difficultés, je me suis demandé : mais, si, au moment où j'ai mal tourné, j'avais su ce qui m'attendait en prison, est-ce que j'aurais vraiment choisi ce chemin-là ? Le message que je veux faire passer à travers ma pièce est très simple. C'est vrai, il n'est pas moralisateur. Je leur dis tout simplement : deviens l'acteur de ta vie. Je ne te dis pas que ta vie sera belle ou facile. Mais tu dois la vivre en dehors d'une prison, parce que là, même tes rêves seront dehors. Il n'y a pas de morale dans la pièce, pas de jugement. J'essaie de montrer que tout être humain est une histoire sacrée. Elle a le choix d'aller à gauche ou à droite. Dans le public, il y a de tout. Il y a ceux qui viennent voir une pièce comme un fait divers, comme une sorte de film policier. Ceux qui veulent voir un meurtrier de tout près. Il y a les jeunes qui arrivent avec leur capuchon sur la tête, lunettes noires, au grand sourire, et qui se disent, oui, oui, on connaît la prison, « prison break », les vacances... Je leur dis : si vous choisissez d'aller vers ce côté-là, ne me dites pas que vous n'étiez pas au

courant de ce qui vous y attendait. On vit de plus en plus avec les gratifications qu'on a aujourd'hui. Demain c'est un autre jour. Il y a un aspect de ne plus vouloir entendre parler du passé, de ne pas penser à l'avenir. Dans les lettres des jeunes ce qui revient souvent c'est : « Vous nous avez montré quelque chose que personne ne nous a jamais montré ». C'est déjà ça."

Comment t'est venue l'idée de faire une pièce de théâtre ?

JMM : "Le 16 septembre 2003 j'ai été mis en liberté conditionnelle.

J'ai commencé un travail comme plongeur dans une chaîne de télévision privée.

Le troisième mois de ma libération, on m'a proposé une première fois d'aller témoigner auprès des jeunes. Très vite j'ai compris que je voulais devenir soit éducateur, soit assistant social. J'ai entamé des études d'éducateur. A partir de là et depuis presque dix ans, j'ai fait un travail d'éducateur totalement atypique, sans pour autant avoir été valorisé pour ça ou avoir obtenu un statut professionnel. J'ai rencontré Jean-François Levain, un enseignant catholique engagé. Pendant cinq ans, j'ai travaillé avec lui bénévolement dans des écoles souvent les plus difficiles. Puis j'ai voulu voler de mes propres ailes.

Un des plus beaux boulots que j'ai fait, c'étaient les visites guidées à la prison-musée de Tongres pour quelques milliers de jeunes. J'étais fait pour ça. C'était ma vocation. En trois ans, cette prison musée a accueilli en tout près de 300.000 personnes. Ces gens ont vu ce que c'était une prison. Ils ont vu l'envers du décor. Que les prisons, ce ne sont pas des hôtels cinq étoiles comme le disent parfois les médias. Puis, le gouvernement a décidé de fermer le musée et d'en faire une nouvelle prison pour jeunes. Nous avons mené une campagne pour empêcher ça. Mais cela n'a pas abouti. J'ai été très déçu. Je me suis dit que si je ne pouvais plus entrer et amener des jeunes dans une prison, j'allais les inviter dans ma cellule.

J'ai rencontré Jean-Michel Van den Eeyden. J'ai pu intégrer l'équipe de sa pièce Stone. Elle traite d'un fait divers, qui se passait en Australie. Deux jeunes qui n'allaient plus à l'école, qui se défiaient jusqu'au point de lancer une pierre d'un pont au-dessus d'une autoroute et qui ont fini par tuer quelqu'un. Dans les débats sur la pièce qui ont suivi, j'ai raconté mon histoire. Cela a interpellé Jean-Michel. Et on s'est dit qu'on allait travailler ensemble. Au départ, ce n'était pas moi qui devais jouer le rôle. Mais je ne voulais pas que quelqu'un d'autre le joue. Et Jean-Michel a relevé le défi. Il a pris le risque de le faire avec moi, même si beaucoup dans son entourage artistique le déclaraient fou. Au départ c'était prévu qu'on allait jouer dix fois. Aujourd'hui on est à 170 représentations et il y en a encore 30 de prévues l'année prochaine."

Est-ce humainement possible de replonger à chaque fois dans ton passé et dans la prison ?

JMM : "Quand je joue la pièce, je suis souvent au bord des larmes. Il y aura toujours un de ces moments-clés dans la pièce où j'aurai difficile à jouer. Je suis sorti plusieurs fois en pleurs de la scène. En même temps, je me suis dit, au moment où je ne ressens plus rien, où je ne ressens plus ces émotions, si je joue la pièce comme si on appuie sur un bouton, j'arrête.

Des journalistes qui ont écrit des critiques sur la pièce se sont étonnés sur le fait que je joue mon propre rôle. Ils ont demandé à Jean-Michel : ce n'est pas un acteur qui joue le rôle de quelqu'un d'autre. C'est à chaque fois lui qui joue sa propre vie. Est-ce possible ? Jean Michel leur a répondu : c'est un funambule. Il peut toujours se produire quelque chose.

J'aime jouer. Et j'ai beaucoup appris en tant qu'acteur. Au début, cela posait problème que je jouais tous les personnages. Les jeunes décrochaient parfois en se disant, mais putain, il est juge, il est flic, il est curé. J'ai appris à améliorer mon jeu d'acteur pour mieux typer le personnage du juge ou du flic.

Comme sur tant d'autres aspects.

La pièce a déjà été traduite en néerlandais. Le pas suivant c'est une version en anglais. Pourquoi aller jouer à Londres ?

JMM : "Il y a plusieurs raisons. Je ne veux pas me limiter à la Belgique. Je veux dire, qu'en toute modestie, « Un homme debout » peut devenir un message au niveau européen contre la mise en isolement. Dans le temps, le film et la pièce de théâtre « Le baiser de la femme araignée », m'ont marqué. C'était une pièce universelle. Dans les temps actuels, on en revient à des pratiques de torture du moyen-âge mais sous une forme moderne. Je veux qu'un homme debout puisse devenir un message européen contre la mise en isolement. Et témoigner comment un être humain, qui a été dans les profondeurs de l'enfer, a été capable de remonter l'escalier qui l'a amené vers la vie. Comme l'a dit Martin Luther King : « I have a dream ».



www.lesmoyensdubord.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org

XXX, étudiante

3° Bac assistante sociale

Bonjour Monsieur Mahy,

Lors de votre venue nous avons abordé pas mal de sujets : ou dis plus justement, pas mal de facettes de la problématique de la justice, du système carcéral. Mineur délinquant, mesures alternatives à la prison, langage de la violence, malaise et mal-être chez les jeunes, toxicomanie et psychopathologie dans les prisons, conditions de détention en prison, différences hommes-femmes en prison, difficultés de maintenir des liens familiaux, visiteurs de prison,...

Deuxième chance... Si je ne devais retenir qu'une seule chose, de votre venue ce jeudi 5 décembre 2013 à l'école sociale de Namur, ce serait celle-là.

Peine pédagogique, justice restauratrice, sonne dans votre bouche et résonne dans ma tête !

Il est certain que quand je pense au système carcéral, aux personnes s'étant rendues coupables de faits délictueux, voir criminels, je ne pense pas à cela. A tort.

Transformation des médias, qui amplifie les réactions émotionnelles de la population. Manipulation des politiques qui nous assomment de discours toujours plus sécuritaire.

Sujet tabou, la justice des hommes, des hommes qui décident de la vie d'autres hommes...

Quoi qu'il en soit, je pense qu'il faut, comme vous l'avez si bien dit, faire du traumatisme vécu une plus-value sociale. Se servir de l'incarcération des gens, pour travailler dès le départ à leur réinsertion, pour les aider à comprendre leur acte, pour les aider à voir les conséquences sur leur vie et celle des

victimes. Nous devons chercher à avoir un encadrement de qualité autours de ces personnes (psy, AS, agent pénitentiaire formé,..). Pour moi, il est impensable de croire qu'en « parquant », « stockant » tout simplement, les personnes rendues coupables de faits, dans des prisons ont réglera le problème.

Il est clair, que nous ne sommes pas tous informés de la même manière sur ce qui se passe en prison, et sur le système judiciaire en général. Il est important pourtant, en tant que citoyen, mais tout simplement en tant qu'humain, de s'informer ou du moins de ne pas généraliser.

Malheureusement peu de gens savent, par exemple, que les gens qui vont à fond de peine, ont plus de chance de récidiver. De plus, il est très facile, dans un certain sens de penser que tout le monde est comme Marc Dutroux, de mettre tous les condamnés dans le même sac, de les enfermer en prison et d'en perdre la clé. C'est plus facile pour la société de ne pas prendre ses responsabilités, de ne pas croire en la réinsertion, de ne pas investir dans l'encadrement de ces personnes. Plus facile de nier que commettre une erreur (aussi grosse et horrible soit-elle) peut arriver à tout le monde (« ça n'arrive pas qu'aux autres »). Une personne qui commet un crime ou un délit est avant d'être un criminel ou un délinquant, une personne humaine.

Avant l'acte, il y a quelque chose, mais après l'acte, il y a également quelque chose. Des vies en jeu, des personnes et des familles (du côté victime, mais aussi du côté des auteurs) marquées indélébilement, qui vont devoir se reconstruire. Souvent on l'oublie, souvent je l'oublie (et j'espère que je ne l'oublierai plus).

www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensdubord.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensduboprd.org

Micro-édition & art imprimé

avec@lesmoyensdubord.org

06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org



www.lesmoyensdubord.org
avec@lesmoyensdubord.org
06 62 56 32 40



www.lesmoyensduboprd.org
Micro-édition & art imprimé
avec@lesmoyensdubord.org
06 62 56 32 40

www.lesmoyensdubord.org